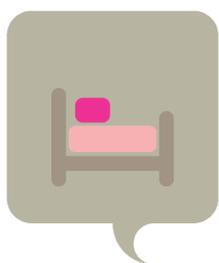




**PARTIR À L'ÉTRANGER**  
*en*  
**40 QUESTIONS**





Dans cette brochure, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Les informations communiquées dans cette brochure n'engagent pas la responsabilité de la Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles et ont uniquement une valeur informative. Bien que notre objectif soit de diffuser des informations actualisées et exactes, celles-ci ne peuvent être considérées comme faisant juridiquement foi.

Cette brochure est le fruit d'une collaboration des membres du réseau Infor Jeunes et de ses partenaires.

**Éditeur responsable**  
Marie-Pierre VAN DOOREN  
Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles asbl  
Rue Armée Grouchy, 20 - 5000 Namur  
081/98.08.16 - federation@inforjeunes.be

Dépôt légal : D/2018/14299/04

TOUT CE QUE JE SAIS

C'EST QUE JE VEUX PARTIR

Tu veux partir et découvrir le monde ? Tu ne sais pas où ? Quand ? Comment financer ton voyage ?

Infor Jeunes va te guider tout au long de la construction de ton projet !

D'abord, tu dois savoir pourquoi tu souhaites partir : Faire du volontariat ? Travailler ? Perfectionner une langue ? Réaliser un projet ?

Lorsque tu auras défini l'objectif de ton voyage, tu vas pouvoir utiliser cette brochure pour trouver la formule qui te correspond le mieux. Comment ? En suivant les questions qui se rapportent à ta situation.

Pour faciliter ta lecture, il te suffit de suivre notre guide ! Rends-toi de la page 8 à la page 15 et, en fonction de ta situation, le schéma t'indiquera les questions qui te concernent.

Sache tout de même que le dernier chapitre de cette brochure répond à des questions communes à tous les statuts (étudiant, demandeur d'emploi, travailleur). N'hésite donc pas à y jeter un œil également.

Enfin, reste critique, les informations de cette brochure sont susceptibles d'évoluer. Renseigne-toi auprès d'Infor Jeunes pour avoir les dernières informations actualisées ! Et n'oublie pas de comparer plusieurs offres avant de t'engager.

Les coordonnées des organismes que nous avons trouvés se trouvent dans les «  Adresses utiles » à la fin de la brochure.

Et maintenant, à toi de jouer...

# TABLE DES MATIÈRES

## Je suis en secondaire. Comment puis-je...

1	Partir à l'étranger pendant les vacances avec un projet ?.....	17
2	Partir pour faire une deuxième rhéto ou une année préparatoire à l'université à l'étranger ? .....	21
3	Partir à l'étranger pour faire un job étudiant ? .....	23
4	Partir faire un séjour linguistique en secondaire ?.....	25
5	Partir suivre une partie de mes études secondaires dans un établissement scolaire en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?.....	28
6	Partir et suivre mes études secondaires à distance ? .....	31
	Témoignage .....	33

## Je fais des études supérieures. Comment puis-je ...

7	Partir à l'étranger en groupe avec un projet ?.....	35
8	Partir à l'étranger pour y suivre des études ?.....	38
9	Partir et bénéficier d'une équivalence de mon diplôme ?.....	42
10	Partir à l'étranger pour y faire un stage pendant mes études ?.....	44

11	Partir faire du volontariat ? .....	47
12	Partir en Flandre ou en Communauté germanophone pour apprendre une langue ? .....	52
13	Partir à l'étranger comme jeune au pair ? .....	54
	Témoignage .....	57

## Je suis demandeur d'emploi. Comment puis-je ...

14	Partir et entreprendre les démarches nécessaires avant mon départ ?	59
15	Retrouver rapidement mes droits aux allocations de chômage ou d'insertion ? .....	62
16	Partir et recevoir une dispense de l'ONEM, d'Actiris, du Forem ou de l'ADG ? .....	64
17	Partir réaliser un chantier international ? .....	68
18	Partir à l'étranger avec le Corps européen de solidarité .....	70
19	Partir faire un stage à l'étranger ? .....	73
20	Partir pas loin et faire du volontariat en Belgique ? .....	76
21	Partir pour effectuer un job saisonnier en Belgique ? .....	78
	Témoignages .....	80

## Je travaille en ce moment. Comment puis-je ...

22	Partir travailler à l'étranger ? .....	85
23	Interrompre ma carrière pour partir à l'étranger ? .....	88
24	Partir à l'étranger avec suffisamment de jours de congés payés ? .....	90
25	Partir travailler à l'étranger et faire valoir cette expérience à mon retour en Belgique ? .....	94
26	Partir avec le Permis Vacances-Travail (PVT) ? .....	96
27	Partir à l'étranger pour faire du Wwoofing? .....	98
28	Partir pour effectuer un stage professionnel ou échanger mes expériences à l'étranger ? .....	100
29	Partir pour me lancer dans une mission humanitaire ? .....	102
30	Partir en tour du monde ? .....	104
	Témoignage .....	107

## Je veux voyager. Comment puis-je ...

31	Partir avec le programme Bel'J ? .....	109
32	Partir à l'étranger sans me ruiner ? .....	111
33	Garder contact avec ma famille et mes amis ? .....	116
34	Partir et bénéficier de réductions grâce à différentes cartes ? .....	117

35	Partir et prévenir au maximum les mésaventures ? .....	119
36	Partir et éviter les ennuis de santé ? .....	122
37	Partir à l'étranger malgré mon handicap ? .....	125
38	Partir et rester couvert par ma mutuelle ? .....	128
39	Partir et garder mes allocations familiales ? .....	130
40	Partir à l'étranger avec une bourse ? .....	132

## Adresses utiles

Informations générales .....	137
Informations relatives au travail .....	165

Trouve le numéro de la question qui te correspond

Je suis en secondaire et je voudrais ...

### Partir en chantier

Un groupe de Belges part à la rencontre d'un groupe d'un autre pays pour accomplir un travail commun

1

### Partir en chantier international

1 ou 2 Belges rejoint un groupe constitué d'une douzaine de jeunes de nationalité différentes pour accomplir un travail commun

1

### Partir avec un projet personnel

Voyage de découverte sur une thématique, non scolaire, d'une durée minimale d'un mois

1

40

### Partir en court-moyen-long terme

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger pour plusieurs mois ou pendant les vacances

1

40

VOLONTARIAT

### Tester le travelling classroom

Pour une classe qui souhaite combiner road trip et cours de langue. Court séjour

4

40

### Faire un séjour en école de langues

Suivre des cours de langue de manière intensive dans un autre pays pendant une période de vacances

4

40

LANGUES

### Suivre un enseignement à distance

Suivre l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en ligne, via une plateforme

6

### Faire mes secondaires à l'étranger

La période suivie est équivalente à celle qui aurait été effectuée en Belgique. Valable de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> secondaire

5

### Faire une deuxième rhéto-Highschool

Obtenir ton CESS en Belgique en juin et recommencer une 6<sup>ème</sup> secondaire dès la rentrée scolaire suivante dans un ou plusieurs pays

2

### Faire un job étudiant

Travailler sous contrat d'occupation étudiant à l'étranger

3

### Partir en échanges de groupes de jeunes

Lorsqu'un groupe de jeunes belges rencontre un ou plusieurs groupes de jeunes d'autres pays pour échanger, comparer, partager et produire sur une thématique qui les concerne

7

31

40

AUTRES

## BESOINS SPÉCIFIQUES

### Partir malgré un handicap

Seul ou accompagné en fonction de ton handicap

37

### Connaitre les démarches

Accompagnement afin que tu puisses trouver le projet qui te correspond

1

5

9

Trouve le numéro de la question qui te correspond

Je suis en supérieur et je voudrais ...

### Partir en chantier

Un groupe de Belges part à la rencontre d'un groupe d'un autre pays pour accomplir un travail commun

7

11

### Partir en chantier international

1 ou 2 Belges rejoint un groupe constitué d'une douzaine de jeunes de nationalité différentes pour accomplir un travail commun

7

### Partir avec un projet personnel

Voyage de découverte sur une thématique, non scolaire, d'une durée minimale d'un mois

40

### Partir avec le Corps Européen de Solidarité

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger, être nourri, logé, bénéficier d'un forfait pour son transport aller-retour et recevoir un peu d'argent de poche

18

40

### Partir en court-moyen-long terme

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger pour plusieurs mois ou pendant les vacances

11

40

### Partir avec une association

Combiner l'apprentissage d'une langue de manière intensive et le travail dans une association à l'étranger

40

### Faire un séjour en école de langues

Suivre des cours de langue de manière intensive dans un autre pays pendant une période de vacances

12

40

### Trouver un autre séjour

Séjour en famille d'accueil, en vacances, séjour à thème, séjour spécialisé dans un domaine professionnel, préparation aux tests officiels

40

VOLONTARIAT

LANGUES

### Faire une année préparatoire à l'université

Certaines universités proposent une année de préparation, c'est une alternative à la 2<sup>ème</sup> rhéto

2

### Faire une partie de mes études à l'étranger

Les Hautes Ecoles et les Universités permettent d'effectuer quelques mois voire une année de ton cursus à l'étranger

8

40

### Faire l'entièreté de mes études à l'étranger

Effectuer l'ensemble de tes études supérieures à l'étranger, avec l'obtention d'un diplôme étranger

8

40

### Faire un stage durant mes études

La plupart des études supérieures en Belgique nécessitent la réalisation d'un stage professionnel. Ce stage peut se faire à l'étranger

10

40

### Faire un master de spécialisation

Poursuivre tes études par un master, une spécialisation ou de la recherche dans un pays étranger

40

### Être jeune au pair

Partager le quotidien d'une famille à l'étranger, garder les enfants et effectuer quelques tâches ménagères

13

### Faire le tour du monde

Découvrir le monde en explorant plusieurs expériences : cours de langue, volontariat, etc.

30

### Réaliser un projet de vie/vocation

Si tu as une vocation ou un projet de vie et dont l'une des étapes indispensables au développement de ton talent consiste à faire un séjour à l'étranger

40

### Partir en échanges de groupes de jeunes

Rencontre entre un groupe de jeunes belges et un ou plusieurs groupes de jeunes d'autres pays pour échanger, comparer, partager et produire sur une thématique qui les concerne

7

31

40

### Faire un job étudiant

Travailler sous contrat d'occupation étudiant à l'étranger

3

## BESOINS SPÉCIFIQUES

### Partir malgré un handicap

Seul ou accompagné en fonction de ton handicap

37

### Connaitre les démarches

Accompagnement afin que tu puisses trouver le projet qui te correspond

9

Trouve le numéro de la question qui te correspond

Je suis demandeur d'emploi et je voudrais ...

### Partir en chantier

Un groupe de Belges part à la rencontre d'un groupe d'un autre pays pour accomplir un travail commun

17

### Partir en chantier international

1 ou 2 Belges rejoint un groupe constitué d'une douzaine de jeunes de nationalité différentes pour accomplir un travail commun

17

20

### Partir en mission humanitaire

Travailler pour une ONG dont la mission est d'apporter de l'aide urgente sur un territoire confronté à une crise humanitaire

29

### Partir avec le Corps Européen de Solidarité

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger, être nourri, logé, bénéficier d'un forfait pour son transport aller-retour et recevoir un peu d'argent de poche

18

40

### Partir en court-moyen-long terme

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger pour plusieurs mois ou pendant les vacances

18

20

40

### Faire du Wwoofing

Travailler bénévolement sur une exploitation agricole biologique en échange du gîte et du couvert

27

### Partir avec une association

Combiner l'apprentissage d'une langue de manière intensive et le travail dans une association à l'étranger

40

### Faire un séjour en école de langues

Suivre des cours de langue de manière intensive dans un autre pays pendant une période de vacances

12

40

### Trouver un autre séjour

Séjour en famille d'accueil, en vacances, séjour à thème, séjour spécialisé dans un domaine professionnel, préparation aux tests officiels

40

VOLONTARIAT

LANGUES

### Faire une visite d'étude/Formation/ Prestation

Partir à l'étranger dans le but d'assister à une formation, un colloque, ou simplement rencontrer des professionnels d'autres pays

28 40

### Travailler à l'étranger

Effectuer son activité professionnelle dans un autre pays

22 40

### Faire un stage en entreprises/ associations

Effectuer un stage dans une entreprise ou dans une association et acquérir une nouvelle expérience professionnelle

19 28 40

### Faire un job saisonnier

Réaliser un travail temporaire qui s'exerce à des périodes fixes, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs

21 40

### Faire un WHV/PVT

Working Holiday Visa ou Permis Vacances Travail est un visa qui t'autorise à séjourner et travailler en Australie, au Canada, en Corée du Sud, en Nouvelle-Zélande ou à Taïwan pour une période de maximum 12 mois

26

### Être jeune au pair

Partager le quotidien d'une famille à l'étranger, garder les enfants et effectuer quelques tâches ménagères

13

### Réaliser un projet de vie/vocation

Si tu as une vocation ou un projet de vie et dont l'une des étapes indispensables au développement de ton talent consiste à faire un séjour à l'étranger

40

### Faire le tour du monde

Découvrir le monde en explorant plusieurs expériences : cours de langue, volontariat, etc.

30

### Partir en échanges de groupes de jeunes

Rencontre entre un groupe de jeunes belges et un ou plusieurs groupes de jeunes d'autres pays pour échanger, comparer, partager et produire sur une thématique qui les concerne

18 31 40

## BESOINS SPÉCIFIQUES

### Partir malgré un handicap

Seul ou accompagné en fonction de ton handicap

37

### Connaitre les démarches

Tu peux réaliser plusieurs démarches pour bénéficier de dispenses, ou pour valoriser ton expérience à l'étranger à ton retour par exemple

14 15 16

Trouve le numéro de la question qui te correspond

## Je travaille en ce moment et je voudrais ...

### Partir en chantier

Un groupe de Belges part à la rencontre d'un groupe d'un autre pays pour accomplir un travail commun

17

### Partir en chantier international

1 ou 2 Belges rejoint un groupe constitué d'une douzaine de jeunes de nationalité différentes pour accomplir un travail commun

17

20

### Partir en mission humanitaire

Travailler pour une ONG dont la mission est d'apporter de l'aide urgente sur un territoire confronté à une crise humanitaire

29

### Partir avec le Corps Européen de Solidarité

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger, être nourri, logé, bénéficier d'un forfait pour son transport aller-retour et recevoir un peu d'argent de poche

18

40

### Partir en court-moyen-long terme

Travailler bénévolement pour une association à l'étranger pour plusieurs mois ou pendant les vacances

18

20

40

### Faire du Wwoofing

Travailler bénévolement sur une exploitation agricole biologique en échange du gîte et du couvert

27

### Partir avec une association

Combiner l'apprentissage d'une langue de manière intensive et le travail dans une association à l'étranger

40

### Faire un séjour en école de langues

Suivre des cours de langue de manière intensive dans un autre pays pendant une période de vacances

12

40

### Trouver un autre séjour

Séjour en famille d'accueil, en vacances, séjour à thème, séjour spécialisé dans un domaine professionnel, préparation aux tests officiels

40

VOLONTARIAT

LANGUES

### Faire une visite d'étude/Formation/ Prestation

Partir à l'étranger dans le but d'assister à une formation, un colloque, ou simplement rencontrer des professionnels d'autres pays

28 40

### Travailler à l'étranger

Effectuer son activité professionnelle dans un autre pays

22 40

### Faire un stage en entreprises/ associations

Effectuer un stage dans une entreprise ou dans une association et acquérir une nouvelle expérience professionnelle

28 40

### Faire un job saisonnier

Réaliser un travail temporaire qui s'exerce à des périodes fixes, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs

21 40

### Faire un WHV/PVT

Working Holiday Visa ou Permis Vacances Travail est un visa qui autorise un jeune Belge à séjourner et travailler en Australie, au Canada, en Corée du Sud, en Nouvelle-Zélande ou à Taïwan pour une période de maximum 12 mois

26

### Être jeune au pair

Partager le quotidien d'une famille à l'étranger, garder les enfants et effectuer quelques tâches ménagères

13

### Réaliser un projet de vie/vocation

Si tu as une vocation ou un projet de vie et dont l'une des étapes indispensables au développement de ton talent consiste à faire un séjour à l'étranger

40

### Faire le tour du monde

Découvrir le monde en explorant plusieurs expériences : cours de langue, volontariat, etc.

30

### Partir en échanges de groupes de jeunes

Rencontre entre un groupe de jeunes belges et un ou plusieurs groupes de jeunes d'autres pays pour échanger, comparer, partager et produire sur une thématique qui les concerne

18 31 40

## BESOINS SPÉCIFIQUES

### Partir malgré un handicap

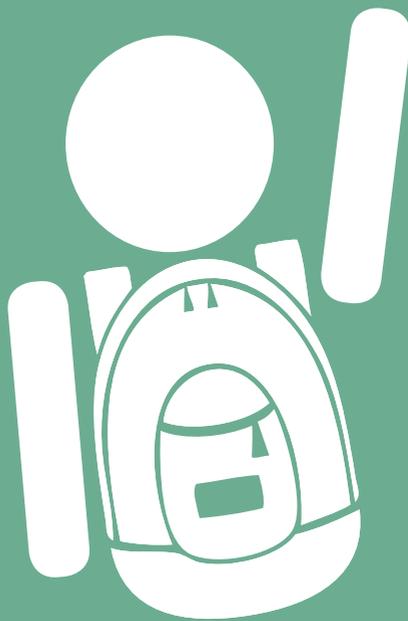
Seul ou accompagné en fonction de ton handicap

37

### Connaitre les démarches

Plusieurs démarches sont à effectuer pour se libérer afin de réaliser une expérience à l'étranger, et pour faire valoir cette expérience

23 24 25



# Je suis en secondaire

Comment puis-je...

## ... partir à l'étranger pendant les vacances avec un projet ?

1

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as l'âge requis pour participer au projet en question. Par exemple, pour du volontariat, tu dois être dans l'année durant laquelle tu atteindras 16 ans. Tu pourras également être volontaire si tu as moins de 16 ans, à condition que l'activité soit ponctuelle, encadrée et pédagogique. Concernant les séjours linguistiques ou les projets de groupe, appelés aussi échanges de jeunes, le programme **Erasmus+ / Jeunesse en Action**, géré par le **BIJ**, permet que ces projets soient réalisables dès 13 ans.
- Tu t'y prends suffisamment à temps (certains délais t'obligent à t'y prendre au moins un an à l'avance !).

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Partir faire du volontariat

Tu peux réaliser un projet de volontariat (sur l'environnement, un projet culturel, de rénovation, etc.) de 2 à 3 semaines aux côtés de jeunes venus de pays différents proposés par des organismes. Si tu as la possibilité de partir plus longtemps avec l'objectif d'améliorer tes connaissances linguistiques, tu peux faire un **Tremplins Langues** (3 semaines à 3 mois) ou partir avec le **Corps européen de solidarité** (2 à 12 Mois). Consulte alors la question n°18.

## BON À SAVOIR

Dans ta recherche de programmes permettant de partir faire du bénévolat à l'étranger, nous te conseillons d'être attentif aux différentes manières de partir. En effet, un nouveau secteur très lucratif s'est développé : le volontourisme. Des sociétés commerciales proposent de partir faire du volontariat de manière très onéreuse et parfois éloignée des valeurs que tu souhaites partager. Dans certains cas, ces projets ne sont même pas au bénéfice des populations locales. Alors sois très attentif avant de t'engager en te renseignant précisément sur l'organisme que tu auras choisi.

Privilégie les organisations de jeunesse, les associations sans but lucratif et les ONG.

## BON À SAVOIR

Faire du volontariat ne signifie pas la même chose que faire de l'humanitaire. Pour le premier, on parle surtout d'une rencontre interculturelle qui te permettra de découvrir une région, un pays, une communauté mais où la réciprocité est vraie aussi. Tandis que dans le cadre d'une mission humanitaire, tu viens en aide à une population en crise. De plus concernant le volontariat, aucune compétence précise n'est généralement requise. Il te faut de la bonne volonté. Pour une mission humanitaire, il est régulièrement demandé d'avoir des compétences (en santé, comme être médecin ou infirmier, dans le social, en économie, etc.).



### Partir faire du volontariat en Communauté flamande ou germanophone

Tu peux réaliser un projet de volontariat citoyen ou créatif dans une autre Communauté belge grâce au programme **Bel'J** géré par le **BIJ** en Fédération Wallonie-Bruxelles (rends-toi à la **question n°31** pour en savoir plus).



## Partir dans le cadre d'un séjour linguistique

Il existe différents organismes pour partir en séjour linguistique, certains sont commerciaux, d'autres des asbl. Il est également possible de faire des écoles de langues. Il s'agit d'une occasion unique pour toi de vivre une expérience interculturelle internationale pendant quelques semaines en vivant au sein d'une famille d'accueil ou en participant à un camp international tout en apprenant une nouvelle langue. A toi donc de choisir la structure qui t'encadrera en comparant bien leurs offres, leur philosophie et surtout leurs prix ! Des bourses peuvent être octroyées : renseigne-toi auprès de l'organisme en question en consultant **la question n°40**.



## Partir en groupe

Tu peux aussi construire un projet collectif et le déposer dans le cadre d'un programme existant.

Par exemple, le **BIJ** te propose différents programmes te permettant de mener un projet avec des jeunes d'autres pays en Europe (l'action **Échanges de jeunes** du programme **Erasmus+/Jeunesse en Action** mis en place par la Commission Européenne), en Afrique via le programme **Axes Sud** pour les 18-30 ans (pays éligibles : Algérie, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Maroc, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal ou Tunisie) ou encore au Québec. Attention, un encadrement doit être garanti si les membres du groupe ont entre 16 et 17 ans.

Le **Rotary** propose également des programmes d'échanges de jeunes réservés aux 16 à 19 ans en fin de cycle secondaire. Tu peux construire un projet avec d'autres jeunes belges, flamands ou germanophones.

Enfin, d'autres programmes peuvent aussi t'apporter aide, conseils et soutien financier. Pense aux actions menées par l'ONG **Plan Belgique** et aux différents appels à projets comme le **fonds Prince Albert** que tu peux trouver en surfant sur la toile et en consultant **les adresses utiles**.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : Action Père Damien, AFS, Asmae, ATD Quart Monde Belgique-ATD Jeunesse, BIJ, les Compagnons Bâisseurs, CLL Asbl, JAVVA, Quinoa, Rotary, SCI, SVI, WEP

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF Europe, BIJ, (Erasmus Junior), Fonds Prince Albert

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Centres Infor Jeunes, Dynamo International

## ... partir pour faire une deuxième rhéto ou une année préparatoire à l'université à l'étranger ?

2

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as ton certificat de l'enseignement secondaire supérieur.
- Tu as 18 ans maximum, ou 19 ans pour certaines destinations. Au-delà de tes 18 ans, tu peux trouver des formules en High School, en école privée ou réaliser une année préparatoire à l'université.



### TO DO LIST

#### ✓ T'INSCRIRE

Il faut entreprendre les démarches au début de ta première rhéto.

#### En Belgique :

Que ce soit en Flandre ou en Communauté germanophone, tu peux te réinscrire en rhéto dans l'école de ton choix. Seulement, tu devras gérer tout le côté administratif (recherche d'école, inscription, recherche d'une famille d'accueil...).

Pour trouver une école en Flandre, surfe sur le site de la Communauté flamande : 🖱️ [www.ond.vlaanderen.be](http://www.ond.vlaanderen.be)

Pour trouver une école en Communauté germanophone : 🖱️ [www.bildungserver.be](http://www.bildungserver.be)

#### Dans le monde :

Renseigne-toi auprès des différents organismes qui te proposent cette formule tels que le **WEP**, **YFU**, **AFS** ou **EF**. Tu trouveras leurs coordonnées dans 📌 **les adresses utiles** à la fin de la brochure.

#### ✓ METTRE TOUTES TES CHANCES DE TON CÔTÉ POUR TA RÉUSSITE

Cette année passée à l'étranger sera, évidemment, plus facile si tu connais déjà un peu la langue et/ou si tu t'inscris dans les mêmes options que celles suivies dans ton ancienne école. Pense à cela en

t'inscrivant et n'hésite pas à profiter de toutes les formules de cours de langue et tables de conversations à ta disposition dans ton école, ta ville ou en ligne. Le site  [wallangues.be](https://wallangues.be), par exemple, te propose des cours gratuits de néerlandais, d'anglais et d'allemand !

## ✓ ÉQUILIBRER TON BUDGET

Renseigne-toi sur les bourses (consulte la **question n°40**) qui peuvent t'aider à assumer une partie de ton projet ou directement auprès de l'organisme que tu as choisi.

Si tu as encore des hésitations, découvre le **témoignage** de Julie à la page 33.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : AFS, AILS, EF, e-twinning (échanges virtuels), Expedis, Information Planet, International Language Associates, Languages and Travel, Langues Vivantes, LSI, Rotary, WEP, YFU

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF Europe, AFS Expedis, Fonds Prince Philippe, SPW Plan Marshall 4.0

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Les Centres Infor Jeunes, European Students, Ploteus, SIEP, United World Colleges Belgium

**AUTRES** : [wallangues.be](https://wallangues.be)

## ... partir à l'étranger pour faire un job étudiant ?

3

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu rentres dans les conditions nécessaires pour les jobs étudiants en Belgique (minimum 15 ans en n'étant plus soumis à l'obligation scolaire à temps plein) et si tu as l'âge minimum autorisé dans le pays. Ton projet aura plus de chance d'aboutir si tu es âgé de 18 ans minimum.
- Tu t'y prends assez tôt pour t'informer sur ta destination, te préparer et te donner le temps de régler toutes les formalités administratives nécessaires avec les délais que cela implique (visa, passeport, permis de travail, vaccin, niveau de langue, etc.). Cette contrainte de temps est plus importante si tu pars en dehors de l'Espace Économique Européen (EEE).

### BON À SAVOIR

Informe-toi suffisamment pour garder ton droit aux allocations familiales (rends-toi à la question n°39) et pour ne pas devoir payer d'impôt.

### PLUSIEURS OPTIONS :

- En consultant les offres d'emplois et les jobs saisonniers disponibles en Europe : **Forem**, **StepStone**, **Job@**, **EuroGraduate**, **MegaJobs**; ou hors Europe : **Jobs Abroad**, **Monster**, **Overseas Jobs**, **The Riley Guide**, **Option Carrière** mais aussi **Dynamo International**. Consulte également la question n° 21.
- En allant à des salons études/jobs, salons de l'emploi, etc. mettant en avant un pays en particulier.
- En trouvant des bons plans comme le Wwoofing, un système de tourisme participatif qui permet d'être logé, nourri, blanchi en échange de services à la ferme, dans les champs, dans les bois, etc. Rends-toi à la question n°27 pour en apprendre plus sur le sujet.
- Les amateurs de clubs de vacances pourront quant à eux se renseigner auprès des grands tour-opérateurs ou d'autres filières de voyages organisés pour proposer leurs services en tant qu'animateur ou guide.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Les Centres Infor Jeunes, Dynamo International

**AUTRES** : EuroGraduate, Forem, Job@, Jobs abroad, Megajobs, Monster, Option Carrière, Overseas Jobs, StepStone, The Riley Guide

## ... partir faire un séjour linguistique en secondaire ?

4

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as entre 8 et 18 ans.
- Tu choisis de faire un séjour linguistique qui permet l'apprentissage intensif d'une langue tout en résidant à l'étranger.

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Un séjour scolaire

Certains programmes, tels qu'**Erasmus+**, permettent aux écoles d'organiser des échanges linguistiques ou des partenariats sur des projets européens entre des groupes scolaires de pays différents.

Tu pourrais aussi t'intéresser aux possibilités de séjours scolaires individuels. Cette formule est également proposée par **Erasmus+**, ainsi que par le programme privé ou coordonné d'**EXPEDIS** (pour les élèves de troisième, quatrième, cinquième année de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé).

Renseigne-toi auprès d'**AEF-Europe**, responsable du volet éducation/formation d'**Erasmus+** en Fédération Wallonie-Bruxelles et parles-en à tes professeurs et à ton directeur.



#### Un séjour extra-scolaire

Sache qu'il existe de nombreux opérateurs qui organisent des séjours linguistiques dans une multitude de pays (européens ou non). Les durées diffèrent de 2 semaines à une année de cours. Les formules proposées sont multiples. Ainsi, il est possible d'être hébergé dans une famille d'accueil, de suivre des cours ou tout simplement d'y faire un stage de vacances. De nombreux opérateurs qui proposent des séjours linguistiques sont repris dans

■ les adresses utiles.

Renseigne-toi bien sur le budget à prévoir et les possibilités de bourses existantes notamment en allant lire **la question n°40**.

Enfin, si ton budget ne te permet pas de faire appel à un organisme privé, plusieurs sites d'échanges linguistiques entre familles se développent également sur Internet. Il s'agit de mettre en relation gratuitement des personnes désireuses d'effectuer un séjour linguistique et des familles d'accueil. Ces rencontres peuvent se faire sur les sites  [echangeslinguistiques.com](http://echangeslinguistiques.com), [Lingoo](http://Lingoo), [Swapasap](http://Swapasap), ou encore [worldfamilyexchange.com](http://worldfamilyexchange.com). Cette solution te permettra peut-être de rencontrer une famille étrangère qui te proposera gratuitement de te rendre chez eux.



## TO DO LIST

### ✓ CHOISIR TA DESTINATION

Pour commencer tes démarches, choisis tout d'abord la langue que tu souhaites approfondir. N'hésite pas à comparer les formules (qualité des cours, précisions sur la famille, détails sur le logement) qui sont proposées afin que ton séjour puisse se dérouler comme tu l'espères.

### ✓ DÉFINIR TON BUDGET

Renseigne-toi sur les possibilités de réaliser un séjour linguistique à moindre coût. Contacte le Service Public de Wallonie (SPW) afin de t'informer sur les différentes bourses pouvant être octroyées :

 [www.mobilitédesjeunes.be](http://www.mobilitédesjeunes.be)

Le **BIJ** accorde aussi des bourses aux jeunes qui souhaitent apprendre une langue en se mettant au service d'une association en Belgique (programme **Bel'**), rends-toi à **la question n°31**) ou en Europe (programme **Tremplin langues** et avec le **Corps européen de solidarité**).

Pour un prix démocratique de 5 euros par mois, tu peux aussi t'inscrire à la ligue des familles. Tu pourras y effectuer un échange linguistique à moindre coût, via le « **club d'échanges linguistiques** » qui t'offre la possibilité de parfaire tes connaissances du néerlandais au sein d'une famille d'accueil. L'immersion totale y est garantie.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : AEF-Europe, AFS, AILS, Berlitz School Languages, Call International, Ceran Lingua, CLL-asbl, Collegium Palatinum, Cosmolingua, ELS, ESL, Expedis, Information Planet, Intaco Asbl, International Languages Associates, Languages and Travel, Langues Vivantes, WEP, YFU

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : BIJ, SPW

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Centres Infor Jeunes

**AUTRES** : [echangeslinguistiques.com](http://echangeslinguistiques.com), [Lingoo](http://Lingoo), [la ligue des familles](http://la.ligue.des.familles), [Swapasap](http://Swapasap), [worlfamilyexchange.com](http://worlfamilyexchange.com)

# 5

## ... partir suivre une partie de mes études secondaires dans un établissement scolaire en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu t'y prends au moins un an à l'avance afin de prendre tes dispositions auprès du chef d'établissement en Belgique et d'un établissement scolaire prêt à t'accueillir à l'étranger.
- Tu soumetts ta demande de changement d'école préalablement au chef de ton établissement scolaire. Le changement est autorisé toute l'année dans l'enseignement secondaire mais, au premier degré, sache qu'il est soumis à des conditions spécifiques.
- Tant au départ qu'au retour, tu veilles à ce que les diplômes ou attestations obtenus dans un pays soient reconnus par l'autre pays.



### TO DO LIST



#### INFORME-TOI SUR LE PAYS DE DESTINATION

Si tu fais une partie de tes secondaires en Communauté flamande ou germanophone, tu n'auras aucun problème d'équivalence, de légalisation ou d'homologation. Tu trouveras toutes les informations nécessaires via leurs sites :

Pour la Communauté flamande :

 <http://onderwijs.vlaanderen.be/nl/home>

Pour la Communauté germanophone :

 [www.bildungserver.be/desktopdefault.aspx](http://www.bildungserver.be/desktopdefault.aspx)

Si tu désires faire une partie de tes études secondaires en Europe, tu trouveras la plupart des informations sur le portail européen **Ploteus** :

 <https://ec.europa.eu/ploteus/fr/home>

## ✓ TROUVE UNE INSTITUTION QUI POURRAIT T'ACCUEILLIR

Il existe des programmes tels qu'**EXPEDIS** qui t'offre la possibilité de fréquenter un établissement scolaire d'une autre Communauté linguistique belge ou dans un autre pays. Ce programme est accessible aux élèves de la troisième année jusqu'à la rhéto et s'étend sur une période variant de 1 mois à une année scolaire entière. Attention, en rhéto tu ne pourras partir que durant les 3 premiers mois de l'année scolaire.

**AFS Programmes interculturels** te propose une expérience de minimum 3 mois au sein d'une nouvelle communauté d'accueil (famille, école, projet social), le **WEP** (World Education Program) propose aux 15-35 ans, à tout moment de l'année pour des périodes allant de 1 semaine à 18 mois, d'étudier un an à l'étranger, faire un stage en entreprise, suivre des cours de langue au bout du monde.

**YFU Bruxelles-Wallonie ASBL** soutient, pour sa part, les 15-21 ans dans le cadre de séjours d'échange d'un trimestre, un semestre, une année scolaire ou un été dans une famille d'accueil et une école publique.

Tant au départ qu'au retour, tu devras faire reconnaître tes diplômes et/ou titres obtenus dans un pays par l'autre pays. Cette reconnaissance de diplômes nécessite 3 étapes : **équivalence**, **légalisation** et **homologation**.

Rends-toi à la **question n°9** pour tout savoir sur ces 3 étapes indispensables.

## ✓ AVANT TON DÉPART

Renseigne-toi auprès des **Services d'équivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 🖱️ [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be). C'est à ce même service que tu devras, à ton retour, t'adresser pour procéder à l'équivalence de ton diplôme étranger. Cela te permettra de poursuivre tes études ou de travailler en Belgique.

Grâce à la réforme du décret de Bologne, la reconnaissance des diplômes obtenus sur le territoire européen a pu être facilitée.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : AFS, Expedis, Talencentrum Kasteel Van Velm, WEP, YFU

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF Europe, AFS

**ORGANISMES D'INFORMATION** : l'administration communale, la Communauté flamande et germanophone, Direction générale de l'Enseignement obligatoire, EURES, FWB, Ploteus

## ... partir et suivre mes études secondaires à distance ?

6

### C'EST POSSIBLE SI :

Tu choisis de poursuivre l'enseignement à distance (EAD) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et si, à la fin de cette formation, tu réussis les épreuves des Jurys (CEB, CESS, accès à la profession, etc.).



### TO DO LIST

#### ✓ AVANT

Tu peux t'inscrire quels que soient ton âge et ton niveau scolaire, à n'importe quel moment de l'année, pour bénéficier de l'enseignement à distance organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Pour cela, rends-toi sur le site :  [www.elearning.cfwb.be](http://www.elearning.cfwb.be)

L'inscription au programme est de 25€ mais selon les circonstances, tu pourrais bénéficier d'une inscription gratuite.

#### ✓ PENDANT

Tu peux poursuivre ta scolarité à l'étranger, où et quand tu le souhaites, à ton rythme et en fonction de tes disponibilités, grâce à un accompagnement pédagogique et administratif personnalisé. Concrètement, les supports de formation sont présents sur la plateforme en ligne. Si tu as des questions, tu peux échanger avec ton tuteur via une messagerie personnelle toujours sur cette plateforme ; les travaux peuvent y être téléchargés et une attestation de suivi peut être délivrée.

#### ✓ APRÈS

Les diplômes obtenus par le biais des Jurys ont la même valeur que ceux délivrés par les voies classiques de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.



## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : FWB

AUTRES : EAD, FWB

## Témoignage

### JULIE - 2<sup>ÈME</sup> RHÉTO À L'ÉTRANGER - CENTRE INFOR JEUNES D'ARLON

Très jeune, j'ai voulu commencer à apprendre les langues étrangères pour pouvoir communiquer avec les personnes que je rencontrais.

Je suis partie un an en tant qu'étudiante d'échange à Pacifica en Californie. Une ville à deux pas de San Francisco. J'ai refait une rhéto à Terra Nova High School. Un couple de personnes âgées m'a accueilli au sein de leur famille.

Avant mon départ, j'ai eu des appréhensions et en même temps j'étais impatiente de partir. Je pense qu'il faut juste surmonter sa peur de l'inconnu.

Parfois, on se sent loin de chez soi, on est «homesick», comme les américains disent. Mais ces moments-là ne duraient jamais longtemps pour moi. Je me suis fait de nombreux amis et j'étais très occupée entre les sports, les pièces de théâtre, la musique, le surf, le skate et la vie à la californienne.

Le retour à la réalité a été dur. Je m'étais vraiment bien intégrée et j'appréciais la vie que je menais là-bas. En partant aux USA, je me donnais une année supplémentaire pour choisir vers quelles études me tourner. Cependant en rentrant en Belgique, j'étais tout aussi perdue. Ce sont de grands changements qu'il faut savoir gérer. J'ai gardé de bons contacts et je retourne régulièrement dire bonjour à ma famille d'accueil et à mes amis.

Je suis devenue bilingue en anglais, ce qui est un atout non négligeable dans le monde du travail actuel. Cette expérience m'a également ouvert l'esprit et m'a permise de découvrir une culture totalement différente de la nôtre.



Je fais des  
études  
supérieures

Comment puis-je...

## ... partir à l'étranger en groupe avec un projet ?

Tu fais partie d'un groupe d'amis ou d'artistes et tu aimerais réaliser un projet avec eux, partir à la rencontre d'autres jeunes qui partagent les mêmes passions ? Tu aimerais monter un projet collectif et l'exporter ailleurs ? Tu voudrais inscrire ce projet dans un programme existant afin de bénéficier d'un encadrement et/ou d'une bourse ?

7

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu trouves l'organisme qui pourra t'aider financièrement ou t'encadrer.
- Tu montes un projet solide, cohérent, en accord avec tes partenaires.
- Tu respectes les conditions annoncées par l'organisation vers laquelle tu te seras tourné.

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Partir avec d'autres jeunes

Le BIJ peut soutenir des projets à l'étranger que tu proposes avec d'autres jeunes ou ton association via l'action **Échanges de jeunes** du programme **Erasmus+/Jeunesse en Action** mis en place par la Commission Européenne. Plusieurs programmes sont ouverts : **Axes Sud** (Afrique), **Québec** ou encore **Droits de l'Homme-Droits sociaux**. Ces projets doivent être menés en commun avec des jeunes d'autres pays.

Le BIJ propose encore d'autres programmes pour des groupes jusqu'à 3 personnes tels que **Artichok** (pour les artistes), **Entrechok** (pour des jeunes qui souhaitent lancer un projet citoyen, culturel, commercial, associatif, etc.). Surfe sur BIJ  [www.lebij.be](http://www.lebij.be) pour voir si un programme peut correspondre à tes attentes.

Enfin, sache que d'autres organismes proposent aussi des bourses pour soutenir des échanges de jeunes, rends-toi à la **question n°40** pour en découvrir plus !



## Te joindre à un groupe pour un échange de jeunes

Plusieurs organismes proposent différents échanges de jeunes, même lorsque tu décides de partir seul. Tu rejoins un groupe de jeunes belges et tu pars avec ce groupe dans un autre pays à la rencontre d'autres groupes de jeunes.

Il est également possible de participer à un échange où des groupes de jeunes d'autres pays sont accueillis en Belgique. Tu pourras notamment contacter des organismes tels que **Dynamo International**, les **Compagnons Bâisseurs** ou **JAVVA**, ou encore des **Maisons de Jeunes** pas loin de chez toi. Toutes les coordonnées de ces institutions se trouvent dans  **les adresses utiles**.



## Faire un échange avec d'autres jeunes belges, flamands ou germanophones

Quelques programmes peuvent t'apporter l'aide, les conseils et le soutien financier nécessaires. Pense au programme **Bel'J** (consulte la **question n°31**); à certains projets rassemblant des jeunes venus des 4 coins de la Belgique c'est le cas par exemple des actions menées par l'ONG **Plan Belgique** et aux différents appels à projets que tu peux trouver en surfant sur la toile.



## Partir avec un groupe et un projet culturel

**Wallonie-Bruxelles International (WBI)** a aussi développé des programmes de promotion des créateurs culturels à l'étranger vers lesquels tu peux te tourner en fonction de la nature de ton projet : **Wallonie-Bruxelles Images** pour l'audiovisuel, le cinéma et le multimédia, **Wallonie-Bruxelles Musiques** pour les supports musicaux et le spectacle vivant musical, **Wallonie-Bruxelles Théâtre / Danse** pour le théâtre et la danse.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : Action Père Damien, Apare, Asmae, BIJ, Caritas International, les Compagnons Bâisseurs, Contact J, Défi Belgique-Afrique, Dynamo International, Enfant de la paix (Inde), Forges Saint-Roch, JAVVA, ICYE, Languages and Travel, l'ONG Plan Belgique, Quinoa, SCI, WBI, WEP

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : BIJ, Fonds Prince Philippe, etc.

## ... partir à l'étranger pour y suivre des études ?

8

Tu aimerais poursuivre tes études supérieures à l'étranger ?  
Pour un trimestre, une année voire le cursus tout entier ?

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu entres dans les conditions d'admission à l'enseignement supérieur.
- Tu as obtenu ton CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur) ou ton diplôme ou certificat de l'enseignement supérieur de promotion sociale.
- Tu commences tes démarches au moins un an avant ton départ, selon la formule choisie.
- Tu entres dans les conditions d'admission à l'Université ou la Haute Ecole du pays de ton choix (droit d'inscription spécifique pour les étrangers, paiement d'un minerval, niveau de langue suffisant, etc.).

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Partir en Erasmus

Le programme **Erasmus** permet d'effectuer une partie de tes études supérieures à l'étranger.

Les bourses octroyées par les pouvoirs publics comme la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie (les bourses du **Fonds de la mobilité**, bourses **Erasmus Belgica**, etc.) peuvent t'aider à réaliser ton projet.

Attention, pour ce faire, tu dois répondre à d'autres conditions :

- Être étudiant.
- Avoir au minimum 18 ans et maximum 30 ans.
- Avoir la nationalité d'un des pays participants ou posséder une carte de résident valable 10 ans (à moins que tu sois réfugié politique ou apatride ou que tu sois inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur

situé dans un pays participant).

- Être en 2<sup>ème</sup> BAC au minimum et avoir reçu les accords nécessaires de la part de ton établissement scolaire et de l'établissement d'accueil.
- Ne pas avoir fait d'autres séjours d'études Erasmus.

Si tu as encore des hésitations, découvre le **témoignage** de Romane à la page 57.



## TO DO LIST

### ✓ AVANT DE PARTIR

N'hésite pas à te renseigner au sujet de ton projet Erasmus dès ton entrée dans l'enseignement supérieur. Attention, fais en sorte de t'y prendre 6 à 12 mois à l'avance !

Une fois ton projet sélectionné et accepté par ton établissement, tu devras signer une convention d'études : tu recevras alors une Charte des étudiants Erasmus, qui définit tes droits et tes devoirs pendant la période d'études à l'étranger.

Tu peux, si le budget de ton établissement le permet, obtenir une bourse Erasmus afin de t'aider à couvrir les frais de voyage et de séjour (y compris frais d'assurance). Pour ce faire, contacte le bureau des relations internationales de ton établissement. Les modalités liées à ce financement doivent être précisées dans un contrat de bourse. Les étudiants Erasmus présentant des besoins spécifiques peuvent solliciter une subvention complémentaire. Toutefois, que tu obtiennes ou non une bourse Erasmus, tu ne paieras aucun droit d'inscription, de scolarité, d'examen et d'accès à la bibliothèque et aux laboratoires dans l'établissement d'accueil. Certains proposent même des cours de langue intensifs à leurs étudiants étrangers.

### ✓ À LA FIN DE TON SÉJOUR

L'institution d'accueil vous fournira, à toi et à ton établissement d'origine, une attestation de séjour. L'établissement d'origine doit assurer, par l'usage des crédits (ECTS), la pleine reconnaissance des activités reprises dans la convention d'études et menées de manière satisfaisante au cours de la période de mobilité Erasmus. Tu devras alors rédiger un rapport de mobilité.



## Partir avec un organisme

Le portail « **étudier ou enseigner à l'étranger** » de **WBI (Wallonie Bruxelles International)** t'informe sur les possibilités de séjours, d'études, de formations, de recherches, de spécialisations et d'enseignements dans les pays partenaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une brochure est éditée chaque année pour répondre à tes questions sur le sujet. Tu la trouveras sur le lien suivant 🖱️ [www.wbi.be/fr/etudierouenseigner](http://www.wbi.be/fr/etudierouenseigner)

De nombreuses associations proposent également ce type de séjour, en tant qu'élève régulier ou libre dans une école privée. Il s'agit ici de séjours à finalité linguistique avant tout. Attention, cela peut coûter assez cher !

Compare bien les prix et les conditions des différentes formules proposées.



## Partir seul

Tu peux choisir de t'inscrire de ta propre initiative dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. Attention, si ton année à l'étranger est ratée, elle sera également comptabilisée comme telle en Belgique tandis que si elle est réussie tu devras encore obtenir une équivalence de diplôme. N'hésite pas à consulter le site de **Ploteus** (🖱️ <http://ec.europa.eu/ploteus/>) où tu trouveras toutes les informations utiles pour réaliser des études à l'étranger (bourses, systèmes éducatifs par pays, par niveau d'études, formalités et autres renseignements).

Divers organismes proposent des bourses pour effectuer une ou plusieurs années à l'étranger. Les critères d'octroi sont assez variés : type d'études, destination, niveau de revenus, etc. Pour en savoir plus, rends-toi à la **question n°40**.

Si tu pars directement après tes études secondaires et que tu suis l'entièreté de tes études supérieures à l'étranger, renseigne-toi au maximum sur les conditions d'entrée dans le pays et dans l'école ou l'université où tu comptes aller. Effectue les démarches nécessaires dès ta rhéto pour éviter que ton plan ne tombe à l'eau. N'oublie pas qu'à ton retour, il faudra introduire une demande d'équivalence de diplôme. Consulte la **question n°9** pour tout savoir sur cette étape importante.

Si tu n'as réalisé qu'une année ou une partie de tes études à l'étranger et que tu veux continuer en Belgique, tu dois t'adresser à l'établissement où tu souhaites poursuivre tes études pour qu'il valorise ce que tu as déjà accompli à l'étranger. Tu peux également décider d'entamer ton cursus en Belgique et d'en faire une partie à l'étranger. Renseigne-toi auprès du secrétariat de l'établissement d'études supérieures belge de ton choix pour voir s'il propose des programmes de mobilité directement liés à ton cursus.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : AILS, Com. For Education exchange between USA and Belgium, EF, ELS, European Student, Information Planet, Languages and Travel, Langues Vivantes, WEP, YFU.

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF, AFS, AUF, BAEF, Com. For Education exchange between USA and Belgium, European students, FWB, Rotary, Royal Belgian benevolent Society, SPW Plan Marshall 4.0, Taipei Representative Office, WBI

**ORGANISMES D'INFORMATION** : European students, Ploteus, SPIE, WBI



**ÉTUDES, SÉJOURS LINGUISTIQUES, JOBS, STAGES & VOLONTARIAT**  
..... TON AVENTURE À L'ÉTRANGER COMMENCE SUR .....

WEP.BE

## ... partir et bénéficier d'une équivalence de mon diplôme ?

9

Tu désires effectuer des études à l'étranger ? Les approfondir ? Ou tu désires travailler à l'étranger ? Avant de te lancer, sais-tu si tes diplômes et/ou tes formations sont valables partout ?



### TO DO LIST

#### ✓ LES PROCÉDURES D'ÉQUIVALENCE

Une équivalence est un document qui détermine, dans un pays, la valeur des études suivies à l'étranger. Elle est toujours fournie par le pays d'accueil en fonction de sa structure d'enseignement.

Le pays d'accueil doit reconnaître la valeur des études que tu as suivies auparavant. Avant ton départ, renseigne-toi auprès du **Service d'équivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) :

 [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be).

Pour savoir à qui t'adresser dans le pays d'accueil pour introduire ta demande d'équivalence, rends-toi sur le site [www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net), tu y trouveras une liste de contacts par pays.

#### ✓ LES PROCÉDURES DE LÉGALISATION

Pour pouvoir être reconnu à l'étranger, ton diplôme ou certificat obtenu doit faire l'objet d'une procédure de légalisation. Cela signifie que la signature du directeur de l'établissement scolaire figurant sur ton document doit être authentifiée par le **service de légalisation** de la FWB ou par l'**administration communale** où est situé ton établissement scolaire.

Si tu comptes poursuivre tes études dans un autre pays que la France, l'Allemagne, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie et l'Estonie, le Ministère des Affaires étrangères devra également authentifier ton diplôme ou ton certificat.

Pour savoir quel type de reconnaissance ton diplôme doit obtenir, rends-

toi sur le site des Affaires étrangères :

 [http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/Legalisation\\_de\\_documents/Criteres\\_de\\_recherche](http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/Legalisation_de_documents/Criteres_de_recherche)

## ✓ LES PROCÉDURES D'HOMOLOGATION

La validation du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ainsi que l'obtention d'un duplicata de diplôme (extrait de registre) est assurée par la **Direction générale de l'Enseignement obligatoire** qui vérifiera que tes études ont été accomplies conformément aux prescriptions légales en vigueur en FWB.

Si ton diplôme ou ton certificat est homologué, cela signifie que les études que tu as suivies, au niveau du contenu et des programmes, ont été contrôlées et validées.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Administration communale, Direction générale de l'Enseignement obligatoire, FWB (Service des équivalences)

## ... partir à l'étranger pour y faire un stage pendant mes études ?

10

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Faire un stage via Erasmus

Le programme **Erasmus**, depuis des années, offre aux jeunes de l'Europe entière l'opportunité d'effectuer une partie des études supérieures à l'étranger (voir la question n°8). Désormais, il est également possible de solliciter une bourse **Erasmus** pour effectuer un stage dans une entreprise ou un organisme à l'étranger pour une période comprise entre 2 et 12 mois pendant tes études. Généralement, il n'est pas possible de cumuler plus de 12 mois de mobilité par cycle (bachelier, master, doctorat).

Pour y accéder, il faut être régulièrement inscrit dans un établissement d'études supérieures. Ce stage peut être valorisé dans le cadre de ton diplôme belge. 33 pays sont concernés : les 27 Etats membres de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Suisse, le Maroc et la Turquie.

Attention, si tu veux te rendre en Grande-Bretagne, sois attentif aux changements liés au Brexit.

N'hésite pas à te renseigner auprès de ton établissement scolaire ou sur le site de **AEF Europe**.

Enfin, sache qu'il n'est pas possible d'introduire une demande de subvention à titre personnel : les stages n'ont lieu que dans le cadre d'une collaboration entre établissements adhérents à la **Charte Universitaire Erasmus**.



### TO DO LIST



#### AVANT DE PARTIR

N'hésite pas à te renseigner au sujet de ton stage **Erasmus** dès ton entrée dans l'enseignement supérieur.

Une fois ton projet sélectionné et accepté par ton institution, tu devras signer une convention de stage. Celle-ci inclut une convention de formation et un engagement envers la qualité du stage.

Tu recevras alors une **Charte des étudiants Erasmus**, qui définit tes droits et devoirs pendant la période de stage à l'étranger.

Les étudiants peuvent, si le budget de leur institution le permet, obtenir une bourse **Erasmus** afin de les aider à couvrir les frais de voyage et de séjour (y compris frais d'assurance). Pour ce faire, contacte le bureau des relations internationales de ton institution. Les modalités liées à ce financement doivent être précisées dans un contrat de bourses. Les étudiants **Erasmus** présentant des besoins spécifiques peuvent solliciter une subvention complémentaire.

### ✓ À LA FIN DE TON SÉJOUR

L'institution d'accueil vous fournira, à toi et à ton établissement d'origine, une attestation de séjour. L'établissement d'origine doit assurer, par l'usage des crédits (ECTS), la pleine reconnaissance des activités reprises dans la convention de stage et menées de manière satisfaisante au cours de la période de mobilité **Erasmus**. Tu devras alors rédiger un rapport de mobilité.



### Partir avec un organisme

Plusieurs organismes te permettent de partir à l'étranger faire un stage dans le cadre de tes études.

Le **BIJ** en est un exemple avec son programme **Québec Coursus**, qui permet à des étudiants âgés entre 18 et 30 ans, soit de rechercher des informations ou de rencontrer des personnes ressources dans un domaine lié à leurs études (minimum 7 jours – 1 à 10 participants), soit de vivre une expérience pratique de travail en milieu professionnel liée à leur parcours académique (minimum 3 semaines – projet individuel).

**Wallonie Bruxelles International** offre également des opportunités de stage

en entreprise pour des futurs diplômés, des bourses de recherche et de spécialisation et la possibilité de partir à l'étranger en tant qu'assistant en langue française.

Si tu étudies les sciences économiques ou le commerce international, d'autres opportunités s'offrent à toi via l'**AIESEC** ou **Explort AWEX**. Jette un coup d'œil sur leurs sites pour découvrir comment y accéder !

Pour les étudiants universitaires en sciences, technologie, ingénierie, agriculture ou arts appliqués, l'**IAESTE** permet d'effectuer un stage rémunéré en entreprise.

Pour les étudiants en droit, **ELSA** propose des bourses à des étudiants souhaitant effectuer un séjour de terrain dans le cadre d'un travail de fin d'études en lien avec une problématique de développement.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : AEF Europe, AIESEC, BIJ, ELSA, Explort AWEX, IAESTE, WBI

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF Europe

**ORGANISMES D'INFORMATION** : AEF Europe, Erasmus Student Network Belgium

## ... partir faire du volontariat ?

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as au minimum 16 ans.
- Tu veilles à t'informer un maximum sur le statut de volontaire, tes droits et tes obligations. Par exemple, pour ne pas devoir payer de cotisations sociales ou ne pas devoir payer des impôts, ton « défraiement », déterminé par l'organisation qui t'emploie comme volontaire, ne peut dépasser un certain montant par jour ou par an.

### BON À SAVOIR

Ces dernières années le « volontourisme » a pris de l'ampleur. Pour savoir ce dont il s'agit, rends-toi à la question n°1.

- Tu as un certain budget.

### BON À SAVOIR

Contrairement à ce que tu pourrais croire, faire du volontariat ou du bénévolat à l'étranger n'est pas une solution de voyage gratuite ! Les organisateurs de ce type d'expérience sont souvent des associations qui ne peuvent pas assumer seules certains frais. Tu devras prévoir les frais de voyage liés à ton transport, aux documents, aux assurances ou aux vaccins. Des frais de cotisation ou d'inscription peuvent t'être demandés, ils permettront de financer les frais de fonctionnement de l'association intermédiaire qui organise ton départ. Enfin, des frais de participation au projet te sont souvent demandés afin d'amortir ta nourriture et ton logement, par exemple. Ces frais varient selon le type de chantier, le pays de destination et l'association d'accueil.

## BON À SAVOIR

Le volontariat est différent de la mission humanitaire, tu trouveras également plus d'explications à la question n°1.

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Faire du volontariat en Belgique

Beaucoup de secteurs recrutent des volontaires : événements sportifs, culturels, artistiques ou musicaux, écoles de devoirs, ateliers créatifs, crèches, cliniques, centres pour personnes handicapées, centres de santé mentale, etc.

Plusieurs associations proposent des chantiers locaux de courte durée ouverts à tous, qui peuvent constituer une porte d'entrée dans le volontariat autour de différentes thématiques, notamment **JAVVA**, **les Compagnons Bâtisseurs**, le **SCI**. Le **Wwoofing** offre également l'opportunité de s'investir ponctuellement dans des projets liés à l'agriculture durable et raisonnée. Pour en connaître plus sur le Wwoofing, rends-toi à la **question n°27**.

Enfin, la formule du **BIJ Bel'J** propose des bourses pour un volontariat citoyen ou créatif en Communauté flamande ou germanophone (réfère-toi à la **question n°31**).

Le site 🖱️ [www.levolontariat.be](http://www.levolontariat.be) te permettra de parcourir toutes les informations légales et les actualités sur le volontariat. Tu y trouveras également les demandes urgentes des associations qui recherchent des volontaires.



#### Faire du volontariat à l'étranger

Plusieurs organismes proposent des séjours d'immersion à l'étranger. Il s'agit généralement de projets collectifs (entre 6 et 12 personnes) qui demandent un temps de préparation et une formation préalable au départ.

Il est demandé aux participants de prendre en charge plusieurs dépenses (le transport jusqu'au lieu du projet, les frais administratifs, les vaccins, etc.) et, parfois, d'organiser des activités de récolte de fonds avant le départ.

Le programme **Tremplin Jeunes**, avec ses 2 actions Langue/Job, permet aux jeunes de 18 à 30 ans de se rendre dans un pays européen ou ailleurs pour pratiquer la langue du pays et/ou pratiquer une activité en rapport avec leur parcours professionnel. Si tu es intéressé, n'hésite pas à te rendre sur le site Internet du **Bureau International Jeunesse**.

Pour une expérience individuelle à l'étranger, découvre également la possibilité de partir avec le **Corps européen de solidarité**, géré par le **BIJ**. Consulte la **question n°18** pour découvrir les nombreuses offres proposées par des organisations d'accueil.

Si tu t'intéresses principalement à du volontariat « en solo » dans des pays en dehors de l'Europe, pense aux projets de volontariat à court, moyen ou long terme proposés par des organismes tels que le **SCI**, le **SVI**, **les Compagnons Bâtisseurs**, **JAVVA**, **Dynamo International**, etc. qui peuvent te permettre de faire du volontariat chez l'un des partenaires membres de leurs réseaux internationaux. Pour plus d'informations sur chacun de ces projets, rends-toi sur leurs sites Internet.

L'**Organisation internationale de la francophonie** (OIF) dispose également d'un programme de volontariat, le **VIF**, qui te permet de partir pour une période de 12 mois. Rends-toi sur leur site dans l'onglet « Action » puis « Jeunesse » pour en savoir plus.



## Participer à un chantier international

### BON À SAVOIR

Le volontariat est différent de la mission humanitaire, tu trouveras plus d'explications à la **question n°1**.

Participer à un chantier, c'est s'engager pour soutenir une action ou une cause. Il s'agit d'un projet de volontariat (sur l'environnement, sur un projet culturel, social, humanitaire, de rénovation, de coopération au développement, etc.).

De 2 à 3 semaines (souvent durant les vacances d'été), il est réservé à des groupes de 10 à 15 jeunes de plus de 18 ans, venus de pays différents, avec maximum deux personnes venant du même pays. Les travaux à effectuer peuvent être très variés : restauration ou aménagement de locaux, animations pour enfants, travaux de protection de l'environnement, etc.

Contrairement à l'humanitaire, tu n'es pas obligé de posséder une qualification spécifique, ta motivation est le seul critère ! En ce qui concerne la langue utilisée, il s'agit généralement de l'anglais qui est le plus souvent connu et utilisé. Parfois, c'est le pays où est organisé le chantier qui détermine la langue d'usage.

La plupart des organisations qui proposent les chantiers internationaux peuvent demander une cotisation annuelle et un droit d'inscription variant en fonction des destinations souhaitées. Certaines y incluent une assurance couvrant la responsabilité civile et les risques d'accident. Concernant les frais de participation, les prix varient suivant le chantier, le pays de destination et l'association d'accueil : cela peut aller du forfait « tout compris » à la prise en charge de tout ou une partie des frais par les participants.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : Action Père Damien, AFS, AfriCapSud, AIESEC, Apare, ASF Belgique, Asmae, ATD Quart Monde Belgique, BIJ, les Compagnons Bâisseurs, contact 2103, Contact J, Défi Belgique Afrique, Dynamo International, Enfant de la paix (Inde), Forges Saint-Roch, ICYE, JAVVA, Languages and Travel, Langues Vivantes, OIF, ONG Plan Belgique, Project Abroad, Quinoa, SCI, Service Protestant de la Jeunesse, Taxi Brousse-Sénégal, WBI, WEP

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AFS, BIJ

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Centre Infor Jeunes, Dynamo International

## ... partir en Flandre ou en Communauté germanophone pour apprendre une langue ?

12

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Poursuivre tes études supérieures

Sache que les diplômes obtenus en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en Communauté flamande ou germanophone sont automatiquement reconnus comme équivalents entre eux. Tu peux donc, sans problème, t'inscrire dans une haute école ou une université d'une autre Communauté linguistique. Veille, cependant, à avoir un niveau de langue suffisant. Pour des renseignements sur les études, n'hésite pas à contacter le Ministère de l'enseignement et de la formation en Communauté flamande 📧 [www.ond.vlaanderen.be](http://www.ond.vlaanderen.be) ou le Ministère de la Communauté germanophone 📧 [www.dglive.be](http://www.dglive.be).



#### Réaliser un séjour d'immersion linguistique

Une autre possibilité est d'effectuer un séjour d'été avec un organisme public ou privé tel qu'AFS, WBI, le WEP, les Centres de langues-CLL Asbl, et bien d'autres. À toi de choisir la structure qui t'encadrera en comparant leurs offres, leur philosophie générale et surtout leurs prix ! Des bourses peuvent être disponibles, tu trouveras plus d'informations à la question n°40.



#### Faire un échange avec d'autres jeunes belges, flamands ou germanophones autour d'un projet

Quelques programmes peuvent t'apporter aide, conseil et soutien financier nécessaires.

Le programme Bel', par exemple, te permet de partir dans une des deux autres Communautés linguistiques de Belgique, dans le cadre d'un projet de volontariat ou d'un projet d'échange entre jeunes. Rends-toi à la question n°31 pour tout savoir sur ce programme.

Le **Fonds Prince Philippe**, qui dépend de la Fondation Roi Baudouin, soutient aussi des projets qui stimulent le dialogue et les échanges entre les différentes Communautés du pays.

Renseigne-toi également sur les projets rassemblant des jeunes venus des 4 coins de la Belgique comme c'est le cas par exemple pour les actions menées par l'ONG **Plan Belgique**. D'autres programmes et appels à projets peuvent te permettre ce type d'immersion linguistique.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : AILS, BIJ, Dynamo International, les Compagnons Bâisseurs, Ceran Lingua, CLL ASBL, Collegium Palatinim, Cosmolingua, EF, Languages and Travel, Langues Vivantes, ONG Plan Belgique, WBI, WEP

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AFS, AEF Europe, BIJ, Fonds Prince Philippe, FWB, Lions International, Rotary, SPW

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Centres Infor Jeunes, European students, Ploteus, SIEP

## ... partir à l'étranger comme jeune au pair ?

13

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as entre 17 et 30 ans.
- Tu es prêt à vivre dans une famille qui n'est pas la tienne, à effectuer des tâches ménagères et familiales et tu aimes les enfants.
- Tu effectues les démarches et respectes les conditions nécessaires, différentes selon le pays de destination.



### TO DO LIST

#### ✓ EXAMINER LES DIFFÉRENTES FORMULES EXISTANTES

Il est fortement conseillé de passer par un organisme agréé par souci de sécurité et de qualité du séjour. Pour s'assurer du sérieux d'une agence, cherche sur son site le logo d'une des associations suivantes : **IAPA** et/ou **Go Au Pair**.

#### ✓ SE RENSEIGNER SUR LES CONDITIONS PROPRES À TA DESTINATION

Bien que les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) aient signé un accord sur le placement au pair, ils appliquent leurs propres législations nationales qui varient évidemment d'un pays à l'autre.

Pour les pays hors EEE, qui n'ont pas signé cet accord, les conditions sont plus restrictives. Aux Etats-Unis, par exemple, tu dois avoir entre 18 et 25 ans, bien parler anglais, avoir une bonne expérience avec les enfants, être obligatoirement non-fumeur, avoir ton permis de conduire et être disponible une année entière, dans un organisme reconnu par l'ambassade.

Au Canada, le travail au pair n'existe pas dans la législation du pays.

En Australie, où il y a beaucoup de demandes, il est très difficile de séjourner au pair car il est impossible d'obtenir un visa de travail pour ce type de séjour. Une première solution est de suivre des cours pour obtenir alors un visa d'étudiant. Tu trouveras des informations utiles

pour chaque destination sur <http://diplomatie.belgium.be>.

Une deuxième solution est de partir avec un permis vacances travail (PVT). À ce propos, rends-toi à la **question n°26** pour tout savoir dessus.

## ✓ SE RENSEIGNER SUR LES CONSÉQUENCES SOCIALES

Le droit aux allocations familiales n'est en principe pas maintenu durant ton séjour en tant que jeune au pair. Il est toutefois possible de les maintenir, rends-toi à la **question n°39** pour avoir plus de précisions.

Pense aussi à vérifier avec ta mutuelle si la Belgique dispose d'une convention avec ton pays d'accueil (vois la **question n°38**). Selon l'accord européen, les Etats doivent énumérer les prestations qui te seront garanties durant ton séjour chez eux, que ce soit pour la maladie, la maternité ou l'accident.

Si tu es en stage d'insertion professionnelle, informe-toi auprès de l'**ONEM**. Il est parfois possible de prendre en compte ton séjour à l'étranger pour le stage d'insertion professionnelle. Pour connaître les détails, rends-toi à la **question n°16**.

Si tu perçois des allocations de chômage ou d'insertion professionnelle, préviens ton organisme de paiement. Tu n'en percevras plus le temps de ton séjour. À ton retour, tu peux te faire réadmettre au bénéfice des allocations sans devoir fournir de nouvelles preuves d'admissibilité lors de ta réinscription. Pour plus de détails, rends-toi à la **question n°15**.

## ✓ POSE TA CANDIDATURE

Sur le site des agences (mentions **IAPA** ou **Go Au Pair**), tu trouveras la liste des pièces à fournir et les formalités administratives qu'elles prennent en charge.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : Language and Travel, Ligue des familles, le WEP et les nombreux sites Internet :

[www.4familycare.com](http://www.4familycare.com)

[www.aupair-world.net](http://www.aupair-world.net)

[www.ackroyd.be](http://www.ackroyd.be)

[www.avantilanguage.com](http://www.avantilanguage.com)

[www.aupairbelgium.be](http://www.aupairbelgium.be)

[www.findaupair.com](http://www.findaupair.com)

[www.au-pair-box.com](http://www.au-pair-box.com)

[www.homefromhome.be](http://www.homefromhome.be)

[www.aupaircare.com](http://www.aupaircare.com)

[www.iapa.org](http://www.iapa.org)

[www.aupairinteractive.com](http://www.aupairinteractive.com)

[www.liguedesfamilles.be](http://www.liguedesfamilles.be)

[www.aupairsearch.com](http://www.aupairsearch.com)

[www.planetaupair.com](http://www.planetaupair.com)

[www.aupair-stufam.be](http://www.aupair-stufam.be)

[www.web-aupair.net](http://www.web-aupair.net)

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Go Au Pair, IAPA

## Témoignage

### ROMANE - ÉRASMUS - CENTRE INFOR JEUNES D'ARLON

J'ai pris part au programme Erasmus au deuxième quadrimestre de la 1<sup>ère</sup> année du Master et ai habité 5 mois à Prague en République Tchèque.

La plus grande difficulté a été mon intégration avec la population tchèque qui a ses propres opinions sur l'Europe de l'Ouest. La langue posait parfois problème en dehors du milieu académique, tout le monde ne parlait pas anglais.

J'ai appris beaucoup sur l'Europe de l'Est, de son rôle dans le monde, mais surtout des différences culturelles intra-Europe, alors qu'on parle souvent d'une « culture européenne ». Les pays de l'Est sont très intéressants car souvent inconnus, moins touristiques, mais tellement riches en culture et en histoire. Étonnamment, c'est également avec ce type d'expérience qu'on en apprend beaucoup sur soi-même.

Je donnerais comme conseil d'avoir un esprit le plus ouvert possible, même si certaines choses ne nous paraissent pas normales, censées même. Erasmus est une expérience exceptionnelle qu'il ne faut pas hésiter à vivre. C'est un moyen de se dépayser, d'apprendre d'autres cultures. La différence culturelle doit être considérée comme quelque chose d'enrichissant, surtout dans notre monde actuel dans lequel on a tendance à considérer ce qui est différent comme une faiblesse, voire une menace. Mais c'est une chance...



Je suis  
demandeur  
d'emploi

Comment puis-je...

... partir et entreprendre les démarches nécessaires

avant mon départ ?

14



## TO DO LIST

### ✓ SI TU ES CHÔMEUR COMPLET INDEMNISÉ ET QUE TU VEUX PRENDRE TES CONGÉS POUR PARTIR À L'ÉTRANGER EN VACANCES :

Tu as droit à 4 semaines de congés par an (soit 24 jours ouvrables, samedis inclus). Pendant ce temps, tu n'es plus obligé d'être disponible sur le marché de l'emploi, ni de résider en Belgique.

Avant les vacances, tu ne dois accomplir aucune formalité.

Pendant les vacances, tu dois mentionner les jours de vacances sur ta carte de contrôle en indiquant la lettre V. Attention, tu ne peux ni travailler ni bénéficier d'une rémunération pendant cette période.

### ✓ SI TU ES EN STAGE D'INSERTION ET QUE TU VEUX SUIVRE UNE FORMATION À L'ÉTRANGER :

Si tu as moins de 25 ans et que tu es en stage d'insertion professionnelle, tu peux faire prendre en compte ta période de formation à l'étranger dans ton stage. Pour cela, tu dois introduire ta demande auprès de ton organisme de paiement ou ton bureau de chômage grâce au **formulaire C36.5**.

Que ta demande de dispense soit acceptée ou non, il est impératif que tu declares au service régional de l'emploi (**le Forem, Actiris ou ADG**) que tu es à l'étranger.

Si tu quittes la Belgique en tant que jeune en stage d'insertion professionnelle, sans avoir obtenu de dispense, ton stage sera suspendu pendant la durée de ton séjour à l'étranger et prolongé de la durée de ce séjour.

Fais attention aux conséquences sur tes allocations familiales (rends-toi à la **question 39** pour en savoir plus).

## ✓ SI TU ES CHÔMEUR COMPLET INDEMNISÉ ET QUE TU VEUX SUIVRE UNE FORMATION OU UN STAGE À L'ÉTRANGER

Aucune dispense n'est en principe accordée lorsque les cours ou les activités du programme de formation n'atteignent pas au moins 4 semaines ou au moins 20 heures en moyenne par semaine.

La dispense est accordée pour une période de 3 mois maximum par année civile.

Si tu es bruxellois, il faut introduire une demande de dispense auprès de ton organisme de paiement ou ton bureau de chômage au moyen du **formulaire DV94A**. Le service de dispenses d'**Actiris** accordera ou non la dispense.

Si tu es wallon ou résident de la Communauté germanophone, il faut introduire une demande de dispense auprès de ton organisme de paiement ou ton bureau de chômage au moyen du **formulaire D94A**. Le service Dispenses du **Forem** ou de l'**ADG** accordera ou non la dispense.

## ✓ SI TU ES CHÔMEUR COMPLET INDEMNISÉ ET QUE TU VEUX ALLER CHERCHER DU TRAVAIL À L'ÉTRANGER

Sache qu'en principe, tu dois résider en Belgique pour percevoir les allocations de chômage. Cependant, à certaines conditions (être inscrit comme demandeur d'emploi en Belgique pendant au moins 4 semaines après le début du chômage), tu pourras partir chercher du travail à l'étranger et continuer à recevoir les allocations de chômage de la Belgique. On parle du transfert des allocations de chômage.

Les pays concernés sont ceux de l'UE ainsi que l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein. La durée du séjour à l'étranger est de 3 mois maximum (avec des possibilités de prolongation jusqu'à 6 mois).

La demande se fait via le **formulaire U2**. Si tu obtiens une réponse positive, ton droit aux allocations de chômage sera maintenu durant ton séjour à l'étranger.

A ton retour en Belgique, tu devras rapidement te réinscrire comme demandeur d'emploi au **Forem**, chez **Actiris** ou à l'**ADG** et introduire une nouvelle demande d'allocations auprès de ton organisme de paiement, au moyen du **formulaire C109**.

## ✓ SI TU ES CHÔMEUR COMPLET INDEMNISÉ ET QUE TU VEUX PARTIR À L'ÉTRANGER AVEC UN PROJET

Tu peux partir à l'étranger pour participer à une action humanitaire ou à une manifestation sportive ou culturelle tout en continuant à percevoir tes allocations de chômage. Pour cela, tu dois introduire une demande à l'**ONEM** afin d'être dispensé de tes obligations de chômeur durant ce séjour à l'étranger. Plus d'informations sur ces dispenses à la **question n°16** !

### Et si tu pars plus de 3 mois ?

Tu retrouveras ton droit aux allocations de chômage si ton dernier jour de chômage indemnisé en Belgique est situé dans une période de 3 ans précédant la date de ta demande d'allocations.

Renseigne-toi à l'**ONEM** avant ton départ. La Belgique a conclu de nombreux traités bilatéraux en matière de sécurité sociale, vérifie donc s'il en existe un avec le pays où tu pars travailler.

Enfin, les documents délivrés dans un pays étranger et qui doivent servir en Belgique par la suite doivent être légalisés au préalable en Belgique auprès des services compétents. De même, les documents délivrés en Belgique qui vont te servir à l'étranger doivent être légalisés par le service des légalisations du Service public fédéral des Affaires Etrangères. Tu peux également t'adresser à l'ambassade du pays concerné, installée en Belgique, pour savoir si elle peut te fournir les documents dont tu as besoin. Pour cela, rends-toi sur :

 <http://diplomatie.belgium.be/>

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : Actiris, ADG, Les banques, CAPAC, Forem, ONEM, Syndicats

## ... retrouver rapidement mes droits aux allocations de chômage ou d'insertion ?

15

Tu reviens d'un voyage à l'étranger et tu n'as pas de travail.

Quelles démarches dois-tu entreprendre pour que ton organisme de paiement tienne compte de ton stage dans son calcul pour les allocations ou pour la durée de ton stage d'insertion ?



### TO DO LIST

#### ✓ T'INSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI

Dès ton retour en Belgique, rends-toi à ton organisme de paiement (ton **syndicat** ou la **CAPAC**), pour introduire une demande d'allocations de chômage (en complétant le **formulaire C109**) et/ou recevoir une carte de contrôle.

Tu dois te réinscrire comme demandeur d'emploi dans les 8 jours au **Forem**, chez **Actiris** ou à l'**ADG**. Attention, si tu arrêtes prématurément ton projet à l'étranger et que tu rentres en Belgique, tu dois en informer le bureau de chômage par lettre recommandée.

#### ✓ JUSTIFIER TON SÉJOUR À L'ÉTRANGER

- Si, au cours d'un séjour de longue durée à l'étranger (plus de 3 mois), tu as travaillé au sein de l'Espace Économique Européen :

Tu devras introduire le **formulaire U1** complété par l'institution étrangère compétente auprès de l'organisme de paiement. Tu dois donc te procurer ce formulaire auprès de l'organisme compétent en matière de chômage du pays qui t'a accueilli. Il fournit la preuve de tes périodes d'emploi et d'assurance chômage dans un autre pays de l'UE, en Suisse, en Islande, en Norvège ou au Liechtenstein. Ces périodes seront prises en compte dans le calcul de tes allocations de chômage en Belgique.

- Si, au cours d'un séjour de longue durée à l'étranger (plus de 3 mois), tu as travaillé hors de l'Espace Économique Européen :

Tu devras alors rendre une attestation de ton ancien employeur précisant ta période de travail, la nature du travail effectué, ton horaire, la rémunération et la cause de fin de contrat. Comme spécifié ci-dessus, tu dois également te réinscrire auprès du **Forem** ou d'**Actiris** pour récupérer le statut de "demandeur d'emploi".

- Si tu n'as pas droit aux allocations de chômage à ton retour :

Tu peux te rendre dans un **CPAS** pour demander un **revenu d'intégration sociale (RIS)**. Il est possible d'obtenir un **revenu d'intégration sociale** et quitter la Belgique pour un certain temps. Pour cela il faut une autorisation de l'assistant social. De plus, le **RIS** pourra être suspendu en fonction du montant d'une éventuelle bourse reçue.

À noter, l'**ONEM** exige au minimum 3 mois de travail en Belgique pour pouvoir ouvrir le droit aux allocations de chômage.

- Tu es redevenu demandeur d'emploi mais avec beaucoup plus d'expérience :

Veille à mettre ton CV à jour, à l'accompagner d'annexes et de documents officiels prouvant tes nouvelles compétences au cours de ton voyage et mettre à profit différents outils tels que le **Youthpass** (à ce propos, parcours la question n°25).

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : Actiris, ADG, CPAS, Forem

AUTRES : [www.youthpass.eu](http://www.youthpass.eu)

## ... partir et recevoir une dispense de l'ONEM, d'Actiris, du Forem ou de l'ADG ?

16

En plus des jours de congé auxquels tu pourrais prétendre en tant que demandeur d'emploi, tu peux également obtenir des dispenses qui te permettront à la fois de suivre des études à l'étranger mais aussi de percevoir des allocations sans que tu sois tenu de répondre à l'ensemble des obligations légales (résider en Belgique, être disponible sur le marché de l'emploi, actif dans la recherche d'emploi, etc.).

Lorsque tu pars en voyage sans dispense, ton droit aux allocations de chômage est suspendu ou, si tu es en stage d'insertion professionnelle, ton stage de 310 jours est prolongé du nombre de jours où tu t'es rendu indisponible. De plus, les allocations familiales sont interrompues.

Tu aimerais donc voyager en bénéficiant d'une dispense de l'ONEM ?

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu obtiens l'autorisation de l'ONEM, d'Actiris, du Forem ou de l'ADG. Cette décision tient compte de ton âge, des études déjà suivies, de tes aptitudes, de ton passé professionnel, de la nature de la formation et des possibilités qu'elle peut t'offrir sur le marché de l'emploi. Il doit s'agir d'une formation qui accroît tes possibilités de t'insérer sur le marché de l'emploi, notamment par l'acquisition d'expériences pratiques et/ou de connaissances linguistiques (par exemple, les programmes de stages européens). En aucun cas, il ne peut s'agir de stages qui font partie des études précédemment suivies ou qui sont indispensables pour exercer la profession apprise. Pour certains projets, comme ceux qui font partie d'un programme de mobilité reconnu, la dispense est immédiatement octroyée.
- Durant ton séjour à l'étranger, tu ne perçois aucune rémunération (préavis, pécule, salaire, etc.). Tu exerces réellement l'activité pour laquelle tu as obtenu la dispense et tu n'exerces aucune activité commerciale ou professionnelle. Si c'est le cas, tu devras communiquer par lettre recommandée à ton organisme de paiement les jours durant lesquels tu exerces une autre activité que celle pour laquelle tu es à l'étranger.

- Tu conserves un domicile en Belgique pendant la durée de la dispense.

## PLUSIEURS OPTIONS :



### Dispense pour une action humanitaire

Tu peux obtenir cette dispense s'il s'agit d'une action humanitaire menée par une organisation reconnue par une autorité belge, étrangère ou internationale. Cette dispense est accordée pour une durée maximum de 4 semaines par année civile. Elle peut être prolongée jusqu'à 3 mois si tu invoques une raison exceptionnelle acceptée par le directeur du bureau du chômage.

Pour cela, tu dois te présenter à ton organisme de paiement pour compléter un **formulaire C97C**. Ce formulaire doit également être complété par l'organisation qui t'envoie à l'étranger. Tu dois joindre à ce formulaire une copie de la reconnaissance de l'organisation par une autorité belge, étrangère ou internationale. Si la dispense est accordée, tu peux continuer à bénéficier des allocations pendant ton séjour à l'étranger. Si la dispense est refusée, tu peux introduire un recours contre cette décision devant le tribunal du travail dans les 3 mois.



### Dispense pour participer à une manifestation culturelle ou sportive à l'étranger

Tu peux obtenir cette dispense si tu respectes certaines conditions :

- Tu participes à cette manifestation sportive ou culturelle ou à ce camp d'entraînement autrement que comme spectateur ;
- La manifestation culturelle est organisée par une instance reconnue par une autorité belge, étrangère ou internationale ;
- Tu n'es pas un sportif professionnel et tu n'es pas rémunéré pour cette activité ;
- Tu as déjà pris les 4 semaines de vacances (couvertes par un pécule de vacances ou par des allocations de chômage) auxquelles tu avais droit.

La dispense est accordée pour une période de 4 semaines maximum (par année civile).

Pour obtenir cette dispense, tu dois en faire la demande préalablement au moyen du **formulaire C66A** que tu introduis à l'**ONEM** par l'intermédiaire de ton organisme de paiement. N'oublie pas de joindre à cette demande une preuve de la reconnaissance de l'instance qui organise la manifestation et une preuve de ton inscription à cette manifestation ou une preuve de ton inscription délivrée par le comité sportif reconnu par l'autorité pour la discipline sportive concernée. S'il s'agit d'un camp d'entraînement sportif, l'attestation délivrée doit également mentionner les raisons pour lesquelles il se déroule à l'étranger.



### Dispense pour rechercher un emploi à l'étranger

Le **formulaire C66A** te permet également d'introduire une demande de dispense afin de te rendre à l'étranger pour y rechercher un emploi et ce, pour une durée de 2 semaines maximum.



### Dispense pour suivre un stage ou une formation à l'étranger

Il te suffira d'envoyer les documents adéquats à ton organisme de paiement (le **formulaire D94A** au **Forem** ou le **formulaire DV94A** chez **Actiris**).

#### BON À SAVOIR

Attention, il existe des règles plus strictes si ton organisme de paiement est Actiris : tes études doivent être terminées depuis au moins un an et il ne doit pas s'agir d'un diplôme d'enseignement supérieur sauf si celui-ci offre peu de possibilités sur le marché de l'emploi.



Tu es engagé dans un programme pour lequel aucune dispense spécifique n'est prévue ?

Dans ce cas, nous te conseillons de rédiger un dossier expliquant tous les tenants et aboutissants de ton projet international. Tu devras bien développer et mettre en avant la future "employabilité" que procurera ton projet. Une fois ton dossier finalisé, tu devras le communiquer directement auprès des services du directeur régional de l'ONEM qui décidera de t'octroyer ou non la dispense demandée.

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : Actiris, ADG, Centres Infor Jeunes, Forem, ONEM, Syndicats



## CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET INTERNATIONAL

Nos conseillers en mobilité internationale/EURES vous aident dans vos démarches à l'étranger :

- recherche d'emploi
- infos sur les conditions de vie et de travail
- orientations dans les démarches administratives

Plus d'infos

@ [mobilite.internationale@forem.be](mailto:mobilite.internationale@forem.be)  
📶 [www.jeunes.leforem.be](http://www.jeunes.leforem.be)  
[www.eures.europa.eu](http://www.eures.europa.eu)



## ... partir réaliser un chantier international ?

17

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as au moins 18 ans (parfois 16 ans en fonction de l'association qui organise les chantiers).
- Tu es motivé et prêt à t'engager pour soutenir une action ou une cause.



### TO DO LIST

#### ✓ S'INFORMER

Veille à bien t'informer sur ton statut de volontaire (la question n°11 t'en dit plus) et sur les conditions à remplir pour pouvoir partir en étant en stage d'insertion ou au chômage (rends-toi aux questions n°14, 15 et 16).

#### ✓ PRENDRE QUELQUES COURS DE LANGUE AVANT DE PARTIR

Pour participer à ce type de formule, tu n'es pas obligé de posséder une qualification spécifique : ta motivation est le seul critère ! Toutefois, en ce qui concerne la langue utilisée, il s'agit généralement de l'anglais qui est connu au moins un peu par tous. Parfois, c'est le pays où est organisé le chantier qui détermine la langue d'usage.

### BON À SAVOIR

Contrairement à ce que tu pourrais croire, faire du volontariat ou du bénévolat à l'étranger n'est pas une solution de voyage gratuite ! Pour en savoir plus, rends-toi à la question n°11.

#### ✓ CHOISIR TON CHANTIER

De nombreux organismes proposent des chantiers internationaux. À toi de les comparer (philosophie, projets proposés, budgets donnés, etc.) et de choisir celui qui te convient le mieux.

Il peut s'agir d'un projet de volontariat sur l'environnement, un projet

culturel, social, de rénovation, etc. de 2 à 4 semaines (souvent durant les vacances d'été) réservé à des groupes de 10 à 15 jeunes venus de différents pays. De plus, ces projets sont limités à deux personnes venant du même pays maximum : internationalité garantie !

Les travaux à effectuer peuvent être très variés et toucher différents domaines : la construction, l'animation d'enfants, la protection de l'environnement, l'encadrement de personnes handicapées, la réalisation de spectacles, la sensibilisation aux droits de l'Homme, etc.

## BON À SAVOIR

Le volontariat est différent de la mission humanitaire, tu trouveras plus d'explications à la question n°1.

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'ENVOI : AFS, Asmae, ATD Quart Monde, Caritas International, les Compagnons Bâisseurs, Défi Belgique-Afrique, JAVVA, Quinoa, SCI, SVI, Solidarité



Volontariat international  
- de 2 semaines à 12 mois -

Des milliers de projets partout dans le Monde

COMPAGNONS BÂISSEURS  
A.S.B.L.

[www.compagnonsbâisseurs.be](http://www.compagnonsbâisseurs.be)

Coordonnées:  
084/314.413  
Marche-en-Famenne

## ... partir à l'étranger avec le Corps européen de solidarité

18

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as minimum 17 ans lors de l'inscription et minimum 18 ans pour partir
- Tu as 30 ans maximum à la fin du projet
- Tu résides dans un des États membre de l'Union européenne (UE)

### BON À SAVOIR

Au cours de l'année 2018, l'Union Européenne (UE) mettra en œuvre un nouveau programme européen de solidarité qui élargit les possibilités que t'offrait l'ancien Service Volontaire Européen (SVE) axé principalement sur le volontariat.

Concrètement, ce nouveau programme nommé le « Corps Européen de Solidarité » (CES) englobe quatre volets : le volontariat, le stage, le job et le projet de solidarité.

Cette nouvelle initiative a pour objectif de t'offrir l'opportunité de mettre ton énergie et tes idées au service d'une organisation solidaire locale, tout en vivant une expérience interculturelle passionnante.

Selon tes motivations et tes besoins, la plateforme du CES te permettra de trouver l'option et l'organisme qui te conviendra le mieux.

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Le volontariat

Anciennement sous l'appellation « SVE », les activités de volontariat sont des projets non rémunérés d'une durée maximale de 12 mois, qui se font dans une structure d'accueil titulaire du label de qualité.

Si tu pars dans un pays de l'Union, sache que tes frais de transports internationaux, de séjour, d'assurance (frais médicaux, risque vie, évacuation et rapatriement, responsabilité à l'égard des tiers, la perte ou le vol de documents et de titres de transport) et d'argent de poche seront pris en charge.

Si tu as encore des hésitations, découvre le **témoignage** de Léa à la page 80.



## Le stage

Avec ce nouveau programme, tu peux aussi travailler comme stagiaire pendant une période de 2 à 6 mois rémunérée par l'organisation d'accueil (exceptionnellement, ton stage pourrait aller jusqu'à 12 mois).

Important : ton stage peut se faire en Belgique ou dans tout pays participant, dans toute structure titulaire du label de qualité, en fonction de la législation du pays d'accueil !

Tout comme pour le volontariat, tes frais de transport seront pris en charge, ainsi que les frais de transport et de séjour engendrés pour se rendre sur place pour ton entretien d'embauche. L'assurance sera également prise en charge, ainsi qu'une indemnité pour le logement.

Attention, les stages entrepris dans le cadre d'un cursus d'études ou en vue de l'obtention d'un titre professionnel ne sont pas soutenus par le CES.



## Le job

Le CES t'offre également la chance de trouver un emploi parmi un large éventail de secteurs actifs dans différents domaines de la solidarité et qui recherchent des jeunes très motivés et souhaitant s'engager.

La période d'activité est de 2 à 12 mois rémunérée par l'employeur, sur la base d'un contrat de travail établi selon les lois en vigueur dans le pays d'accueil (Belgique ou pays participant).

Outre le salaire payé par l'organisation d'accueil, les frais de transport seront pris en charge, ainsi que les frais de transport et de séjour engendrés pour se rendre sur place pour ton entretien d'embauche. L'assurance sera également prise en charge, ainsi qu'une indemnité pour le logement.



## Le projet de solidarité

Le CES t'offre la possibilité de mener des activités de solidarité dans ton propre pays. Ces activités devront être menées par un minimum de 5 participants qui souhaitent s'impliquer dans un besoin particulier de leur communauté locale, avec une dimension européenne claire.

Ces projets peuvent durer jusqu'à 12 mois, et ne sont pas rémunérés. Attention, ces projets ne sont pas à temps plein, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être assimilés à des jobs ou des stages.

Toutefois, un montant forfaitaire est accordé aux projets de solidarité, ainsi qu'un coaching.



## TO DO LIST

### ✓ LA PLATE-FORME

Inscris-toi sur la plate-forme en te rendant sur le site du CES :

 [https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

### ✓ LE CONTACT AVEC UNE ORGANISATION

Avec le système de base de données du Corps européen de solidarité, tu peux être contacté par un organisme qui souhaiterait te voir collaborer avec lui.

De ton côté, tu peux également consulter la liste des organismes titulaires du label de qualité qui offrent un projet et prendre contact avec l'un d'eux si tu es intéressé.

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : BIJ , Compagnons Bâisseurs,  
[europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

## ... partir faire un stage à l'étranger ?

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Les programmes proposés par les services régionaux de l'emploi

Les services régionaux de l'emploi te proposent différentes formules de stages linguistiques et professionnels à l'étranger (**Stages BRIC**), notamment des stages dans des pays « émergents » comme le Brésil, l'Inde, la Chine, la Russie mais également en Flandre et dans certains pays anglophones (ex: Malte, Irlande).

Retrouve le **témoignage** de Pierre à la page 81.

**Actiris** ( [www.actiris.be](http://www.actiris.be)) propose aussi différentes sortes de stages professionnels dans le cadre de **la Garantie pour la Jeunesse** notamment le **stage Eurodyssée** (vois plus bas) ou les **stages européens Actiris**, etc.

**Actiris** propose aussi des bourses de stages et un coaching personnalisé pour préparer un projet de mobilité professionnel. Pour plus d'informations et pour consulter les offres d'emploi à l'étranger :  [www.actirisinternational.be](http://www.actirisinternational.be) ou [stageseu@actiris.be](mailto:stageseu@actiris.be).

Enfin, **Bruxelles Formation**, via son site  [www.dorifor.be](http://www.dorifor.be), propose une rubrique "se former à l'étranger", des séances d'information personnalisées grâce à un service **Bruxelles Formation Carrefour** ainsi qu'une **bourse BEE (Bruxellois en Europe)** pour un stage professionnel de 3 mois.



#### Wallonie-Bruxelles-International (WBI)

**WBI** accorde également des bourses aux jeunes diplômés qui veulent réaliser un stage dans une institution internationale, se spécialiser, effectuer des recherches... Des bourses pour les jeunes créateurs d'entreprise ou des postes d'enseignement sont disponibles. L'ensemble des possibilités est détaillé dans le guide "étudier ou enseigner à l'étranger" téléchargeable sur  [www.wbi.be](http://www.wbi.be).



## AEF-Europe

L'Agence Francophone pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie propose des bourses de mobilité dans le cadre du volet formation/éducation du programme Erasmus+ (AEF-Europe 🖱️ [www.aef-europe.be](http://www.aef-europe.be)). Ces stages peuvent être gérés par des organismes intermédiaires tels les institutions de formation professionnelle, ainsi que le Forem et Actiris.



## EURES

Actiris international est également partenaire actif du groupe européen EURES. Ce dernier, portail européen sur la mobilité de l'emploi a mis en place un service qui te permet de faire des stages ou même de trouver un emploi partout en Europe. Ce programme finance ton trajet aller-retour et l'hôtel pour passer tes entretiens à l'étranger et t'offre également une aide financière pour un éventuel déménagement. Découvre tout cela sur le lien suivant :

🖱️ [www.yourfirsteuresjob.eu](http://www.yourfirsteuresjob.eu)

Attention, pour bénéficier de ce service, tu dois avoir entre 18 et 35 ans.

Tu pourras conclure un contrat d'une durée de minimum 6 mois à temps plein ou à temps partiel.



## Le stage Eurodyssée

Il s'agit d'un programme d'échanges qui permet aux jeunes d'effectuer un stage en entreprise dans l'une des régions européennes partenaires (une trentaine) tout en se perfectionnant dans une langue. La région d'accueil finance les frais d'hébergement, les cours de langue, les activités culturelles avec le soutien des entreprises.

Tu veux vivre une expérience professionnelle de qualité de 3 à 7 mois dans une entreprise européenne, quasiment tous frais payés ? C'est possible si :

- Tu as entre 18 et 35 ans et tu es domicilié en Wallonie ou en Région bruxelloise. Les conditions sont différentes d'une région à l'autre. Renseigne-toi auprès du BIJ ou d'Actiris.

- Tu as terminé une formation en rapport avec le secteur d'activité proposé.
- Pense à :

- **AVANT TON STAGE :**

Contacte le **Bureau International Jeunesse** si tu résides en Wallonie ou **Actiris International** si tu es bruxellois. Ils t'informeront sur les conditions du programme et t'aideront à trouver le stage qui t'intéresse. Tu peux créer ton profil, rechercher un stage et poser ta candidature sur un même site : 🖱️ [www.eurodyssee.eu](http://www.eurodyssee.eu).

- **APRÈS TON STAGE :**

Envoyer un rapport, un mois après la fin de ton stage, à l'organisme avec lequel tu es parti. Dès réception de ce rapport, un certificat de stage te sera délivré.

Sache que durant ton stage en entreprise (entre 3 et 7 mois), tu bénéficieras d'un mois de cours de langue intensifs (pays non francophones), d'une protection sociale (assurance accident de travail, responsabilité civile, rapatriement, etc.) et d'une indemnité. Si le logement n'est pas mis à disposition, un accompagnement est prévu pour ta recherche d'appart' et tes démarches administratives. L'aller-retour est également compris dans la bourse. Tout au long de ce stage, tu seras suivi, appuyé et des visites, excursions et événements sont prévus pour t'aider à assimiler et apprécier la culture de ta région d'accueil.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI :** Actiris International, ADG, EF, ESL, Forem, Information Planet, Intaco ASBL, International Languages Associates, Languages and Travel, LSI, WEP

**ORGANISMES DE FINANCEMENT :** AEF, BIJ, Explort AWEX, SPW Plan Marshall 4.0, WBI

**ORGANISMES D'INFORMATION :** Ploteus

## ... partir pas loin et faire du volontariat en Belgique ?

20

### C'EST POSSIBLE SI :

Tu as au moins 16 ans (possibilité pour les plus jeunes si l'activité est encadrée ou ponctuelle) et tu es motivé par cette expérience de solidarité.



### TO DO LIST



#### S'INFORMER

Renseigne-toi sur tes droits et tes obligations concernant les démarches administratives à effectuer, le montant maximum que tu peux percevoir, etc.

Tu trouveras ces infos à la question n°11 ou sur le site

 [www.volontariat.be](http://www.volontariat.be) qui te permettra de parcourir toutes les informations légales et les actualités sur le volontariat. Tu y trouveras également les demandes urgentes des associations qui recherchent des volontaires.

### BON À SAVOIR

Le volontariat est différent de la mission humanitaire, tu trouveras plus d'explications à la question n°1.



#### DÉFINIR TES OBJECTIFS

Beaucoup de secteurs recrutent des volontaires comme celui de l'enfance et de la jeunesse, celui de la santé et du handicap ou encore les secteurs du sport, de la formation et l'éducation, de l'art et de la culture. Faire du volontariat, c'est bien mais c'est encore mieux si tu peux en faire dans un domaine qui t'intéresse, un secteur lié à tes études, tes passions ou des questions qui te tiennent à cœur.

## ✓ SE RENSEIGNER LE PLUS POSSIBLE

Il existe différentes manières de faire du volontariat en Belgique. Regarde autour de toi, dans ta région, ton quartier, ton club de sport, dans la vie associative, etc. Tu trouveras peut-être un moyen de te rendre utile.

Si ton objectif est d'apprendre une autre langue et de te rendre utile en t'investissant dans un projet, pense au programme **Bel'**, dont les infos se trouvent à la question n°31.

### ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'ENVOI : BIJ, les Compagnons Bâtisseurs, Dynamo International, JAVVA, SCI

ORGANISMES DE FINANCEMENT : BIJ

## ... partir pour effectuer un job saisonnier en Belgique ?

21

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as minimum 16 ans.
- Tu peux te déplacer par tes propres moyens. Posséder un permis de conduire et une voiture ou être disposé à faire du covoiturage peut faire partie des conditions. Certains employeurs prennent à leur charge les frais de déplacement, renseigne-toi pour éviter toute surprise !

### BON À SAVOIR

Les tâches à effectuer sont le plus souvent manuelles, répétitives et peuvent être physiquement très éprouvantes. Il est préférable que tu sois en bonne condition physique.



### TO DO LIST

#### ✓ S'INFORMER SUR SES DROITS ET SES DEVOIRS

Renseigne-toi bien sur tes droits et tes devoirs, en fonction de ton statut social auprès du **Forem**, d'**Actiris** ou de l'**ADG** ou auprès d'un **centre Infor Jeunes** près de chez toi.

#### ✓ TROUVER UN JOB SAISONNIER

Les entreprises agricoles ou du secteur touristique engagent temporairement un grand nombre de personnes pendant la haute saison, principalement l'été. Généralement, il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans le domaine ! Trouver un emploi saisonnier n'est pas si difficile à condition de s'y prendre suffisamment à l'avance : consulte les offres à durée déterminée sur le site du **Forem**, d'**Actiris** ou de l'**ADG**.

## Quelques éléments importants :

En Belgique, dans une **entreprise horticole** (les vendanges, la cueillette de pommes-poires, la taille des arbres, etc.) ; tu ne peux travailler plus de 65 jours par année civile chez un ou plusieurs employeurs.

Un régime spécial est prévu dans le domaine du chicon, pour lequel 35 jours supplémentaires sont autorisés comme travailleur occasionnel mais pas en qualité d'intérimaire.

Dans une **entreprise agricole** (culture de la terre), tu ne peux travailler plus de 30 jours par année civile chez un ou plusieurs employeurs.

En général, les contrats proposés sont le plus souvent saisonniers (3/4 des contrats). Néanmoins, certains secteurs comme ceux de l'**hôtellerie**, de l'**horeca** et du **tourisme** ne rentrent pas dans le travail saisonnier mais dans le travail occasionnel, qui peut s'effectuer à n'importe quel moment de l'année.

Quant aux autres types de contrats, ils sont aussi limités dans le temps puisqu'il s'agit de contrats intérimaires ou dans une moindre mesure d'un engagement à durée déterminée.

Dans tous les cas, dans le cadre d'un job saisonnier, tu n'es pas soumis à des cotisations de sécurité sociale (**ONSS**). Cela signifie concrètement que la quasi-totalité du salaire brut t'est versée et que ton employeur ne doit pas payer de suppléments appelés "**charges patronales**". Cela veut également dire qu'un job saisonnier est vu comme un job étudiant par l'**ONEM** : ton stage d'insertion risque donc d'être prolongé de la durée de ton job.

### ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : Actiris, ADG, Centres Infor Jeunes, Forem

## Témoignage

LÉA - 12 MOIS AVEC LE COPRS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ  
( ANCIENNEMENT SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN )  
EN UKRAINE - JAVVA

En tant que bénévole, j'assiste les éducateurs du centre dans toutes les tâches quotidiennes : habiller les enfants, les nourrir, les surveiller, préparer et réaliser les activités (dessin, modelage, sport...). Les enfants sont très sensibles au son et à la présence des autres, c'est pourquoi ils se concentrent mieux quand ils sont seuls avec l'éducateur.

Les enfants ont entre 7 et 15 ans. Le spectre de l'autisme est large et chaque enfant est très différent. La plupart ne parlent pas et souffrent d'autres troubles (cécité, surdité, retard mental...). Les journées sont structurées comme dans une école (récréation, leçon, repas, leçon, récréation), mais adaptée au temps de concentration peu élevé des enfants. Les leçons durent 40 min maximum.

J'essaie progressivement d'introduire mes leçons dans le centre. Je suis professeur de cirque aérien. J'ai dû bien sûr repenser ma façon d'enseigner, certains enfants comprennent quand je parle en russe ou en ukrainien, mais pour la plupart il faut trouver d'autres moyens que la parole pour leur transmettre des connaissances. C'est un défi très excitant et le centre laisse beaucoup de liberté aux volontaires pour expérimenter.

## Témoignage

### PIERRE - STAGE BRIC - FOREM

Je suis diplômé en langues germaniques. J'ai décidé de profiter de l'opportunité de partir avec le Forem. J'ai intégré une école pour apprendre le chinois et ensuite une entreprise d'import-export spécialisée dans les produits belges.

Lors de mes démarches auprès du Forem, j'ai dû expliquer mes motivations, les raisons pour lesquelles je souhaitais m'envoler pour Pékin. À la base, je ne faisais pas ça pour trouver plus facilement un travail en Belgique mais bien de m'expatrier en Asie.

Arrivé à Pékin, j'ai trouvé que l'encadrement des BRIC avait été très bien pensé. Le logement était super. On avait même une femme de ménage si on voulait. Une dame était là pour nous aider à trouver un médecin si on était malade. Elle pouvait nous guider si nous voulions visiter quelque chose.

Cela m'a permis de m'améliorer grandement en chinois. J'avais un niveau très faible car j'avais appris par mes propres moyens. Je me suis aussi rendu compte à quel point j'aime l'Asie. À mon retour en Belgique, j'ai postulé dans une entreprise chinoise basée à Bruxelles. J'ai obtenu le poste grâce à ma connaissance des langues : néerlandais, anglais et chinois !



Echanger  
avec des  
jeunes  
québécois

Apprendre  
une autre  
langue

Faire du  
volontariat  
dans une  
association

**FAUT  
QU'ÇA  
BOUGE!**

Mener un  
projet de  
groupe avec  
de jeunes  
africains

Faire un  
stage dans  
un autre  
pays

**13-35 ans  
et des projets à  
l'étranger?  
Le BIJ peut vous  
aider à les financer !**

**[www.lebij.be](http://www.lebij.be)**

**Bureau International Jeunesse**

**18, Rue du commerce 1000 Bruxelles**

**bij@cfwb.be 0800.25.180**

**FAUT  
QU'ÇA  
BOUGE!** **BIJ**



# Un emploi ou un stage professionnel à l'étranger ?



- Des offres d'emploi et de stage à l'étranger
- Des aides financières à la mobilité
- Un site internet pour répondre à vos questions



[candidates.actirisinternational@actiris.be](mailto:candidates.actirisinternational@actiris.be)

**INTERNATIONAL**  
actiris.brussels 



[www.actirisinternational.be](http://www.actirisinternational.be)

be youth 



Avec le soutien du  
Fonds social européen



Je travaille  
en ce moment

Comment puis-je...

## ... partir travailler à l'étranger ?

Il te sera plus simple de partir à l'étranger si tu as un projet bien défini et la possibilité de le mettre en œuvre.

Pour cela, pose-toi les bonnes questions : pourquoi veux-tu partir à l'étranger ? Quelles sont tes attentes et tes motivations ? Comment cela se passe-t-il au niveau de ton travail actuel ? As-tu des possibilités de pause carrière (voir **question 23**) ou souhaites-tu mettre fin à ton contrat en cours ? Quelle est ta capacité d'adaptation face à un pays et un travail différent ? Tu n'es pas obligé de partir pour toute ta vie : une première expérience internationale peut être un bon moyen de te rendre compte si cela te convient ou pas et si tu as envie de prolonger l'expérience, etc.



### TO DO LIST



#### DÉFINIR TON PROJET

Il est d'abord important que tu aies une idée de ce que tu veux faire à l'étranger et dans quel pays. Il est aussi important de définir un projet professionnel mais aussi personnel, loin de tes repères habituels. Pour ces premières étapes de définition de projet et pour te renseigner sur les conditions de vie et de travail à l'étranger, il existe des organismes clés à contacter comme l'**Union Francophone des Belges à l'Étranger (UFBE)** et le **SPF Affaires Étrangères**. Retrouve leurs coordonnées dans

▀ **les adresses utiles.**



#### TROUVER UN JOB

Pour t'aider à trouver un emploi dans un autre État membre de l'Espace Économique Européen (EEE), tu peux consulter gratuitement les services publics de l'emploi tant dans ton pays d'origine (**Forem, Actiris** ou **ADG**) que dans le pays où tu désires travailler. Tous ces services sont reliés entre eux par un réseau appelé **EURES** (European Employment Services – Services européens de l'emploi), créé pour encourager la mobilité des travailleurs en Europe. Note que la Suisse, l'Islande, la Norvège et le Lichtenstein font partie de ce réseau.

Les conseillers **EURES** peuvent donc t'aider à réaliser un projet en Europe.

**EURES** a mis en place un service qui te permet de faire des stages ou même de trouver un emploi partout en Europe. Ce programme finance ton trajet aller-retour et l'hôtel pour passer tes entretiens à l'étranger et t'offre également une aide financière pour un éventuel déménagement. Découvre tout cela sur le lien suivant :  [www.yourfirstteuresjob.eu](http://www.yourfirstteuresjob.eu)

Pour bénéficier de ce service, tu dois avoir entre 18 et 35 ans.

Tu pourras conclure un contrat d'une durée de minimum 6 mois à temps plein ou à temps partiel.

Pour les projets hors Union européenne, **Actiris International** organise des séances d'information. Plus d'infos sur  [www.actirisinternational.be](http://www.actirisinternational.be).

### ✓ T'INFORMER SUR LE PAYS ET LE STATUT D'EXPATRIÉ

Comme expatrié, tes droits et tes obligations présentent de nombreuses particularités. Tu te retrouveras confronté à toute une série de questions. N'hésite pas à contacter des organismes tels que l'**UFBE** ( [www.ufbe.be](http://www.ufbe.be)). Le Ministère belge des Affaires étrangères peut être également de bon conseil pour un projet à l'étranger ( [www.diplomatie.belgium.be](http://www.diplomatie.belgium.be)).

### ✓ T'INFORMER AU SUJET DE TES DROITS ET TES DEVOIRS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE SOINS DE SANTÉ

En fonction du pays de destination, il peut exister des conventions avec la Belgique en matière de santé.

Les pays dépendant d'une convention européenne relative aux soins de santé sont les pays de l'Union européenne, la Suisse, le Lichtenstein, l'Islande et la Norvège (pays couverts par la Carte européenne d'assurance maladie).

Les pays ou régions avec lesquels la Belgique a signé une convention bilatérale sont : Algérie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Maroc, Monténégro, Serbie, Tunisie, Turquie, la République Démocratique du Congo, Israël, Australie et Québec.

Toutes les conventions n'ouvrent pas les mêmes droits. Aussi, nous te conseillons de prendre systématiquement contact avec le service "**Conventions Internationales**" de ta mutualité, en précisant le pays de destination.

Attention : pour les pays sans convention, tu n'es pas couvert !

C'est pourquoi nous te conseillons de souscrire une assurance privée ou de t'informer à la rubrique " la sécurité sociale d'outre-mer " du site de l'ONSS ( [www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be)). Tu trouveras, sous la rubrique " Quitter la Belgique ", les informations concernant tes droits à la sécurité sociale à l'étranger.

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES DE FINANCEMENT : EURES, Information Planet, Languages and Travail, Project Abroad, WBI, WEP

ORGANISMES D'INFORMATION : Actiris, ADG, EURES, Forem, ONSS, SPF Affaires étrangères, UFBE

AUTRES : [www.expats.com/fr](http://www.expats.com/fr)



**Une expatriation en vue ?**

**Besoin d'informations pertinentes ?**

**Rdv sur [www.ufbe.be](http://www.ufbe.be)**

L'Union francophone des Belges à l'Étranger est à votre service

**02/217 13 99 - [ufbe@skynet.be](mailto:ufbe@skynet.be)**

## ... interrompre ma carrière pour partir à l'étranger ?

23

### C'EST POSSIBLE SI :

- Soit, tu travailles dans le secteur public. L'interruption de carrière est de 3 mois minimum et de 5 ans maximum sur l'ensemble de la carrière.
- Soit, tu travailles dans le secteur privé et tu trouves un accord avec ton employeur pour prendre un congé sans solde (le crédit sans motif n'existe plus dans le secteur privé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017).



### TO DO LIST

#### ✓ DÉFINIR TES OBJECTIFS

Pose-toi les bonnes questions afin de partir pour de bonnes raisons ! Un projet tel que celui de la pause carrière ne doit pas être pris sur un coup de tête. Assure-toi que ce projet est né d'une volonté d'un meilleur épanouissement personnel et non pas pour fuir une situation professionnelle insatisfaisante.

Veille également à choisir la période pendant laquelle tu désires partir : si tu es en pleine évolution professionnelle, ta demande de pause carrière pourrait être perçue par tes supérieurs comme un manque d'ambition ou de volonté. Renseigne-toi bien sur les modalités de ces dispositifs : rentres-tu dans les conditions pour en bénéficier ? Combien de temps peux-tu faire ce break ? Tu peux retrouver toutes ces informations sur le site de l'**ONEM** :  [www.onem.be](http://www.onem.be).

#### ✓ L'ANNONCER À TON PATRON

C'est une étape qui demande de la diplomatie car, parfois, ton employeur peut prendre ta demande comme un signe de démotivation. Un conseil, parles-en le plus tôt possible. Cela te permettra d'une part, de clôturer tes projets en cours et de passer tranquillement le relais à un collègue. Et d'autre part, d'organiser avec l'esprit plus léger ton grand départ pour cette nouvelle aventure !

Pour l'interruption de carrière dans la fonction publique, tu dois avertir ton employeur minimum trois mois à l'avance.

### ✓ PRÉPARER TON RETOUR

À ton retour, il est possible qu'un petit coup de blues fasse son apparition. C'est normal, tu dois te réadapter à ton nouvel environnement, reprendre ta place dans ta vie professionnelle et personnelle.

Pour des infos sur les conditions et la préparation de ton interruption de carrière, prends contact avec le service des ressources humaines de ton entreprise ou encore avec un représentant du personnel.

Pour d'autres infos : 🖱️ [www.belgium.be](http://www.belgium.be) (sections "emploi" et "gestion de carrière").

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : CAPAC, ONEM, Syndicats

## ... partir à l'étranger avec suffisamment de jours de congés payés ?

24

Les congés payés sont calculés en fonction du travail effectué l'année précédente.

Si tu n'as pas beaucoup travaillé (ou pas du tout) l'année passée parce que tu terminais tes études ou pour d'autres raisons, pas de panique ! Peut-être auras-tu quand même droit à des congés payés grâce aux **Vacances Jeunes** ou aux **Vacances Européennes** ? Sinon, l'option des congés sans solde peut être ta solution.

### TROIS POSSIBILITÉS :



#### Les Vacances Jeunes

Tu peux en bénéficier à certaines conditions :

- Tu n'as pas atteint l'âge de 25 ans au 31 décembre de l'année calendrier qui précède celle au cours de laquelle tu veux prendre des vacances.
- L'année précédente, tu as terminé tes études (et ton travail de fin d'études), ton apprentissage (classes moyennes ou industriel) ou ta formation (reconnue dans le cadre de l'obligation scolaire à temps partiel ou par **Actiris**, le **Forem** ou l'**ADG** dans le cadre du parcours d'insertion).
- L'année précédente, tu as travaillé comme salarié pendant minimum un mois, quel que soit le nombre de contrats (à temps plein ou à temps partiel).
- L'année précédente, tu ne satisfaisais pas aux conditions pour bénéficier des vacances jeunes.
- Cette année, tu travailles comme salarié à temps plein ou à temps partiel.



## TO DO LIST

### ✓ T'INFORMER SUR TON DROIT AUX VACANCES JEUNES

Les jours **Vacances Jeunes** sont des jours de vacances rémunérés par l'ONEM, en complément des jours de vacances ordinaires qui te sont dus grâce au travail que tu as effectué l'année précédente. Au total, tu peux avoir 4 semaines de congés payés. Si tu as travaillé toute l'année précédente, tu as droit à 4 semaines de congés payés ordinaires et aucun jour de vacances-jeunes. Si tu as travaillé 6 mois, tu n'as droit qu'à 2 semaines de congés payés ordinaires, auxquelles peuvent s'ajouter 2 semaines de vacances-jeunes. Si tu as travaillé 3 mois, tu as droit à 1 semaine de congés payés ordinaires, à laquelle peuvent s'ajouter 3 semaines de vacances-jeunes.

Tu dois d'abord prendre tes jours de congés payés ordinaires, pendant ton occupation en tant que salarié, dans le prolongement de cette occupation ou au cours d'une période de chômage complet indemnisé.

Pour tes jours **Vacances Jeunes**, tu reçois une allocation octroyée par l'ONEM. Elle s'élève à 65% de ta rémunération brute plafonnée pour le premier mois au cours duquel tu prends tes **Vacances Jeunes**. Tu ne peux percevoir de revenu professionnel ou de remplacement en plus de cette allocation vacances-jeunes.

### ✓ EFFECTUER LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES

À la fin du premier mois au cours duquel tu prends un jour de **Vacances Jeunes**, tu dois introduire ta demande par voie électronique. Il s'agit de remplir une déclaration électronique via le portail de la **sécurité sociale** ( [socialsecurity.be](https://socialsecurity.be)). Le paiement de l'allocation se fera sur base de cette **déclaration des risques sociaux (DSR)**.



## Les Vacances Européennes

Contrairement aux **Vacances Jeunes**, tu peux bénéficier des **Vacances Européennes** à n'importe quel âge.

Tu dois, néanmoins, respecter d'autres conditions :

- Tu commences ou tu reprends une activité professionnelle.
- Tu as épuisé tes jours de vacances ordinaires avant de demander des jours de congés supplémentaires.
- Tu as travaillé minimum 3 mois au cours d'une même année civile.



## TO DO LIST

### ✓ T'INFORMER SUR TON DROIT AUX VACANCES EUROPÉENNES

Les **Vacances Européennes** sont payées par l'employeur (pour les employés) ou par la caisse de vacances annuelles (pour les ouvriers).

La règle est la suivante : 3 mois de travail à temps plein donnent droit à 5 jours de vacances européennes. Si tu as travaillé 6 mois au cours d'une année civile, tu auras donc droit à 10 jours de vacances européennes durant cette année. Pendant ces jours de vacances, tu es rémunéré, mais attention ! Il s'agit en réalité d'une avance sur le double pécule de vacances auquel tu auras droit l'année d'après. Le double pécule est un supplément légal qui te sera versé l'année suivant la prise de tes congés (généralement au mois de mai). Dans le régime des employés, il s'élève à 92% de la rémunération brute du mois de la prise de vacances.

En clair, ce que tu reçois une année, tu ne le recevras pas l'année suivante.

Si tu es dans les conditions pour bénéficier des **Vacances Jeunes**, il est plus intéressant d'opter pour ces dernières. En effet, avec celles-ci, tu conserves ton droit au double pécule de vacances l'année suivante !

## ✓ EFFECTUER LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES

Si tu es employé, tu dois effectuer ta demande de **Vacances Européennes** directement auprès de ton employeur.

Si tu es ouvrier, tu dois effectuer ta demande auprès de ta caisse de vacances.



### Les congés sans solde

Tu peux négocier un congé sans solde avec ton patron, mais sache que celui-ci n'a aucune obligation de l'accepter. De plus, ton congé ne sera pas payé.

La durée est à déterminer d'un commun accord avec ton patron. Il n'y a donc pas de limite maximale ou minimale à ce congé.

Tu trouveras d'autres informations à la **question n°23**.

### ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : ONEM, ton employeur

## ... partir travailler à l'étranger et faire valoir cette expérience à mon retour en Belgique ?

25

### C'EST POSSIBLE SI :

Tu prends le temps nécessaire pour faire le point sur tout ce que cette expérience t'aura permis d'acquérir tant au niveau personnel que professionnel: langues, confiance en soi, flexibilité, communication, gestion, autonomie, expertise spécifique, etc. Autant d'atouts qui peuvent faire la différence auprès d'un futur employeur ! N'hésite pas à partir avec un petit carnet de bord qui te permettra de noter les différentes évolutions.



### TO DO LIST

#### ✓ À L'ÉTRANGER

Avant ton retour en Belgique, il est conseillé d'obtenir, de l'employeur ou de la structure que tu quittes à l'étranger, une lettre de référence ou un certificat attestant de ton expérience internationale, ainsi que le document « **U1 (E301)** » qui permet d'attester tes périodes de prestations et de déterminer les périodes pouvant être prises en considération en vue de l'octroi des allocations de chômage. Dans les 8 jours de ton retour, inscris-toi comme demandeur d'emploi. L'**ONEM** se chargera alors de demander à ton ancien employeur le document **U1**. Ces deux documents devraient, idéalement, décrire les compétences que tu auras acquises. Un document type facilitant cette démarche est l'**Europass Mobility**.

Pour des infos et l'obtention de ce document, consulte le site suivant :

 [www.moneuropass.be](http://www.moneuropass.be).

Si tu es parti dans le cadre du programme **Mobilité des Jeunes travailleurs** proposé par **Erasmus+** pour participer à une formation ou à un échange de jeunes, tu recevras un **Youthpass**, certificat qui valorisera ton expérience internationale et te permettra de t'auto évaluer sur les compétences acquises. Plus d'info sur le site du **BIJ** :  [www.lebij.be](http://www.lebij.be).

## ✓ SUR TON CURRICULUM VITAE

Valorise dans ton C.V. cette expérience internationale et n'hésite pas à détailler tes nouvelles compétences ! Indique éventuellement les coordonnées de tes anciens contacts à l'étranger en référence sur ton C.V. N'oublie pas de les prévenir qu'ils seront, peut-être, contactés à ce sujet par ton futur employeur.

### ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'INFORMATION : FWB , ONEM, Youthpass

AUTRES :

[www.ccm.ca/documents/retour\\_ecole/2006/cles06\\_emploi\\_fr.pdf](http://www.ccm.ca/documents/retour_ecole/2006/cles06_emploi_fr.pdf)

## ... partir avec le Permis Vacances-Travail (PVT) ?

26

Le **Permis Vacances-Travail (PVT)** (ou **Working Holiday Visas**) est valable pour le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, Taïwan et la Corée du Sud. Le but premier de ce visa est de voyager ; l'aspect " travail " reste accessoire ! Ce visa te permet de découvrir un pays tout en travaillant légalement avec un nombre d'heures et d'employeurs limités afin de financer ton voyage.

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu n'as jamais eu ce **PVT** pour le pays dans lequel tu souhaites aller. Quelle que soit la destination où tu souhaites te rendre, ce visa est valable une seule fois dans ta vie par pays. Ce visa est valable un an et peut être renouvelé sous certaines conditions (sauf pour le Canada).
- Tu as entre 18 et 30 ans. Tu ne peux pas faire la demande avant tes 18 ans.
- Tu as des ressources suffisantes pour subvenir à tes besoins les 3 premiers mois de ton voyage. À moins que tu ne bénéficies de l'aide et de l'encadrement d'un organisme, tu devras trouver un travail, un logement, réserver ton billet d'avion, etc. par toi-même.
- Tu es de nationalité belge et tu as un passeport valide. Tu n'as pas d'enfant à charge.
- Tu ne te trouves pas dans le pays où tu souhaites aller lors de l'introduction de la demande.
- Tu es en possession d'un billet de retour, d'un certificat de bonne santé et d'un justificatif d'assurance.
- Tu joins à ton dossier une lettre de motivation et un C.V.
- Tu respectes les autres conditions qui peuvent s'ajouter en fonction du pays concerné.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : Cosmolingua, Information Planet, Languages and Travel, WEP

**ORGANISMES D'INFORMATION** : les Ambassades d'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de Taiwan, ou de la Corée du Sud

**AUTRES** : pvtistes.net, [www.working-holiday-visas.com/belge](http://www.working-holiday-visas.com/belge), réseaux sociaux

## ... partir à l'étranger pour faire du Wwoofing?

27

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as plus de 18 ans.
- Tu recherches une manière alternative de voyager.
- Tu acceptes de donner de ton temps sans rétribution financière mais en échange d'un logement et de la nourriture.
- Tu t'intéresses à l'agriculture biologique.



### Qu'est-ce que c'est que le Wwoofing ?

Le terme **Wwoofing** vient de **World-Wide Opportunities on Organic Farms**.

Cette manière de voyager consiste à donner de ton temps en participant à différentes tâches sur une exploitation agricole biologique. Tu travailles environ 25h par semaine, en échange tu es nourri et logé dans une famille, en immersion avec le mode de vie des locaux.

Le travail est très varié, tes hôtes pourront te demander de planter des graines, jardiner, couper du bois, nourrir des animaux, ou faire du vin et du fromage, etc. Cela dépendra aussi de la saison et de la région dans laquelle tu seras. Tu pourras ainsi choisir ta ferme selon tes centres d'intérêts. Tu n'as pas besoin d'avoir de l'expérience dans les travaux agricoles pour participer.

La durée de la mission dépend de toi et de ton hôte. Elle est à définir avec lui avant de commencer ta mission. La plupart du temps, elle dure entre une et deux semaines mais certaines peuvent durer plusieurs mois.

Tu peux faire du **Wwoofing** pratiquement partout dans le monde parmi plus de 100 pays, même en Belgique où une trentaine d'hôtes sont répertoriés !



### Comment devenir Wwoofeur ?

Devenir Wwoofeur n'est pas très difficile, quelques étapes sont cependant importantes à connaître.

Rends-toi sur le site 🐾 [www.woofinternational.org](http://www.woofinternational.org), et choisis le pays où tu désires te rendre. Tu seras automatiquement redirigé vers le site **Wwoof** du pays concerné. Tu devras payer une cotisation, différentes selon les pays, qui te permettra de recevoir le « **WwoofBook** » et la liste de toutes les fermes disponibles. Il ne te restera plus qu'à contacter une ferme et voir avec elle quand tu peux commencer !

## Quelques précautions à prendre

Le **Wwoofing** exclu toute sorte de rémunération. Ce n'est pas un travail à proprement parler mais bien un modèle alternatif. Il ne faut donc pas compter sur cela pour gagner ta vie. Pense à avoir un petit peu d'argent de côté pour les transports et tes activités en dehors de ton temps de travail.

Il n'est généralement pas obligatoire d'avoir un visa de travail pour faire du **Wwoofing**. Cependant, vérifie auprès de l'immigration du pays dans lequel tu te rends. Pour les pays concernés par le **Permis Vacances Travail (PVT)**, tu peux sans problème faire du **Wwoofing** (concernant le **PVT** rends-toi à la question n°26).

Enfin, les fermes qui t'accueilleront vérifieront que tu as bien payé la cotisation, donc inutile de te rendre dans une ferme sans avoir passé cette étape car tu ne seras pas accepté.

Sache qu'en tant que travailleur, tu peux faire du **Wwoofing** si tu pars durant tes congés (à ce propos, consulte les questions n°23 et n°24).

### ADRESSES UTILES

AUTRES : [www.woofinternational.org](http://www.woofinternational.org)

## ... partir pour effectuer un stage professionnel ou échanger mes expériences à l'étranger ?

28

Tu travailles déjà mais tu aimerais te spécialiser dans un domaine en particulier, rencontrer des personnes ressources dans un autre pays, participer à un colloque ou une formation, échanger méthodes et bonnes pratiques ou créer des réseaux ?

### C'EST POSSIBLE SI :

Tu proposes ton projet à un organisme qui pourra t'aider à le financer et à entreprendre les différentes démarches administratives nécessaires.

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Les programmes du Bureau International Jeunesse (BIJ)

Le **BIJ** accorde des bourses aux jeunes travailleurs qui souhaitent chercher des nouveaux savoirs ou améliorer leur parcours professionnel à l'étranger à travers ses programmes **Québec**, **Tremplin +**, **Entrechok** (jeunes porteurs d'un projet entrepreneurial) et **Artichok** (jeunes artistes). Pour en savoir plus, rends-toi sur le site  [www.lebij.be](http://www.lebij.be).

Retouve à la page 107 le **témoignage** d'Isabelle qui a participé au programme Artichok.



#### Your first Eures job

**EURES**, qui est un organisme européen reprenant l'ensemble des organismes nationaux d'aide à l'emploi, a mis en place un service qui te permet de faire des stages ou même de trouver un emploi partout en Europe. Ce programme finance ton trajet aller-retour et l'hôtel pour passer tes entretiens à l'étranger et t'offre également une aide financière pour un éventuel déménagement. Découvre tout cela sur le lien suivant :  [www.yourfirsteuresjob.eu](http://www.yourfirsteuresjob.eu).

Pour bénéficier de ce service, tu dois avoir entre 18 et 35 ans.

Tu pourras conclure un contrat d'une durée de minimum 6 mois à temps plein ou à temps partiel.



### Au sein de ton entreprise

Il est possible, dans certaines entreprises à caractère international, de partir à l'étranger effectuer un stage ou une période déterminée à l'étranger dans le but d'apprendre une langue par exemple. Chaque entreprise étant différente, renseigne-toi auprès du service compétent.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : Actiris International, ADG, EF, ESL, Forem, Information Planet, Intaco ASBL, International Languages Associates, Languages and Travel, LSI, WEP, ton entreprise

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF, BIJ, Explort AWEX, SPW Plan Marshall 4.0, WBI

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Ploteus

## ... partir pour me lancer dans une mission humanitaire ?

29

### BON À SAVOIR

Le volontariat est différent de la mission humanitaire, tu trouveras plus d'explications à la question n°1.

### C'EST POSSIBLE SI :

Tu possèdes un bagage solide au départ. Les demandes des ONG sont nombreuses mais sache qu'aujourd'hui, travailler dans le secteur de la coopération au développement exige non seulement un engagement et des convictions solides mais aussi une formation professionnelle et une expérience de travail au préalable.



### TO DO LIST

#### ✓ SI POSSIBLE, ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE DURANT TON CURSUS ACADÉMIQUE

Une formation d'ingénieur, d'économiste, de médecin, d'infirmier, de nutritionniste, de juriste, et des études en sciences politiques, de l'éducation, sociales, du travail sont souvent fortement demandées. Il existe également des masters complémentaires en coopération au développement qui sont proposés par les universités.

#### ✓ ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE SUR LE TERRAIN

En participant à des chantiers internationaux ou encore à des stages d'immersion comme ceux proposés par plusieurs ONG de développement (voir  [www.acodev.be](http://www.acodev.be)).

**Dynamo International** ( [www.dynamoweb.be](http://www.dynamoweb.be)) propose des stages ou du volontariat chez ses partenaires membres du **Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue** ( [www.travail-de-rue.net](http://www.travail-de-rue.net)).

## ✓ METTRE TOUS LES ATOUTS DE TON CÔTÉ

Pour être engagé comme coopérant, il faut mettre tous les atouts de ton côté, notamment par une bonne préparation et l'amélioration de ton bagage avant de poser ta candidature.

Connaitre plusieurs langues est évidemment un atout majeur pour te lancer dans la coopération au développement. Les principales langues sont l'anglais, l'espagnol, le français, le portugais et parfois des langues locales.

Une démarche de formation aux diverses problématiques Nord/Sud est conseillée voire obligatoire. Des programmes d'informations / formations sont organisés par la **CTB (Coopération Technique Belge)**, **Acodev** ou encore le **Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale (ITECO)**.

## ✓ POSER TA CANDIDATURE

Vu la durée des séjours comme coopérant, ta préparation avant le grand saut se doit d'être sérieuse. Il vaut mieux te renseigner un maximum sur les différentes possibilités de t'engager et sur l'ONG pour laquelle tu souhaites coopérer avant de proposer tes services.

Tu trouveras dans la rubrique **les adresses utiles**, quelques contacts où poser ta candidature tels que l'**APEFE, Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger**.

### ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'ENVOI** : APEFE, Croix-Rouge, Dynamo International, JAVVA, MSF

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : ACODEV, APEFE, Caritas International, CTB, Project Abroad

**ORGANISMES D'INFORMATION** : ACODEV, CTB, ITECO

## ... partir en tour du monde ?

30

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as plus de 18 ans (parce que ce sera généralement une exigence pour l'obtention des visas).
- Tu as suffisamment de temps libre pour partir quelques mois (à ce propos, nous te renvoyons à **la question n°23** « Comment puis-je interrompre ma carrière » ou à **la question n°24** « Comment puis-je partir avec suffisamment de jours de congés payés »).



### TO DO LIST

#### ✓ CHOISIR UN ITINÉRAIRE

Première étape d'un gros voyage : choisir la durée de ton voyage. Les préparatifs pour un voyage de trois mois ne sont pas les mêmes que pour partir 6 ou 12 mois ! Ensuite, il faudra choisir les pays que tu souhaites absolument voir. Il s'agit de déterminer si tu comptes passer par tous les continents, plonger à fond dans une culture et ne visiter qu'un ou deux pays, etc. Il faudra aussi que tu réfléchisses au trajet : est-ouest, nord-sud ?

Surtout, n'hésite pas à consulter les blogs de voyages en tout genre que tu trouveras sur Internet.

#### ✓ DÉTERMINER UN BUDGET

Il y a autant de budgets différents qu'il y a de tours du monde. Savoir le plus précisément possible ton budget de voyage te permettra d'éviter les mauvaises surprises en cours de route. C'est un gros travail de préparation à faire en amont mais qui est sans doute nécessaire.

Sache qu'il ne faut pas être riche pour faire un tour du monde. Plusieurs solutions de financement et de voyage à moindre coût existent.

Compare les assurances voyages, les billets « tour du monde », les logements.

Cela fait partie de la préparation d'un voyage. Ne te jette pas sur la première offre venue. Prends le temps de comparer, de faire jouer la concurrence. Cela demande du temps mais permet de faire de belles économies.

Il existe des billets d'avion « tour du monde », ceux-ci te permettent de voyager d'un pays à l'autre en ayant payé en une seule fois tes trajets. Il y a trois types d'alliance de compagnies aériennes qui proposent des billets tour du monde :

**Oneworld** : 🐾 [rtw.oneworld.com/rtw](http://rtw.oneworld.com/rtw)

**Staralliance** : 🐾 [www.staralliance.com](http://www.staralliance.com)

**Skyteam** : 🐾 [www.skyteam.com/FR](http://www.skyteam.com/FR)

Rends-toi à **la question n°32** pour connaître les différents moyens de se loger sans se ruiner.

Si les moyens financiers sont pour toi un moindre mal, n'hésite pas à te rendre dans une agence de voyage spécialisée. Elles ont souvent de bonnes adresses et des excursions en dehors des sentiers battus à te proposer.

## ✓ FINANCER TON TOUR DU MONDE

Il existe différentes manières de financer ton voyage. La plus évidente est le financement sur fonds propres, grâce à tes économies. Mais sache qu'il existe aussi des bourses si tu as un projet particulier pour ton voyage autour du monde. Tu pourrais peut-être aussi chercher des sponsors.

Au-delà de tes économies, des bourses ou des sponsors, il y a également la possibilité de financer ton voyage en travaillant sur place. Nous te proposons de jeter un œil à **la question n°26** qui t'explique le **Permis Vacances Travail** ou encore d'aller voir **la question n°22** qui te renseigne sur la manière de trouver un travail à l'étranger. Une dernière possibilité relevée dans cette brochure est le **Wwoofing**, rends-toi à **la question n°27** pour en connaître un peu plus.

## ✓ PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Sois attentif aux vaccins recommandés et obligatoires pour chacun des pays que tu souhaites traverser. Ces vaccins sont parfois plus difficiles à supporter pour le corps et demande quelques temps d'incubation. Pense à les faire suffisamment longtemps à l'avance.

Il est également recommandé de faire un check up complet avant de partir : ophtalmo, médecin généraliste, dentiste, gynéco, etc.

Rends-toi sur le site du **SPF Affaires Etrangères** pour connaître, par pays, le degré de sécurité et les précautions que tu dois prendre. L'onglet « **voyager à l'étranger** » regorge de conseils en fonction de la destination choisie !

## ✓ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Dans la plupart des pays, il ne faut pas de visa avant d'entrer car celui-ci est accordé à ton arrivée à la frontière. Pour savoir quel pays exige que tu fasses une demande de visa dans un consulat ou une ambassade, quel pays octroie ses visas à la frontière et dans quels pays tu n'as pas besoin de visa, rends-toi sur le site du **SPF Affaires étrangères**, dans l'onglet « **voyager à l'étranger** » : [diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager\\_a\\_letranger/documents\\_de\\_voyage](http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/documents_de_voyage)

### BON À SAVOIR

Par précaution, pense à t'envoyer par mail et sur un cloud une copie de tous tes papiers : visas, passeport, assurance, etc.

Concernant ta mutuelle et tes allocations familiales, rends-toi **aux questions n°38 et n°39**.

### ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'ENVOI : WEP

ORGANISMES DE FINANCEMENT : Avi International

ORGANISMES D'INFORMATION : blogs de voyageurs, le routard, SPF Affaires étrangères

AUTRES : [rtw.oneworld.com/rtw](http://rtw.oneworld.com/rtw), [www.staralliance.com](http://www.staralliance.com), [www.skyteam.com/FR](http://www.skyteam.com/FR)

## Témoignage

### ISABELLE - SCULPTURE À FLORENCE - ARTICHOK BIJ

J'ai eu l'occasion de me rendre à Florence durant 6 semaines auprès de l'Accademia d'Arte où j'ai suivi une formation théorique et pratique sur la sculpture sur marbre, le travail des fresques et les techniques de peintures anciennes.

Ces 6 semaines ont été tout à fait bénéfiques !

Très riches dans chacune des branches choisies. L'école a bien compris l'importance de fonctionner en « Bottega fiorentina », sorte de laboratoire des différentes pratiques, ouvertes et se nourrissant entre elles.



Je veux  
voyager

Comment puis-je...

## ... partir avec le programme Bel'J ?

Tu désires approfondir tes connaissances linguistiques en Communauté flamande ou germanophone ?

31

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as entre 12 et 25 ans pour les projets de groupe, et entre 16 et 30ans pour les projets de volontariat.
- Tu résides à Bruxelles ou en Wallonie.
- Ton projet entre dans les critères d'éligibilité décrits sur le site du **BIJ** (projet sans but lucratif, transversalité, rencontre entre les Communautés, nombre et âge minimum des participants, créativité, etc.).
- Tu déposes ton dossier de candidature dans les délais.



### TO DO LIST



#### TROUVER OU CRÉER TON PROJET

Contrairement aux formules déjà toutes préparées par les organismes privés, ici tu es créateur de ton propre projet en fonction des deux formules extrascolaires proposées par **Bel'J**.

Le premier offre la possibilité de se porter volontaire, seul ou maximum à 3, au sein d'une association d'une autre Communauté, pour en découvrir le fonctionnement ou pour y mener un projet innovant. La durée du séjour est de 2 semaines jusqu'à 3 mois d'affilée ou s'étale sur une période de 6 mois (par exemple, tous les week-ends).

Le second propose à des groupes de jeunes de 12 à 25 ans des 3 Communautés de réaliser un projet en commun.



#### INTRODUIRE TON PROJET

Si tu souhaites partir seul pour un projet de volontariat citoyen dans une autre Communauté, tu devras compléter un formulaire de candidature, faire compléter une lettre d'engagement par l'association prête à

t'accueillir et renvoyer le tout au **BIJ**, dans les délais impartis. Un autre formulaire de candidature est à compléter pour les projets de rencontre de jeunes de 12 à 25 ans (appel à projet annuel). L'ensemble de ces documents, les critères d'éligibilité, l'appel à projet annuel et les délais à respecter se trouvent sur  [www.lebij.be](http://www.lebij.be). Un comité d'avis examine le projet et le sélectionne sur base du dossier reçu et des critères de qualité du programme **Bel'j**.

## ✓ FINANCER TON PROJET

Une aide financière est octroyée aux volontaires selon des conditions définies et après acceptation de leur demande. Une bourse est octroyée pour couvrir les frais de logement, de transport et de nourriture des volontaires Bel'j. Les échanges de groupe peuvent également recevoir une aide financière après acceptation.

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES DE FINANCEMENT : BIJ

ORGANISMES D'INFORMATION : BIJ, Centres Infor Jeunes



## ... partir à l'étranger sans me ruiner ?

32

### DANS LES TRANSPORTS :



#### En voiture

L'auto-stop est sans doute le moyen le plus économique pour voyager mais n'est pas le plus sûr.

Le covoiturage, sorte d'auto-stop organisé, est la formule la plus recommandée et la plus sûre pour voyager en voiture tout en réduisant les frais. Le principe est simple, il s'agit d'un échange de services. Tu participes aux frais d'essence et de péages d'autoroutes, en échange de quoi, le conducteur te conduit à la destination dont vous avez convenu au préalable.

Parmi les sites et applications les plus connus, nous pouvons compter :

 [www.fr.blablacar.be](http://www.fr.blablacar.be)

 [www.carpool.be/fr](http://www.carpool.be/fr)



#### En avion

Avant d'acheter ton billet d'avion, compare soigneusement les prix et les conditions offertes par les différentes compagnies aériennes. Renseigne-toi aussi sur les possibilités de billets à tarif réduit.

### BON À SAVOIR

Les vols qui partent très tôt et/ou reviennent très tard sont généralement moins chers, c'est une question de confort.

En règle générale, pour bénéficier des meilleures offres, il faut soit réserver longtemps à l'avance (3 mois pour le low-cost, 6 mois voire 1 an pour les autres), soit en dernière minute.

Si tu souhaites avoir une vue générale des prix proposés par les différentes compagnies, tu peux également utiliser les comparateurs de vols. Il existe quelques pages prévues à cet effet dont :

 [www.google.be/flights](http://www.google.be/flights)

 <https://www.skyscanner.fr/>

 <http://www.partirou.com/>

## BON À SAVOIR

le site **Rome to Rio** te propose d'avoir une vue d'ensemble des moyens de déplacement et un classement en fonction de leur prix :

 [www.rome2rio.com/fr](http://www.rome2rio.com/fr)



### En train

Si tu as moins de 26 ans, la **SNCB** propose toute une série de formules avantageuses, que ce soit pour la Belgique ou pour voyager en Europe. Compare les prix avant d'acheter une de ces cartes de réduction car les prix pratiqués sur place, en tarif intérieur, peuvent parfois être plus avantageux encore.

Prenons quelques exemples :

Avec InterRail, tu peux voyager dans 30 pays différents grâce à un **Global Pass** (son coût varie en fonction de la durée de validité du Pass) ou voyager dans un pays ou dans un groupe de pays grâce au **One Country Pass** (son coût varie en fonction de la durée de validité du Pass et du pays concerné).

Avec Railplus, tu bénéficies de 25 % de réduction valable sur les trajets internationaux classiques et sur les trajets nationaux (en correspondance avec des trains **TGV**, **Thalys** et **Eurostar**). Les prix varient en fonction de l'âge.

Avec **Thalys**, **Eurostar** et **TGV**, certaines formules sont parfois plus avantageuses que les tarifs jeunes.

D'autres formules existent pour voyager aussi bien en Belgique qu'en Europe ; renseigne-toi auprès de la **SNCB** ou rends-toi dans une gare.

Des TGV Low-cost existent aussi comme **Izy**, **IDTGV** et **Ouigo** avec des trajets débutant à 5 euros.



## En Bus

Flexibles et bon marché, ils sont cependant moins confortables et parfois plus lents également.

**Eurolines** est certainement la compagnie la plus connue. Mais sache qu'il existe d'autres compagnies telles que **Ouibus**, **Flixbus** ou **Megabus** qui proposent également des trajets à moindre coût en Europe.

## DANS LE LOGEMENT :



### Le camping

Le camping est une formule d'hébergement toujours très intéressante financièrement. Le prix varie selon la durée du séjour et le nombre de personnes, mais aussi selon le confort offert. Attention, le camping sauvage est strictement interdit dans de nombreux pays. Lorsqu'il est autorisé, il n'est pas réglementé. Nous te conseillons de le pratiquer avec prudence et de toujours demander l'autorisation au propriétaire des lieux.

Rends-toi sur  [www.campingcardinternational.com](http://www.campingcardinternational.com) pour découvrir la carte de camping international qui offre des réductions sur certains campings et qui comprend une assurance.



### Les auberges de jeunesse

Plus de 35.000 auberges de jeunesse sont réparties dans le monde.

Elles proposent un hébergement soit individuel, soit en famille ou en groupe. Cette formule est intéressante financièrement car elle t'offre l'occasion d'effectuer des rencontres avec d'autres jeunes de toutes les nationalités dans une ambiance décontractée. Pour accéder aux auberges de jeunesse du réseau "**Hostelling International**" présentes dans le monde entier, une carte de membre payante est nécessaire. Pour les autres auberges, il n'y a pas besoin de carte de membre.



## Les échanges de logement

Cette formule gratuite te permet d'échanger ton appartement ou ta maison, avec le logement d'un autre voyageur (ou d'une famille). De plus en plus d'associations développent ce service en répertoriant toutes les offres et les demandes. Pour avoir accès à ces bases de données et proposer ton logement, une cotisation te sera demandée la plupart du temps. Voici deux sites qui pourraient t'intéresser : [www.echangedemaison.com](http://www.echangedemaison.com) et

[www.guesttoguest.fr](http://www.guesttoguest.fr)



## Logement chez l'habitant

Tu peux trouver ce type de logement sur place ou passer par les offices du Tourisme. Evidemment, Internet est aussi un excellent moyen pour trouver des logements chez les particuliers aux quatre coins du monde, soit par les forums proposés soit par les réseaux d'échanges entre voyageurs comme

[www.couchsurfing.org](http://www.couchsurfing.org).



## Louer un appartement

Cette solution peut être très intéressante si tu voyages en groupe. En effet, cette formule te permet d'économiser d'autres frais tels que le restaurant ou les frais de pressing. Tu peux également trouver des logements au cœur des villes moins chers que des hôtels ou des auberges de jeunesse. Le site [Airbnb](https://www.airbnb.com), par exemple, t'aide à trouver des appartements à louer partout dans le monde.



## Dormir dans un hébergement insolite

Il est possible de dormir dans un arbre, un igloo, une roulotte. Pourquoi ne pas tenter une expérience extraordinaire ? Pense aussi aux monastères ou aux édifices religieux qui proposent des logements souvent meilleur marché.

## BON À SAVOIR

Certains frais sont inévitables lors d'un départ à l'étranger. Parmi eux, nous retrouvons le passeport, les assurances, le visa, le billet de transport, les frais de prévention de santé (pour en savoir plus rends-toi à la question n°36), les frais du taux de change de ton argent, etc.

## ADRESSES UTILES

**TRANSPORT** : Blablacar, Carpool, Eurolines, Eurostar, Flixbus, Google flight, Izzy, IGTGV, Megabus, Ouigo, Ouibus, Partirou, Skyscanner, SNCB, TGV, Thalys

**LOGEMENT** : Airbnb, campingcardinternational, Couchsurfing, Echangedemaison, Guesttoguest, Homeexchange, Hostelling International, Lovehomeswap

## ... garder contact avec ma famille et mes amis ?



### Internet

Si tu as un Smartphone, un notebook ou un ordinateur portable, utilise tant que possible les réseaux Wifi gratuits disponibles pour éviter de devoir payer.

Sinon, rends-toi dans un cybercafé (pour savoir où en trouver, il existe un site en anglais 🖱️ [www.cybercafes.com](http://www.cybercafes.com)).



### Le téléphone

Vérifie d'abord si ton GSM fonctionne dans le pays où tu comptes te rendre. De plus, renseigne-toi à propos des frais et vérifie les termes de ton contrat auprès de ton opérateur mobile.

Depuis 2017, il n'existe plus de frais de roaming entre les différents pays de l'Union européenne. Dans les limites de ce territoire, tu payeras le même tarif qu'au niveau national.

Pour bénéficier des frais nationaux, tu dois être considéré comme un « voyageur occasionnel ». Si tu es à l'étranger de façon permanente, ton opérateur mobile peut instaurer des frais d'itinérance plus élevés.

Dans le cadre de carte prépayée, ton opérateur peut appliquer un volume maximum pour les données en itinérance aux tarifs nationaux.



### La poste

Le moyen de communication le plus ancien de tous. N'oublie pas de préciser la destination de ton courrier lorsque tu achètes tes timbres et veille, comme toujours, à ne pas y mettre d'argent ou d'objets précieux.

## ADRESSES UTILES

CONTACT : [cybercafes.com](http://cybercafes.com), La Poste, les opérateurs mobiles

## ... partir et bénéficier de réductions grâce à différentes cartes ?

34

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Tu es étudiant

##### La carte d'étudiant

Elle est entièrement gratuite. Tu y as automatiquement droit si tu es étudiant dans le secondaire ou le supérieur. Si ton école ne t'en a pas remise, n'hésite pas à la demander au secrétariat.

Cette carte donne des avantages pour de nombreuses activités : cinéma, théâtre, musées, certaines salles de sport, des restaurants, etc.

##### La carte ISIC

La carte ISIC est le pendant de la carte étudiant (en haute école ou à l'université) au niveau international. Elle est disponible dans plus de 120 pays et est reconnue partout dans le monde. Valable 16 mois, tu peux l'obtenir à partir du 1<sup>er</sup> septembre de l'année académique et en faire usage jusqu'à la fin de l'année civile qui suit.

Pour 16 euros, cette carte offre des réductions sur certains transports, les entrées de musées, de spectacles, dans des agences de voyages, des boutiques, des activités sportives, etc.

Plus d'infos sur  [www.isic.be](http://www.isic.be).



#### Tu n'es plus étudiant mais tu as moins de 30 ans

##### L'International Youth Traveller Card (IYTC)

Pour quelques euros, cette carte te permet d'obtenir des réductions dans divers domaines, comme les transports, le logement, la culture, les magasins, etc., un peu partout dans le monde.

Plus d'infos sur  [www.isic.be](http://www.isic.be).

## La Carte Jeunes européenne

Contrairement à l'ITYC, la **Carte Jeunes européenne** ne vaut que sur le territoire européen. Elle t'est destinée si tu as moins de 30 ans. Tu ne dois pas nécessairement être étudiant et il n'y a pas de condition de nationalité.

Il s'agit principalement d'une carte de réductions sur tes activités culturelles, tes voyages, tes activités sportives, tes loisirs, ton shopping, tes moyens de communication, etc. La carte donne droit à plus de 100.000 réductions dans plus de 40 pays européens. Le logo **EYCA** est utilisé pour marquer les endroits offrant des avantages et des réductions. De plus, elle te donne automatiquement droit à une assistance-voyages. Tu peux te la procurer et t'informer sur ses avantages via le site  [www.cartejeunes.be](http://www.cartejeunes.be) ou  [www.eyca.org](http://www.eyca.org)

Valable un an, elle te coûtera 16€.

## La carte de membre des Auberges de Jeunesse

Procure-toi la carte de membre de la fédération du pays où tu résides pour avoir accès à l'ensemble des auberges de jeunesse **Hostelling International** partout dans le monde. De plus, cette carte t'offre également des réductions et avantages pour des spectacles, des musées et certains magasins.

La carte de membre est valable 1 an et coûte 10€ pour les moins de 26 ans, 15€ à partir de 26 ans, 25€ pour les familles et 30€ pour les groupes (asbl, club sportif, etc.). Pour les écoles belges, la carte est disponible gratuitement.

Tu peux te la procurer au secrétariat de l'association **Les Auberges de Jeunesse** ou en ligne ( [www.lesaubergesdejeunesse.be](http://www.lesaubergesdejeunesse.be)), dans les 9 auberges de jeunesse en Wallonie et à Bruxelles, dans certains centres Infor Jeunes et dans différents points de vente en Wallonie et à Bruxelles. Plus d'infos sur  [www.lesaubergesdejeunesse.be](http://www.lesaubergesdejeunesse.be)

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Centres Infor Jeunes

**AUTRES** : [isic.be](http://isic.be), [cartejeune.be](http://cartejeune.be), [eyca.org](http://eyca.org), Hostelling International, [lesaubergesdejeunesse.be](http://lesaubergesdejeunesse.be)

## ... partir et prévenir au maximum les mésaventures ?

Dans tous les cas, pour éviter les mésaventures potentielles en voyage, n'hésite pas à consulter les forums de voyageurs, leur chaîne Youtube, les blogs de voyage, etc.

Et puisque même bien informé et prudent il peut t'arriver des mésaventures, veille à souscrire les assurances nécessaires : assistance rapatriement, responsabilité civile, annulation, assurance bagages, vols, pertes, assurance contre les accidents, assurance maladie, frais médicaux, automobile, etc.

Vois à la **question n°38** ce qui est déjà inclus dans les assurances prévues par ta mutuelle et par tes réservations diverses.



### Perte ou vol de tes documents officiels et/ou ton argent

Veille à ne jamais avoir tous tes papiers, objets de valeurs et argent liquide sur toi au même endroit. Pense également à faire des photocopies de tes documents importants (carte d'identité, visa, passeport, billets de réservation, cartes bancaires, etc.). Scanne tous ces documents avant ton départ pour les stocker sur ta boîte email. Tu pourras ainsi récupérer la copie où et quand tu voudras dans un cybercafé ou tout autre endroit équipé d'Internet et d'une imprimante.

Si tu es victime de vol ou de perte de tes documents officiels et/ou de ton argent, rends-toi rapidement auprès des autorités locales pour réaliser une déclaration de vol ou de perte.

Pour ton passeport et tes visas, la police locale pourra te fournir un papier officiel pouvant servir par la suite (presque toujours insuffisant pour passer les frontières ou reprendre l'avion) et l'ambassade (ou consulat) de Belgique pourra te fournir, dans des délais variables, un passeport provisoire si tu disposes des informations nécessaires (figurant dans ton ancien passeport, d'où l'intérêt d'en avoir une copie quelque part), d'une cinquantaine d'euros et de deux photos d'identité. Si tu avais des visas, il faudra les refaire également auprès de l'ambassade (et repayer !).

### Attention :

- Si tu voyages par voies terrestres et que ton papier de transit (permettant de passer les frontières) a été volé, renseigne-toi sur les possibilités de t'en refournir un. Sans cela, on peut te refuser de passer une frontière.
- Le passeport provisoire n'est pas biométrique (ce n'est pas un passeport électronique tout comme celui que l'on se procure directement en Belgique). Tu n'as donc pas forcément accès à tous les pays. Renseigne-toi avant de prendre ton vol/bus, etc.

### BON À SAVOIR

Les pochettes ventrales sont très discrètes et permettent de garder les documents en lieu sûr.

Pour tes cartes bancaires et cartes de crédit, fais opposition le plus vite possible en appelant le service **Card Stop** (+32 70 344 344). Pour certains paiements comme tes frais de séjour, tu peux demander à un proche d'effectuer un virement depuis la Belgique sur le compte de la personne ou de l'institution à payer. Il existe également des services tels que **Western Union** ou **Moneygram** grâce auxquels quelqu'un, en Belgique, peut te verser de l'argent que tu pourras retirer dans l'une de leurs succursales à l'autre bout du monde en monnaie locale. Attention tout de même, une commission relativement importante est à prévoir pour ce genre de transaction.



### Perdre ou te faire voler tes bagages ou tes effets personnels

Prends les précautions nécessaires et fais preuve de bon sens : évite de transporter des objets de valeur dans des bagages. Veille, dans les lieux publics, à toujours garder ton sac près de toi, évite les vêtements et sacs de marques, tape-à-l'œil, etc.

Veille à bien étiqueter tes bagages : ton adresse belge et ton adresse de destination doivent y figurer. N'oublie pas d'enlever tes anciennes étiquettes pour éviter tout problème d'aiguillage.

Informe-toi sur les réglementations en vigueur dans les pays que tu visites

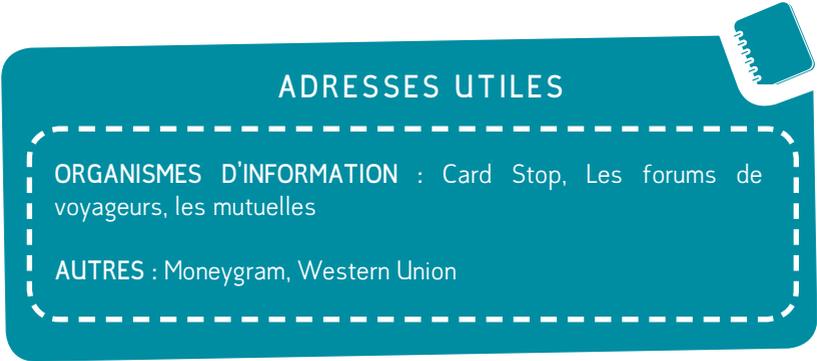
concernant le contenu de tes bagages pour être sûr de ne rien te voir confisquer et de ne pas te retrouver bloqué à la frontière.

Attention également à ce que personne ne se serve de ton sac pour faire passer un objet ou une substance illégale.

Si tu perds tes bagages dans les transports, préviens directement le service bagages du transporteur afin d'obtenir une attestation de perte qui te permettra d'entreprendre les recherches nécessaires et qui te servira à la réclamation auprès de la compagnie. Il arrive qu'une compagnie t'offre quelques affaires de rechange ou une aide financière pour te dépanner en attendant que tes bagages soient retrouvés.

En fonction de ta situation, du pays dans lequel tu te trouves, du type d'assurance que tu auras contracté, de ton ambassade et de ta banque, tu pourrais être dépanné pour quelques jours en attendant de récupérer tes affaires ou, éventuellement, d'être remboursé.

De manière générale, garde toujours toutes tes factures avec toi.



## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Card Stop, Les forums de voyageurs, les mutuelles

**AUTRES** : Moneygram, Western Union

## ... partir et éviter les ennuis de santé ?



### Précautions d'usage

Sache que tu dois être en ordre de vaccins, autant pour la Belgique que pour ta destination. Pour cela, rends-toi chez ton généraliste ou directement auprès d'un service spécialisé en médecine tropicale quelques mois avant ton départ.

Fais un dernier contrôle chez ton dentiste, ton médecin, etc. pour éviter, par exemple, qu'une rage de dents ne se déclare en plein désert ! Sur place, bois beaucoup d'eau en bouteille, bouillie ou filtrée. Attention car la consommation d'eau non potable est à l'origine de nombreuses maladies ! Veille donc toujours à ce qu'une bouteille d'eau soit bien fermée quand tu l'achètes.

Évite aussi les glaçons, les légumes crus, les fruits crus que tu n'as pas pelés toi-même et pense à te laver régulièrement les mains avec du savon ou du gel antibactérien.



### Préparation administrative

Avant ton départ, assure-toi de garder une adresse postale en Belgique. De la sorte, les courriers importants pourront être ouverts et t'être communiqués si besoin.

De plus, n'hésite pas à laisser des procurations à une personne de confiance qui pourra éventuellement gérer certaines obligations telles que remplir tes impôts ou, encore, prendre contact avec la banque en cas de souci.



### Préparation matérielle

Voici ce que ta trousse de secours doit contenir en plus des médicaments que tu dois prendre habituellement : des médicaments anti-diarrhéiques (utiles en cas de "tourista"), un produit désinfectant les plaies et les blessures, des compresses, pansements (attention aux cloches !) et bandages, un remède contre le mal des transports, une crème solaire à indice élevé, un thermomètre,

du paracétamol contre la douleur et la fièvre ainsi que ton moyen contraceptif et des préservatifs (dont la qualité est parfois douteuse selon le pays).

En fonction de ton projet de voyage (destination, type d'hébergement, personnes qui accompagnent, etc.) peuvent également s'avérer utiles : un savon qui désinfecte les mains et peut être utilisé sans eau, un produit qui désinfecte et purifie l'eau si elle n'est pas potable, une pommade corticoïde qui soulage les inflammations de la peau, un produit répulsif contenant du DEET qui éloigne les moustiques et une moustiquaire imprégnée de perméthrine, un traitement antipaludique qui prévient la malaria dans les régions à risque.

Prévois également ton équipement : bonnes chaussures, chapeau pour éviter les insulations, tenue assez chaude ou assez légère en fonction des températures prévues (pense aux nuits fraîches dans certains pays chauds !), etc.

Garde toujours sur toi un papier rédigé en anglais qui mentionne la ou les maladies dont tu es souffrant, le traitement que tu suis (nom du médicament, posologie ...), les intolérances ou les allergies que tu as et le groupe sanguin auquel tu appartiens (ton médecin et ton pharmacien peuvent également t'aider et te donner les conseils nécessaires).

Garde également à portée de main une petite liste de numéros à appeler en cas d'urgence, comme le **112** (numéro d'urgence européen), les numéros de tes assurances, de tes parents, etc.

Enfin, n'hésite pas à t'informer auprès des instituts spécialisés pour les maladies tropicales.



## Préparation aux conditions climatiques et aux catastrophes naturelles

Bien qu'il soit impossible d'avoir des informations précises et fiables à 100% à ce sujet, plusieurs adresses peuvent t'informer sur les prévisions météorologiques et les risques de catastrophes naturelles dans le pays de ton choix, retrouve-les dans  **les adresses utiles**.

Si tu es au mauvais endroit au mauvais moment : sache que l'on est souvent plus en sécurité à l'intérieur qu'à l'extérieur d'un bâtiment (où tu serais à la merci des fils électriques, arbres, etc.). Il faut toutefois trouver un endroit sécurisé et solide, loin des fenêtres et d'objets potentiellement dangereux,

ne jamais prendre l'ascenseur ni l'escalier. Veille à réfléchir à tout cela assez tôt pour pouvoir te trouver rapidement, au moment de la catastrophe, dans un endroit sécurisé, avec tes papiers (identité, passeport, etc.), et une lampe de poche (frontale si possible) sur toi. Après l'évènement, pense à prévenir un proche chargé de faire le relais entre toi et tes connaissances, ainsi que l'ambassade ou le consulat de Belgique.



## ADRESSES UTILES

AUTRES : CHU spécialisés pour les maladies tropicales, les sites météorologiques

## ... partir à l'étranger malgré mon handicap ?

Tu as un handicap physique ou mental et tu aimerais voyager sans soucis, seul ou avec un encadrement adapté ?



### En groupe et avec un encadrement spécifique

L'ASBL **Gratte** permet à des jeunes, handicapés ou non, de 18 à 35 ans de partir en vacances ensemble (découverte de régions ou activités sportives).

Tu trouveras de plus amples informations sur [www.gratte.org](http://www.gratte.org)

L'Association des **Compagnons Bâtisseurs** organise des week-ends et des séjours pour les personnes handicapées mentales. Tu trouveras de plus amples informations sur [www.compagnonsbatisseurs.be](http://www.compagnonsbatisseurs.be)

L'ASBL **Décalage** organise des voyages pour les personnes valides et moins valides. Voir [www.decalage.be](http://www.decalage.be)

L'ASBL **Alteo** organise des vacances, séjours sportifs et pèlerinages pour personnes malades, valides et handicapées.

Tu trouveras davantage de détails sur [www.alteoasbl.be](http://www.alteoasbl.be)

Le **Bureau International Jeunesse** accorde une attention particulière aux projets des jeunes qui vivent un handicap.

Les **mutuelles** organisent également des voyages pour les personnes handicapées. Il faut se renseigner afin de connaître les conditions et les modalités.

Tu peux contacter l'**AVIQ** qui a un service loisirs / vacances, qui te donnera certainement bon nombre d'informations : [www.aviq.be](http://www.aviq.be), et bien d'autres organisations que tu trouveras dans **les adresses utiles**.



## Par tes propres moyens

### L'équipement :

Veille à avoir sur toi un papier (en anglais et en français) indiquant tes contre-indications médicales (pas tellement le nom des médicaments, mais plutôt les composants chimiques), une feuille sur laquelle est indiquée ta destination et un plan de la ville et la carte de l'hôpital où tu désires être rapatrié en cas d'incident majeur.

Pense à faire une check-list du matériel qu'il te faut, en fonction de ton handicap.

### Le transport :

Tu peux voyager en bénéficiant d'une assistance gratuite ou de différentes facilités tarifaires.

En cas de voyage en train, tu peux recevoir une aide personnalisée durant ton voyage en contactant la SNCB 24h à l'avance (par téléphone ou sur leur site).

Si tu disposes de la carte **accompagnateur gratuit** délivrée par la SNCB, la personne de ton choix peut t'accompagner gratuitement. Les chiens-guides tenus en laisse voyagent eux aussi gratuitement.

Un accompagnement est obligatoire pour les personnes souffrant d'un handicap mental.

Différentes cartes te donnent droit à des réductions ou à des priorités. Par exemple, la **carte nationale de réduction sur les transports en commun** permet aux aveugles et aux malvoyants de voyager gratuitement en 2<sup>ème</sup> classe. La carte de réduction **Intervention Majorée** permet à ses bénéficiaires de voyager à moitié prix et la carte spéciale **Priorité place assise** garantit une place assise en cas de sérieuses difficultés à marcher ou rester debout.

Plus d'infos sur  [handicap.belgium.be](http://handicap.belgium.be)

Si ta destination est la France ou les Pays-Bas, tu devras également contacter la société des chemins de fer 48h avant ton départ. Si tu pars à Londres, tout se règle dans le hall des départs de l'Eurostar, juste avant ton départ.

En cas de voyage en avion, renseigne-toi auprès de ton agence de voyage lors de la réservation ou auprès de ta compagnie aérienne, 48h à l'avance, pour connaître les modalités d'accès, d'enregistrement de ta chaise roulante, la réservation de l'assistance dans l'aéroport et dans l'avion.

Si tu t'adresses à une agence de location de voiture pour un véhicule adapté, tu devras souvent réserver la voiture quelques jours à l'avance.

### Le choix de destination :

Toutes les destinations sont possibles pourvu que tu sois bien préparé et renseigné. Toutefois, il te sera plus aisé de voyager en milieu urbain. Par ailleurs, les villes scandinaves (notamment Stockholm et Helsinki) sont réputées pour être particulièrement équipées pour offrir le maximum d'autonomie aux personnes handicapées motrices.

Il existe des guides et brochures spécialement conçues pour voyager aux quatre coins du monde avec un handicap : les guides **Roulards sans frontières**, le **Petit Futé** et son guide dédié aux handivoyageurs, la collection de guides de l'association **Voyage et Handicap**, traduite en braille, etc.

Toutes les brochures et actualités à ce sujet sont disponibles sur  <http://wal.autonomia.org>

## ADRESSES UTILES

ORGANISMES D'ENVOI : Alteo-Asbl, BII, Les Compagnons Bâtisseurs, CREE-Asbl, Décalage-asbl, Gratte-Asbl, Les mutuelles

ORGANISMES D'INFORMATION : AVIQ

AUTRES : [wal.automia.org](http://wal.automia.org)

## ... partir et rester couvert par ma mutuelle ?

Comment se faire soigner, opérer ou rapatrier sans se ruiner ?



### TO DO LIST

#### ✓ SE RENSEIGNER

Avant de partir, consulte ta mutuelle afin qu'elle puisse te fournir un maximum de renseignements sur les soins, les modalités de remboursement et les structures de santé du pays de séjour.

Au besoin, une assurance complémentaire peut être envisagée pour couvrir une plus large indemnisation des dépenses médicales faites sur place, la prise en charge des frais d'hospitalisation non urgente et la prise en charge d'un rapatriement.

#### ✓ LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE

Demande également à ta mutuelle une **carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**. Cette carte personnelle te donne droit aux soins médicaux non prévus mais nécessaires durant le séjour (par exemple, soins en cas de fracture d'une jambe, grippe, rage de dents, etc.). Ainsi, les prestations médicales seront réalisées dans les mêmes conditions tarifaires que pour un patient du pays dans lequel tu te trouves. Cette carte européenne est valable dans tous les pays de l'Union européenne ainsi qu'en Suisse, Norvège, Islande et au Lichtenstein.

#### ✓ ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Pour les grands voyages, il est plutôt conseillé de prendre une assurance complémentaire, celle-ci te couvrira plus largement que ta mutuelle (rapatriement, soins médicaux, etc.). Veille cependant à bien t'informer au sujet des assurances voyages existantes car leur prix, leurs formules et avantages varient.

## BON À SAVOIR

Vérifie les conditions de ta carte de crédit et de ta carte d'assurance auto qui peut te proposer une telle assurance.

Il existe des assurances spécifiques notamment pour certaines pratiques sportives, la réparation et le rapatriement de ton véhicule en cas d'accident, la perte ou le vol de tes effets personnels durant le voyage et l'assistance judiciaire si tu dois assurer ta défense à l'étranger.

La durée de validité de ces assurances est généralement limitée à trois mois de séjour à l'étranger. Si tu comptes voyager plus longtemps, informe-toi de la possibilité de payer une prime supplémentaire qui prolongerait ton assurance. Assure-toi également que tu es en ordre de cotisations.



### REMBOURSEMENT

Enfin, si le remboursement ne se fait pas sur place, la mutuelle pourra le faire dès ton retour, sur base des justificatifs qui lui seront fournis. Veille donc à toujours garder toutes les attestations de soins, factures, etc.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Les mutuelles, les banques et les organismes d'assurances

## ... partir et garder mes allocations familiales ?

39

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu as moins de 18 ans; il n'existe pas de condition au versement de ces allocations.
- Tu as entre 18 ans et 25 ans et tu restes domicilié en Belgique (sauf en cas de détachement, mission professionnelle d'un de tes parents) et tu réponds à d'autres conditions liées à la nature de ton voyage : pour les études, le tourisme ou la santé (voir ci-dessous).
- Tu t'informes suffisamment et tu remplis les documents nécessaires, auprès de ta caisse d'allocations familiales (**FAMIWAL** ou autres).

### PLUSIEURS OPTIONS :



#### Tu voyages pour tes études

Il sera possible pour toi de garder les allocations familiales si tu pars :

- Dans un pays où les règlements sociaux européens sont applicables ou avec lequel la Belgique a conclu une convention bilatérale. Retrouve la liste de ces pays sur le lien suivant:  <https://www.famiwal.be/accedez-aux-themes/jeunes/vous-rencontrez-une-situation-particuliere> ;
- Avec une bourse d'études émanant d'une institution belge ou étrangère ;
- Dans le cadre d'un projet européen (comme **Erasmus +**) et tu poursuis donc une partie de tes études à l'étranger mais en étant inscrit dans une université belge. Rends-toi à **la question n°8** pour avoir plus d'infos ;
- En respectant un certain nombre de règles comme suivre au minimum 17 heures de cours par semaine, veiller à ne pas dépasser les heures et montants salariaux maximum fixés pour les jobs étudiants et te retrouver dans une de ces trois situations :
  - Tu pars maximum un an après avoir obtenu ton CESS pour suivre un enseignement non supérieur dans un pays situé hors de l'Espace économique européen (HEEE).

- Tu suis un enseignement supérieur dans un pays HEEE sans avoir obtenu de diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique ou à l'étranger.
- Tu suis un enseignement supérieur dans un pays HEEE après avoir déjà obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Tu gardes tes allocations pendant un an maximum.

Ces informations se trouvent sur le site de l'**AVIQ** ou **FAMIWAL**.



### Tu voyages en-dehors de tes études (tourisme, santé, etc.)

Il sera possible pour toi de garder les allocations familiales si :

- Tu séjournes à l'étranger au maximum 2 mois sur une année civile (cumulés) ou 120 jours sur l'année si le séjour a lieu pendant les vacances scolaires ;
- Tu effectues un séjour à l'étranger pour raisons médicales pendant maximum 6 mois ;
- Tu fais partie d'une famille de travailleur détaché (qui reste par conséquent assujéti au régime de la sécurité sociale belge).

Ces conditions sont vérifiées par ta caisse d'allocations familiales. Si tu ne rentres pas dans les conditions pour conserver ton droit aux allocations familiales, tu peux toujours contacter le Service public fédéral de la Sécurité sociale ( [www.socialsecurity.fgov.be](http://www.socialsecurity.fgov.be)) pour qu'il autorise une dérogation et qu'il détermine les conditions, le montant et la période d'octroi de tes allocations familiales.

## ADRESSES UTILES

**ORGANISMES D'INFORMATION** : Les caisses d'allocations familiales (FAMIWAL ou autres), AVIQ, SPF Sécurité sociale

## ... partir à l'étranger avec une bourse ?

40

### C'EST POSSIBLE SI :

- Tu t'y prends plusieurs mois à l'avance pour préparer au mieux ton projet en fonction de ton statut.
- Veille aux dates et aux modalités de dépôts de dossiers de chaque organisme de financement.

### PLUSIEURS OPTIONS :

Il existe énormément de façons de solliciter une aide financière pour partir à l'étranger. Voici quelques exemples :



#### Le Bureau International Jeunesse (BIJ)

Les programmes du BIJ, tels que **Tremplin Jeunes, Québec** ou encore **Eurodyssée** offrent de nombreuses possibilités, seul ou en groupe à tous les jeunes sans distinction pour autant qu'ils répondent aux critères d'âge et qu'ils résident en Wallonie ou à Bruxelles.

Si tu as une formation artistique (conservatoire, haute école Théâtre,...) tu peux réaliser un premier projet à l'étranger avec **Artichok**.

Si tu as l'intention de développer ton projet entrepreneurial, tu peux aller chercher de l'expertise à l'étranger grâce au programme **Entrachok**.

Le montant des bourses varie selon les programmes : voir onglet « **Pour quoi faire** », « **Immersion linguistique** » et « **Immersion professionnelle** » sur le site  [www.lebij.be](http://www.lebij.be).

Nous te conseillons de prendre contact avec le BIJ avant le dépôt de ton projet.



## Le Forem, Actiris et l'ADG

Les programmes du **Forem** et de l'**ADG** permettent aux jeunes demandeurs d'emploi de vivre une immersion linguistique en effectuant un stage dans une entreprise en Flandre, en Communauté germanophone, en Irlande, à Malte et dans l'un des pays émergents suivants : Brésil, Russie, Inde, Chine.

L'immersion linguistique en école de langues, en Belgique ou à l'étranger est également une formule proposée par **le Forem**. Tu peux retrouver toutes les informations sur [jeunes.leforem.be](https://jeunes.leforem.be).

**Actiris** propose des bourses de stages et un coaching personnalisé pour préparer un projet de mobilité professionnel. Pour plus d'informations et pour consulter les offres d'emploi à l'étranger : [www.actirisinternational.be](http://www.actirisinternational.be) ou [stageseu@actiris.be](mailto:stageseu@actiris.be).



## Le stage Eurodyssée

Comme tu peux le lire à la **question n°19** pour bénéficier de ce stage, tu dois :

- Avoir entre 18 et 35 ans et être domicilié en Wallonie ou en Région bruxelloise. Les conditions sont différentes d'une région à l'autre, renseigne-toi.
- Avoir terminé une formation en rapport avec le secteur d'activité proposé.

La région d'accueil finance les frais d'hébergement, les cours de langue, les activités culturelles avec le soutien des entreprises.



## EURES

**EURES**, le portail européen sur la mobilité de l'emploi, a mis en place un service qui te permet de faire des stages ou même de trouver un emploi partout en Europe. Ce programme finance ton trajet aller-retour et l'hôtel pour passer tes entretiens à l'étranger et t'offre également une aide financière pour un éventuel déménagement. Découvre tout cela sur le lien suivant :

[www.yourfirsteuresjob.eu](http://www.yourfirsteuresjob.eu).

Pour bénéficier de ce service, tu dois avoir entre 18 et 35 ans.

Tu pourras conclure un contrat d'une durée de minimum 6 mois à temps plein ou à temps partiel.



## Explort (AWEX)

Le programme **EXPLORT**, développé en partenariat avec le **Centre de Compétence – Forem Management & Commerce**, propose à des demandeurs d'emploi ou des étudiants une formation et un stage en commerce international. En pratique, le stagiaire réalisera une mission commerciale à l'étranger (tout pays) au bénéfice d'une entreprise wallonne. Plus d'informations sur  [www.explort.be](http://www.explort.be).



## L'Agence Francophone pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie (AEF-Europe)

Grâce au programme **Erasmus+**, tu peux bénéficier d'une bourse pour réaliser un stage professionnel en Europe. Le départ s'effectue via un organisme intermédiaire comme l'institution scolaire à laquelle tu es inscrit, ou bien via un organisme partenaire tel le **Forem** ou **Actiris**.

Découvre les conditions sur le site d'**AEF-Europe** qui gère le volet Education/Formation du programme en Fédération Wallonie-Bruxelles :

 [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be).



## Le Programme International d'Echanges de Stages de l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales (AIESEC)

Si tu es fraîchement diplômé en sciences éco ou commerciales et membre de l'**AIESEC**, ce programme t'offre la possibilité de faire un stage rémunéré (sous conditions) dans les 4 secteurs suivants : le management, le développement, les technologies ou l'éducation.



## L'association européenne des étudiants en droit (ELSA)

Pour les étudiants en droit, **ELSA** propose des bourses à des étudiants souhaitant effectuer un séjour de terrain dans le cadre d'un travail de fin d'études en lien avec une problématique de développement.



## Wallonie-Bruxelles-International (WBI)

Le **WBI** accorde des bourses aux jeunes diplômés qui veulent réaliser un stage dans une institution internationale, se spécialiser, effectuer des recherches, etc. Des bourses pour les jeunes créateurs d'entreprise ou des postes d'enseignement sont également disponibles. L'ensemble des possibilités est détaillé dans le guide "Etudier ou enseigner à l'étranger" téléchargeable sur  [www.wbi.be](http://www.wbi.be).

Ces informations peuvent évoluer, n'hésite pas à contacter un centre Infor Jeunes près de chez toi pour connaître d'autres possibilités.

### ADRESSES UTILES

**ORGANISMES DE FINANCEMENT** : AEF-Europe, AFS, AIESEC, AUF, BAEF, BIJ, CEE-ONU, Com. For Education Exchange between USA and Belgium, ELSA, European Student, Explort AWEX, Fonds Floribert Jurion, Fonds Prince Philippe, Fondation Vocatio, Fondation Zellidja, Rotary, Royal Belgian benevolent Society, Taipei Representative Office, WBI

**ORGANISMES D'INFORMATION** : European Student, Ploteus



Adresses  
utiles

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### INFOR JEUNES

#### Arlon

Rue des Faubourgs 17  
6700 Arlon  
063/23 68 98  
arlon@inforjeunes.be  
www.inforjeunesluxembourg.be

#### Ath

Rue Saint Martin 8  
7800 Ath  
068/26 99 70  
0499/21 50 90  
ath@inforjeunes.be  
www.inforjeunesath.be

#### Couvin

Faubourg Saint-Germain 23  
5660 Couvin  
060/34 67 55  
couvin@inforjeunes.be  
www.inforjeunescouvin.be

#### Eupen

Rue Gospert 24  
4700 Eupen  
087/74 41 19  
infotreff@jugendinfo.be  
www.jugendinfo.be

#### Hannut

Route de Tirlmont 51  
4280 Hannut  
019/63 05 30  
hannut@inforjeunes.be  
www.inforjeuneshannut.be

#### Huy

Quai Dautrebande 7  
4500 Huy  
085/21 57 71  
contact.huy@inforjeunes.be  
http://inforjeunes Huy.wordpress.com

#### Malmedy

Place du Châtelet 7A  
4960 Malmedy  
080/33 93 20  
malmedy@inforjeunes.be  
www.inforjeunesmalmedy.be

#### Marche

Place du Roi Albert 22  
6900 Marche-en-Famenne  
084/32 19 85  
marche@inforjeunes.be  
www.inforjeunesmarche.be

## Mons

Rue des Tuileries 7  
7000 Mons  
065/31 30 10  
mons@inforjeunes.be  
www.inforjeunesmons.be

## Namur

Rue du Beffroi 4  
5000 Namur  
081/22 38 12  
namur@inforjeunes.be  
www.inforjeunesnamur.be

## Nivelles

Avenue Albert et Elisabeth 13  
1400 Nivelles  
067/21 87 31  
info@ijbw.be  
www.ijbw.be

## Saint Vith

Vennbahnstraße 4/5  
4780 Saint Vith  
080/22 15 67  
jiz@jugendinfo.be  
www.jugendinfo.be

## IJ Tournai

Rue Saint-Martin 4-6  
7500 Tournai  
069/22 92 22  
069/84 14 14  
tournai@inforjeunes.be  
www.inforjeunestournai.be

## Verviers

Rue des Raines 63  
4800 Verviers  
087/66 07 55  
verviers@inforjeunes.be  
www.inforjeunes-verviers.be

## Waterloo

Rue Théophile Delbar 18A  
1410 Waterloo  
02/354 33 92  
0473/95 38 06  
waterloo@inforjeunes.be  
www.ij1410.be

## Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles

Rue Armée Grouchy 20  
5000 Namur  
081/98 08 16  
081/98 08 27  
federation@inforjeunes.be  
www.inforjeunes.be

-- PARTENAIRES --

**BIJ**

Bureau International Jeunesse  
Informations et accompagnement pour  
la réalisation de projets à l'étranger

Rue du commerce 18 - 1000 Bruxelles  
02 219 09 06  
0800/25 180  
02/218 81 08  
bij@cfwb.be  
www.lebij.be

**Dynamo International**

Mise en réseau international de  
travailleurs sociaux de rue et  
accompagnement de jeunes dans la  
réalisation de projets internationaux

Rue de l'Étoile 22 - 1180 Uccle  
02/378 44 22  
02/378 44 21  
dynamo-int@travailderue.org  
www.dynamob.org

**FOREM**

Office wallon de la formation  
professionnelle et de l'emploi

**Siège central**

Boulevard Tirou 104 - 6000 Charleroi  
0800 93 947  
071/20 61 11  
071/20 63 06  
www.leforem.be

**JAVVA Asbl**

Jeunes Actifs dans le Volontariat et les  
Voyages Alternatifs. Projets à vocation  
sociale, culturelle, environnementale ou  
volontariat

Rue Raphaël, 14 (3ème étage) - 1070  
Anderlecht  
02/478 29 19  
02/478 03 74  
javva@javva.org

-- PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE --

Action Père Damien

Lutte à long terme contre la lèpre et la tuberculose.

Chantiers de quatre semaines en juin juillet et août.

Secrétariat National

Boulevard Léopold II, 263 - 1081  
Koekelberg  
02/422 59 11  
02/422 59 00  
info@actiondamien.be  
www.actiondamien.be

ACTIRIS

Administration centrale

Avenue de l'Astronomie 14 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode  
0800/35 123  
www.actiris.be

Actiris International

Candidates.actirisinternational@actiris.be (emplois à l'étranger)  
stageseu@actiris.be (stages à l'étranger)  
www.actirisinternational.be

Bruxelles Formation

Boulevard Bischoffsheim 22-25 - 1000  
Bruxelles  
0800/555 66  
02/371 73 00  
entreprises@bruxellesformations.be  
www.bruxellesformation.be  
www.dorifor.be

ADG

Arbeitsamt der Deutschsprachigen  
Gemeinschaft  
Office de l'emploi de la Communauté  
Germanophone  
www.adg.be

Eupen

Hütte 79 - 4700 Eupen  
087/63 89 00  
087/55 70 85  
info@adg.be

Treffpunkt Job (La Calamine)

Kirchstrasse 26 - 4720 La Calamine  
087/85 03 60  
087/85 37 66  
treffpunktjob@adg.be  
Point de contact Bullange  
Hauptstraße 12 - 4760 Büllingen  
080/64 00 24

Saint-Vith - Centre de formation -  
Bureau et services

friedensstraße 27 - 4780 Sankt Vith  
080/28 02 70  
080/22 92 41  
ausbildung@adg.be

AFS

Programmes Interculturels ASBL  
Séjours, volontariat, études à l'étranger  
(Expedis), etc.

Place de l'Alma, 3/11 - 1200 Woluwé-  
Saint-Lambert  
02/743 85 40

02/743 85 40  
info.please@afs.org  
www.afsbelgique.be

### AEF

**Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie**

Boulevard Léopold II 44 - 1080  
Molenbeek-Saint-Jean  
02/542 62 78  
02/542 62 93  
aef@aef-europe.be  
www.erasmusplus-fr.be  
facebook.com/aeuropebe

Action clé 1: mobilité des individus à des fins d'apprentissage  
mobilite@aef-europe.be

Action clé 2: partenariats stratégiques  
partenariat@aef-europe.be

### AfriCapSud

Rue du Monument 1 - 1340 Ottignies  
010/ 41 70 53  
africapsud.lachaloupe@gmail.com  
www.africapsud.be

### AILS

**Séjours linguistiques**

Chaussée de Waterloo - 1180 Uccle  
02/344 41 44  
info@ails-belgium.be  
www.sejours-linguistiques.com

### Alliance nationale des Mutualités chrétiennes

Chaussée de Haecht 579 - 1031  
Schaerbeek  
02/246 41 11  
02/246 48 21  
alliance@mc.be  
www.mc.be

### Alteo ASBL

**Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées**

Chaussée de Haecht, 579 BP - 1031  
Schaerbeek  
02/246 42 26  
www.alteoasbl.be

### Ambassades

#### Ambassade d'Australie

Avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles  
www.immi.gov.au

#### Ambassade du Canada

Avenue des Arts 58 - 1000 Bruxelles  
www.canadainternational.gc.ca/  
belgium-belgique

#### Ambassade de Corée du Sud

Chaussée de la Hulpe 175 - 1170  
Watermael-Boitsfort  
www.koreanmissiontoeu.org

#### Ambassade de Nouvelle-Zélande

Avenue des Nerviens 9-31 bte 7 - 1040  
Etterbeek  
www.immigration.govt.nz

## Représentation de Taiwan

Square de Meeûs 26-27 - 1000 Bruxelles  
[www.roc-taiwan.org/be\\_en/](http://www.roc-taiwan.org/be_en/)

## Apare

Association pour la participation et  
l'Action Régionale

Boulevard Paul Pons – 84800 L'isle-sur-  
la-Sorgue  
0033/490 85 51 15  
[www.apare-cme.eu](http://www.apare-cme.eu)  
[contact@apare-cme.eu](mailto:contact@apare-cme.eu)

## Apefe Asbl

Association pour la Promotion de  
l'Éducation et de la Formation à  
l'Étranger

Place Saintelette 2 - 1080 Molenbeek-  
Saint-Jean  
02/421 83 83  
02/421 83 86  
[apefe@cgri.cfwb.be](mailto:apefe@cgri.cfwb.be)  
[www.apefe.org](http://www.apefe.org)

## Archeolo J

Initiation aux techniques de prospection  
et de fouilles archéologiques.

Rue de Fer 35 – 5000 Namur  
081/61 10 73  
[archeolo-j@skynet.be](mailto:archeolo-j@skynet.be)  
[www.archeolo-j.be](http://www.archeolo-j.be)

## Asmae

Chantiers, projets sud, accompagne-  
ment des jeunes en termes de  
citoyenneté, de coopération et  
d'éducation aux développements

Place des Carabiniers 5 - 1030  
Schaerbeek  
02/742 03 01  
[www.asmae.org](http://www.asmae.org)

## Association pour le Volontariat

Organisation pluraliste de coordination  
et de promotion du Volontariat

Rue Royale 11 - 1000 Bruxelles  
02/219 53 70  
02/219 32 48  
[www.volontariat.be](http://www.volontariat.be)

## Assurances

[www.touring.be](http://www.touring.be)  
[www.europeenne.be](http://www.europeenne.be)  
[www.europ-assistance.be](http://www.europ-assistance.be)

## ATD Quart Monde Belgique

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion  
au travers d'actions internationales

Av. Victor Jacobs 12 - 1040 Etterbeek  
02/640 04 93  
[www.atd-quartmonde.be](http://www.atd-quartmonde.be)

## Auberges de Jeunesse

### International Youth Hostels Federation (IYHF)

[www.hihostels.com](http://www.hihostels.com)

### Les Auberges de Jeunesse - Siège Social

Place des Martyrs 10 - 1000 Bruxelles

02/219 56 76

02/219 14 51

[info@lesaubergesdejeunesse.be](mailto:info@lesaubergesdejeunesse.be)

[www.lesaubergesdejeunesse.be](http://www.lesaubergesdejeunesse.be)

## AUF

### Agence universitaire de la francophonie

Pavillon Jean-Marc Léger, Boulevard  
Edouard-Montpetit 3034 - Montréal,  
(Québec) H3T 1J7 (Canada)

[rectorat@auf.org](mailto:rectorat@auf.org)

[www.auf.org](http://www.auf.org)

## AVI Internationale

### Assurance voyage

Rue Washington 40 - 75008 Paris

0033/1 44 63 51 00

<http://www.avi-international.com>

## AVIQ (AWIPH)

### Agence pour une Vie de Qualité

Rue de la Rivelaïne 21 - 6061 Charleroi

[www.aviq.be](http://www.aviq.be)

## BAEF

### Belgian American Educational Foundation

Rue d'Egmont 11 - 1000 Bruxelles

02/513 59 55

[mail@baef.be](mailto:mail@baef.be)

[www.baef.be](http://www.baef.be)

## Banque Carrefour de la Sécurité Sociale

[www.ksz-bcss.fgov.be](http://www.ksz-bcss.fgov.be)

## Berlitz school SA

### Séjours en Angleterre ou aux Etats- Unis pour apprendre l'anglais (à partir de 18 ans)

Avenue Louise 65 - 1050 Ixelles

02/649 61 75

[info@berlitz.be](mailto:info@berlitz.be)

[www.berlitz.be](http://www.berlitz.be)

## BIJ

### Bureau International Jeunesse Informations et accompagnement pour la réalisation de projets à l'étranger

Rue du commerce 18 - 1000 Bruxelles

02 219 09 06

0800/25 180

02/218 81 08

[bij@cfwb.be](mailto:bij@cfwb.be)

[www.lebij.be](http://www.lebij.be)

### British Council (The)

Informations sur les programmes et les écoles pour apprendre l'anglais et Grande-Bretagne

Leopold Plaza  
Rue du Trône, 108 – 1050 Ixelles  
02/227 08 40  
enquiries@britishcouncil.be  
www.britishcouncil.be

### CAAMI

Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité

**Administration centrale**  
Rue du Trône 30 – 1000 Bruxelles  
02/229 34 80  
02/229 35 58  
info@caami-hziv.fgov.be    www.caami-hziv.fgov.be

### Call International

Cours de langues et formation en accéléré

Avenue Louise 65 – 1050 Ixelles  
www.callinter.com

### CAPAC

Caisse Auxiliaire de Paiement des Allocations de chômage  
Rue de Brabant 62 – 1210 Saint-Josse-

ten-Noode  
02/209 13 00  
02/209 13 97  
info@capac.fgov.be  
www.capac.fgov.be

### Caritas international

Rue de la Charité, 43 – 1210 St-Joseph-ten-Noode  
02/ 229 36 11  
infofr@caritasint.be  
www.caritasinternational.be

### CSPM

Caisse de Secours et de Prévoyance en faveur des Marins  
www.cspm.fgov.be

### Caisse des soins de santé de la SNCB

Rue de France 85 – 1060 Saint Gilles  
02/526 35 56  
02/525 35 61  
900.carenet-mycarenet@hr-railo.be

### Camping

<http://www.touring.be>  
[www.e-camping.net](http://www.e-camping.net)  
[www.campingo.com](http://www.campingo.com)  
[www.capfun.com](http://www.capfun.com)

### Card Stop

+32 (0) 70 344 344

### Carte de camping international

Touring Club de Belgique

Rue de la Loi 44 - 1040 Etterbeek  
02/286 33 84  
www.touring.be  
www.campingcardinternational.com

### Carte famille nombreuse

La Ligue des Familles

Avenue E. de Beco, 109 - 1050 Ixelles  
02 507 72 11  
www.laligue.be

### Carte ISIC

International Student Identity Card

Rue de la Montagne 41 - 1000 Bruxelles  
070/233.313  
info@isic.be  
www.connections.be  
www.isic.be

### Cartes ITIC (International Teacher Identity Card) et IYTC (International Young Travel Card)

A commander sur le site :  
www.isic.be

### Carte Jeunes Européenne

www.cartejeunes.be  
www.eyca.org

### Ceran Lingua

Avenue des Petits Sapins 27 – 4900 Spa  
087/79 11 22  
www.ceran.com

### CGSLB

Centrale générale des syndicats  
libéraux de Belgique

Boulevard Poincaré 72-74 - 1070  
Anderlecht  
02/558 51 50  
02/558 51 51  
cgslb@cgslb.be  
www.cgslb.be

### Siège social

Boulevard Baudoin 9 – 1000 Bruxelles  
02/206 67 11

### CSC

Centrale des syndicats chrétiens  
Administration centrale

Chaussée de Haecht 579 - 1031  
Schaerbeek  
02/246 31 11  
02/246 30 10  
www.csc-en-ligne.be

### Centre de Coordination et de Gestion des Programmes européens

#### Etudier à l'étranger

Fabrice Aerts-Bancken  
Directeur général adjoint a.i.  
Rue A. Lavallée 1 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean  
02/690 84 69  
02/690 85 98  
fabrice.aerts-bancken@cfwb.be

### Centres de langues (CLL Kids & Teens)

#### Séjours linguistiques à l'étranger, camps de vacances

Place de l'Université 25-3 - 1348 Louvain-la-Neuve  
010/47 06 25  
010/47 06 29  
abroad@ccl.be

### Centre médical du ministère des Affaires étrangères

Rue des Petits-Carmes 15 - 1040 Etterbeek  
02/501 81 11

### Chirec-site de Braine-l'Alleud - Waterloo

Rue Wayez 35 - 1420 Braine-l'Alleud  
02/434 91 11

### CHU Brugmann Clinique du Voyage

Place Van Gehuchten 4 - 1020 Laeken  
02/477 30 35 (sur rendez-vous)

### CHU Charleroi

#### Polyclinique maladies infectieuses

Boulevard Zoé Drion 1 - 6000 Charleroi  
071/92 23 06 ou 071/92 23 07 (sur rendez-vous)

### CHU Erasme Travel Clinic

Route de Lennik 808 - 1070 Anderlecht  
02/555 47 08 (sur rendez-vous)

### CHU Liège - Médecine des voyageurs

Domaine Universitaire B35  
Sart-Tilman - 4000 Liège  
04/366.80.96 (sur rendez-vous)

### CHU Liège Polyclinique Brull

#### Médecine des voyageurs

Quai Godefroid Kurth 45 - 4000 Liège  
04/242.52.52 (sur rendez-vous)

## CHU Saint-Pierre Travel Clinic

Site César De Paepe  
Rue des Alexiens 13 - 1000 Bruxelles  
02/535 33 43 (sur rendez-vous)

Sans rendez-vous :  
lu à ve de 8h30 à 11h et de 14h à 15h30

## Cjb l'autre voyage asbl

Projet de coopération au Sénégal,  
excursions ou voyages scolaires en  
groupe de jeunes ou de professeurs

Rue Alphonse Hottat 22-24 bte 2 - 1050  
Ixelles  
02/640 97 85  
02/646 35 95  
info@cjb-to.be  
www.cjb-to.be

## Club d'Echanges Linguistiques de la Ligue des Familles

Séjour d'immersion dans une famille  
SWAP-SWAP

Avenue de Béco 109 - 1050 Ixelles  
02/507 72 11  
0479/93 23 49  
info@liguedesfamilles.be  
<https://www.laligue.be/association/>  
info@swap-swap.be  
www.swap-swap.be

## CLL Asbl

CLL Centres de langues

Rue des Croisiers 8, 5000 Namur  
081 22 30 95  
<https://www.cll.be>

## Collegium Palatinum

Bergstraße 106 - Heilderberg, Baden-  
Wuerttembe (Allemagne)  
[www.languageinternational.fr](http://www.languageinternational.fr)

## Com. For Education Exchange between US and Belgium

Boulevard de l'Empereur 4 - 1000  
Bruxelles  
[www.fullbright.be](http://www.fullbright.be)

## Compagnons Bâtisseurs ASBL

Volontariats, projets sud, chantiers de  
court et long terme dans différents pays  
et dans différents domaines.  
Séjours à l'étranger ou en Belgique pour  
jeunes en situation de handicap mental

Place du Roi Albert 9 - 6900 Marche-en-  
Famenne  
084/31 44 13  
084/31 65 20  
international@compagnonsbâtisseurs.be  
vlh@compagnonsbâtisseurs.be  
[www.compagnonsbâtisseurs.be](http://www.compagnonsbâtisseurs.be)

### Conseil du contentieux des Étrangers

[www.rvv-cce.be](http://www.rvv-cce.be)

### Contact J

**Développement du tourisme social.**  
Bld de l'Empereur 25 - 1000 Bruxelles  
02/512 87 35  
02/511 94 86  
02/512 60 36  
[contactj@contactj.be](mailto:contactj@contactj.be)  
[www.contactj.be](http://www.contactj.be)

### Cosmolingua

#### Séjours linguistiques

Spillemanstraat 1 - 2140 Antwerpen  
03/236 44 00 (en néerlandais)  
02/223 14 19 (en français)  
03/235 97 19  
[info@cosmolingua.be](mailto:info@cosmolingua.be)  
[www.cosmolingua.be](http://www.cosmolingua.be)

### CPAS

#### Centre Public d'Action Sociale

[www.uvcw.be/cpas](http://www.uvcw.be/cpas)

### Creative Wallonia

[www.creativewallonia.be](http://www.creativewallonia.be)

### CREE ASBL

#### Séjour avec personnes sourdes et malentendantes

Avenue du Prince Héritier, 214-216 - 1200  
Woluwe-Saint-Lambert  
02/762 57 30  
02/762 47 06  
[contact@creeasbl.be](mailto:contact@creeasbl.be)  
[www.creeasbl.be](http://www.creeasbl.be)

### Décalage ASBL

#### Séjours avec personnes valides et moins valides

Rue du Bois 11 - 1150 Woluwe-Saint-  
Pierre  
02/852 74 70  
[info@decalage.be](mailto:info@decalage.be)  
[www.decalage.be](http://www.decalage.be)

### Décalages horaires

[www.24timezones.com](http://www.24timezones.com)  
[www.fuseau-horaire.com](http://www.fuseau-horaire.com)  
[www.horlogeparlante.com](http://www.horlogeparlante.com)

### Défi Belgique Afrique

#### Projet de développement en Afrique.

Avenue Van Volxem 380 - 1190 Forest  
02/346 12 29  
02/346 02 68  
[info@ongdba.org](mailto:info@ongdba.org)  
[www.ongdba.org](http://www.ongdba.org)

## Delipro Jeunesse asbl

Aide à l'organisation de chantier jeunesse.

Rue du Grand Plateau 19 - 6230 Pont-à-Celles

071/84 62 12

071/84 62 12

info@deliprojeunesse.be

www.deliprojeunesse.be

## Depauw Asbl

Stages de langues et sports

t Hoge 120 - 8500 Courtrai

056/21 05 27

056/21 41 69

info@depauwbelgium.be

www.depauw.be

## Dynamo International

Mise en réseau international de travailleurs sociaux de rue et accompagnement de jeunes dans la réalisation de projets internationaux.

Rue de l'Étoile 22 - 1180 Uccle

02/378 44 22

02/378 44 21

dynamo-int@travailderue.org

www.dynamob.org

## Echanges de logement

www.taxistop.be

www.echangeimmo.com

www.echangedemaison.com

www.hospitalityclub.org

www.switchhome.org

www.trocmaison.com

http://www.lovehomeswap.fr

## EF

Education First

Centres Internationaux de Langues

Année ou semestre scolaire ou programme multi-langues de 9 mois à partir de 18 ans.

Avenue Louise 279 - 1050 Ixelles

02/513 30 30

02/513 66 99

info.be@ef.com

www.ef.be

## ELS

Etudier à l'étranger

Stormvogelstraat 10 - 9000 Gent

09/245 13 36

info@els.be

www.els.be

## ELSA

European Law Students association

Association européenne des étudiants en droit

Boulevard Général Jacques 239 – 1050  
Ixelles  
02/646 26 26  
<https://elsa.org>  
[elsa@elsa.org](mailto:elsa@elsa.org)

### Enfants de la paix

#### Chantiers de solidarité en Inde

Rue de l'Yser 68 - 4840 Welkenraedt  
087/88 17 45  
087 / 66 0688  
[info@enfantsdelapaix.be](mailto:info@enfantsdelapaix.be)  
[www.enfantsdelapaix.be](http://www.enfantsdelapaix.be)

### ENIC-NARIC

Informations sur la reconnaissance  
académique et professionnelle des  
diplômes dans le monde  
[www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)

### EAD

#### Enseignement à distance

Direction générale de l'Enseignement à  
distance (EAD) VAN LERBERGHE Denis -  
Directeur City Center Office I  
Boulevard du Jardin Botanique 20-22 -  
1000 - Bruxelles  
02/690 82 66  
02/690 82 99  
[denis.vanlerberghe@cfwb.be](mailto:denis.vanlerberghe@cfwb.be)  
<http://www.elearning.cfwb.be>

### Équivalence des études et diplômes

Centre NARIC de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles  
Direction de la gestion de la dimension  
internationale de l'enseignement  
supérieur  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique

Rue A. Lavallée 1 - 1080 Molenbeek-  
Saint-Jean  
02/690 88 57  
02/690 87 60  
[celine.nicodeme@cfwb.be](mailto:celine.nicodeme@cfwb.be)

Pour l'équivalence des diplômes de  
l'enseignement supérieur et universitaire  
02/690 89 00  
02/690 88 90  
[equi.sup@cfwb.be](mailto:equi.sup@cfwb.be)

Pour l'équivalence des titres délivrés  
par les établissements d'enseignement  
fondamental et secondaire  
02/690 86 86  
[equi.oblig@cfwb.be](mailto:equi.oblig@cfwb.be)

### ESL Education Belgique

Séjours linguistiques: anglais, allemand,  
espagnol, italien, japonais, mandarin,  
portugais, russe, arabe, grec, français  
(à partir de 16 ans)

Rue du Rouleau 29 - 1000 Bruxelles  
02/203 59 91  
02/203 28 13  
[info@esl.be](mailto:info@esl.be)  
[www.esl.be](http://www.esl.be)

## EURES

Portail européen sur la mobilité de l'emploi

Base de données pour la recherche d'offres d'emploi, gérée par les services de l'emploi européens (EURES) qui dressent la liste des vacances de postes dans toute l'Europe.

Ce site renseigne sur la recherche d'un emploi à l'étranger, sur les tendances du marché du travail en Europe et sur les conditions de vie et de travail dans les pays européens.

[ec.europa.eu/eures](http://ec.europa.eu/eures)

## Eurocentres

Séjours linguistiques en Europe à partir de 16 ans

0800/26 225

[www.eurocentres.com](http://www.eurocentres.com)

## Eurodesk

Réseau européen, informations sur les questions de mobilité internationale

[www.eurodesk.org/edesk](http://www.eurodesk.org/edesk)

## Euroguidance

Réseau de la mobilité et de l'orientation en Europe représenté par Bruxelles

Formation en Fédération Wallonie Bruxelles

0800/555 66

[www.bruxellesformation.be](http://www.bruxellesformation.be)

## Europe Direct

Réseau d'informations générales sur l'Union européenne et ses Etats membres

[www.europe-direct.be/fr](http://www.europe-direct.be/fr)

## Erasmus Student Network Belgium

[www.esnbelgium.org](http://www.esnbelgium.org)

## Expat.org

Portail d'Information pour la mobilité internationale, la mutation et l'expatriation

[www.expat.org](http://www.expat.org)

## FAMIWAL

Caisse publique wallonne des allocations familiales

Boulevard Mayence 1 - 6000 Charleroi

[www.famiwal.be](http://www.famiwal.be)

### FAT – FMP

Fonds des accidents du travail et des maladies professionnelles

[www.fedris.be](http://www.fedris.be)

### FGTB

Fédération générale des travailleurs de Belgique

#### Centrale Générale

Rue Haute 42 – 1000 Bruxelles  
02/506 82 11  
[www.accg.be](http://www.accg.be)  
[www.fgtb.be](http://www.fgtb.be)

### Fondation Vocatio

Rue des Bouchers 53 – 1000 Bruxelles  
02/213 14 90  
[info@vocatio.be](mailto:info@vocatio.be)  
[www.vocatio.be](http://www.vocatio.be)

### Fondation Zellidja

+33 (0)1 40 21 75 32  
[info@zellidja.com](mailto:info@zellidja.com)  
[www.zellidja.com](http://www.zellidja.com)

### Fonds Floribert Jurion

<http://www.kaowarsom.be/fr/jurion>

### Fonds Prince Albert

Rue Brederode 21 – 1000 Bruxelles  
02/549 61 85  
[www.princealbertfund.be](http://www.princealbertfund.be)

### Fonds Prince Philippe

Rue Brederode 21 – 1000 Bruxelles  
02/500 45 55  
[info@kbs-frb.be](mailto:info@kbs-frb.be)  
[www.fonds-prince-philippe.org](http://www.fonds-prince-philippe.org)

### FOREM

Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

#### Siège central

Boulevard Tirou 104 - 6000 Charleroi  
0800 93 947  
071/20 61 11  
071/20 63 06  
[www.leforem.be](http://www.leforem.be)

#### Conseillers en mobilité internationale

Namur  
081/48 68 41  
Liège  
04/229 11 83  
Hainaut  
069/88 29 73

#### Stages BRIC

071/27 71 73

## Stages Europe et Immersions linguistiques

071/27 71 78

## Séjours linguistiques pour élèves

071/27 71 77

071/27 71 50

## Chèques-formation en langue

071/23 95 60

## Forem – Services clientèles de Forem Formation

Vous cherchez des informations sur les formations en langue du Forem ? Vous désirez vous inscrire à l'une de ces formations ? Contactez le Service Clientèle de la Formation de votre région.

### Brabant Wallon

067/89 52 49

serviceclientele.brabantwallon@forem.be

### Charleroi

071/27 45 89

serviceclientele.charleroi@forem.be

### Huy

085/27 42 30

serviceclientele.huy@forem.be

### La Louvière

064/27 97 00

serviceclientele.lalouviere@forem.be

### Liège

04/225 57 10

serviceclientele.liege@forem.be

### Luxembourg

061/28 02 60

serviceclientele.luxembourg@forem.be

### Mons

065/40 21 21

serviceclientele.mons@forem.be

### Namur

081/23 45 45

serviceclientele.namur@forem.be

### Verviers

087/32 42 80

serviceclientele.verviers@forem.be

### Wallonie picarde

069/88 16 00

serviceclientele.walloniepicarde@forem.be

## Forges Saint-Roch ASBL

Chemin du Try châlons 7 – 5660 Couvin

060/ 34 74 23

archeostage@gmail.com

www.archeostage.com

## Forums de voyageurs

www.e-voyageur.com

www.petitfute.com

www.routard.com

www.voyageforum.com

## FWB

Fédération Wallonie-Bruxelles

Direction générale de l'enseignement non-obligatoire et de la Recherche scientifique :

Pour les titres délivrés par les établissements de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Rue A. Lavallée 1 - 1000 Bruxelles  
02/690 87 19  
02/690 87 32  
legalisation.eps@cfwb.be

Pour les titres délivrés par les établissements d'enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

02/690 88 29  
02/690 88 40  
legalisation.sup@cfwb.be

Pour toute question relative à la sanction des études, la validation des titres, ...

Direction des affaires générales, de la sanction des études et des CPMS

02/690 85 09  
02/413 37 68  
sanctiondesetudes@cfwb.be

Direction générale de l'Enseignement obligatoire Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Enseignement et Recherche Scientifique  
Rue A. Lavallée 1 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

02/690 83 00  
02/690 85 83  
02/690 87 60  
www.enseignement.be

### Gîtes

Centre Belge du Tourisme des Jeunes

Rue Van Orley 4 - 1000 Bruxelles

02/209 03 00

02/223 03 89

info@gitesdetape.be

www.gitesdetape.be

### Gîtes d'étape

www.gite-etape.com

### Gratte ASBL

Séjour avec jeunes handicapés mentaux

Rue Philippe le Bon, 6 - 1000 Bruxelles

02/535 70 80

info@gratte.org

www.gratte.org

### Hostelling International

www.hihostels.com

### IAESTE

International Association for the Exchange of Students for Technical Experience

Association internationale pour l'échange d'étudiants pour une expérience technique

Josez Plateaustraat 22 - 9000 Gent

09/ 264 36 99

www.iaeste.be

belgium@iaeste.org

### ICYE

International Cultural Youth Exchange

Große Hamburger Straße 30 - 10115 Berlin

(+4930)28390550-1

(+4930)28390552

icye@icye.org

### INAMI

Institut national d'assurance maladie-  
invalidité

#### Administration centrale

Avenue de Tervuren 211 - 1150 Woluwe-

Saint-Pierre

02/739 71 11

02/739 72 91

www.inami.fgov.be

### INASTI

Institut national d'assurances sociales  
pour travailleurs indépendants

www.rsvz-inasti.fgov.be

### Infeuropa

Site web officiel de l'Union européenne

europa.eu

### Infos, guides pour accompagnement de personnes handicapées

www.asph.be

www.voyage-handicap.fr

www.wal.autonomia.org

### Information Planet

Avenue Louise 486 – 1000 Bruxelles

02/529 51 24

info@informationplanet.be

www.informationplanet.be

### Intaco asbl

Ecole de langues

Rue Aviateur Thieffry 15 - 1040 Etterbeek

02/735 98 11

02/732 42 33

info@intaco.be

www.intaco.be

### International Language Associates

Avenue Maurice 1 – 1050 Ixelles

02/649 99 11

www.ila-alsteens.be

### Internet

Réseaux wi-fi gratuits disponibles

www.cybercafes.com

### JAVVA Asbl

Jeunes Actifs dans le Volontariat et les  
Voyages Alternatifs. Projets à vocation  
sociale, culturelle, environnementale ou  
volontariat

Rue Raphaël, 14 (3ème étage) - 1070  
Anderlecht  
02/478 29 19  
02/478 03 74  
javva@javva.org

### JEKA asbl

Vacances en groupe et location de gites

Square Ambiorix 32/28 - 1000 Bruxelles  
02/230 84 55  
02/230 42 42  
info@jeka.be www.jeka.be

### Kiddy & Junior Classes Asbl

Stages langues et activités en internat  
ou externat à partir de 10 ans

Boulevard Clovis, 83 - 1000 Bruxelles  
02/218 39 20  
02/217 64 51  
info@kiddyclasses.net  
www.kiddyclasses.net

### Langues & Travel

Chantiers nature en Australie et au  
Costa Rica, Jobs d'été dans différents  
pays et parfois combinés avec des  
cours de langues

Avenue Louise, 179 bte 24, 12ème étage  
- 1050 Ixelles  
02/ 899 75 15  
info@langtra.be  
www.langtra.be

### LSI

Language Studies International  
Aide pour trouver un job à l'étranger ou  
un projet de volontariat dans un parc  
national ou une institution sociale

Boulevard Clovis, 83 - 1000 Bruxelles  
02/217 23 73  
02/217 64 51  
info@lsi-be.net  
www.lsi-be.net

### Langues vivantes

Différents séjours et cours de langues  
avec ou sans activités sportives

Rue de la Loi 28 - 1040 Etterbeek  
02/230 01 90  
02/280 07 87  
info@languesvivantes.com  
www.languesvivantes.com

### Légalisation et homologation des diplômes et des certificats

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique  
Pour les titres délivrés par les  
établissements d'enseignement  
fondamental et secondaire organisés  
par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
: Service général de l'Enseignement  
organisé par la Fédération Wallonie-  
Bruxelles

### City Center 1

Boulevard du Jardin Botanique 20-22 -  
1000 Bruxelles  
02/690 81 51  
02/690 80 35  
legalisation.oblig@cfwb.be

### Service de légalisation du Service Public fédéral des Affaires étrangères

Rue des petits Carmes, 27 - 1000  
Bruxelles  
02/501 89 00  
02/501 37 90  
legalisation.ae@diplobel.fed.be  
www.diplomatie.belgium.be/fr/  
Services/legalisation\_de\_documents

### Lions International

www.lionsclubs.org

### Logement chez l'habitant

www.bedandbreakfastineurope.com  
www.couchsurfing.org

### Maisons de jeunes

#### Fédération des Maisons de Jeunes

Rue des Moissons 25 - 1210 Bruxelles  
02/534 27 87  
fmj@fmjbf.org  
www.fmjbf.org

#### Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

Rue Saint-Ghislain 26 - 1000 Bruxelles

02/513 64 48  
www.fcjimp.be

#### Fédération de maisons de jeunes et Organisation de Jeunesse

Rue Monceau Fontaine 35 - 6031 Charleroi  
071/20 71 10  
info@forj.be  
www.forj.be

### M.B. Language

#### Séjours en Allemagne pour apprendre l'allemand

Rue Henri Bergé 41 - 1030 Schaerbeek  
02/242 27 66  
02/242 25 36  
info@mblanguage.be  
www.mblanguage.be

### Météorologie et risques de catastrophes naturelles

www.weather.com  
www.tameteo.com  
www.monde.lachainemeteo.com  
www.tv5monde.com  
www.meteoalarm.eu  
www.wmo.int (organisation  
météorologique mondiale)  
www.nhc.noaa.gov (pour les Etats-Unis  
et les Caraïbes)  
www.emsc-csem.org (Centre  
sismologique euro-méditerranéen)  
0900/27349  
rmi\_info@oma.be  
www.meteo.be (Institut Royal  
Météorologique de Belgique)

### MoneyGram

0800/ 58 201  
02/620 04 98  
[www.moneygram.be](http://www.moneygram.be)

### ONVA

Office national des vacances annuelles  
  
[www.onva-rjv.fgov.be](http://www.onva-rjv.fgov.be)

### OCM

Office de contrôle des mutualités et  
des unions nationales de mutualités  
  
[www.rsz.fgov.be/fr](http://www.rsz.fgov.be/fr)

### OIF

Organisation internationale de la  
francophonie  
  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

### ONEM

Office National de l'Emploi  
  
**Administration Centrale**  
Boulevard de l'Empereur 7 - 1000  
Bruxelles  
02/515 41 11  
02/514 11 06  
[www.onem.be](http://www.onem.be)

### Ploteus

Portail sur les opportunités d'études et  
de formation en Europe  
  
[www.ec.europa.eu/ploteus](http://www.ec.europa.eu/ploteus)

Portail de l'Agence exécutive  
"Education, audiovisuel et culture"  
de la Commission européenne

[www.eacea.ec.europa.eu](http://www.eacea.ec.europa.eu)

### ONSS

Office national de sécurité sociale  
  
[www.wallonie.famipedia.be](http://www.wallonie.famipedia.be)

### Poste

[www.bpost.be](http://www.bpost.be)

### ONSS – APLS

Office national de sécurité sociale des  
administrations provinciales et locales  
  
[www.onssapl.fgov.be](http://www.onssapl.fgov.be)

Information sur les services ou codes postaux internationaux  
Freesearching

Site internet indépendant avec programme de recherche

[www.freesearching.com](http://www.freesearching.com)

Graham Rhind Postcode Pages

site internet indépendant avec programme de recherche

[www.grcdi.nl](http://www.grcdi.nl)

Universal Postal Union

[www.upu.int](http://www.upu.int)

Projects Abroad

Rue du Tour de l'eau 4 - 38400 Grenoble  
0033/476 54 20 33  
[info@projects-abroad.be](mailto:info@projects-abroad.be)  
[www.projects-abroad.fr](http://www.projects-abroad.fr)

PVT

Permis Vacances-Travail  
[www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be)

Promo Jeunes asbl

Assistance à la jeunesse  
Passage du travail, 4 - 1000 Bruxelles  
02/219 65 48  
[www.promojeunes-asbl.be](http://www.promojeunes-asbl.be)

Québec « Coursus », « Curriculum »  
ou « Contact »

Partir au Québec, seul ou en groupe, pour étudier, travailler ou réaliser un projet lié à une passion ou à un centre d'intérêt

02/227 52 84  
[fabien.mangin@cfwb.be](mailto:fabien.mangin@cfwb.be)

Quinoa Asbl

Projets de développement en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Rue d'Edimbourg 26 - 1050 Ixelles  
02/893 08 70  
02/893 08 71  
[info@quinoa.be](mailto:info@quinoa.be)  
[www.quinoa.be](http://www.quinoa.be)

Routard

[www.routard.com](http://www.routard.com)

Rotary

[www.rotary.org](http://www.rotary.org)

## Royal Belgian Benevolent Society

[www.royalbelgianbenevolentsociety.com](http://www.royalbelgianbenevolentsociety.com)

## Santé

[www.lasanteduvoyageur.be](http://www.lasanteduvoyageur.be)

## SCI

### Service Civil International

Rue Van Elewyck 35 - 1050 Ixelles

02/649 07 38

02/646 87 92

[sci@scibelgium.be](mailto:sci@scibelgium.be)

[www.scibelgium.be](http://www.scibelgium.be)

## SIEP

Service d'Information pour les Etudes  
et Professions

Service d'information et base de  
données " Tout sur les langues "

Siège social : Rue Saint-Gilles 26 - 4000  
Liège

02/220 24 00

02/220 24 09

[www.siep.be](http://www.siep.be)

[langues.siep.be](http://langues.siep.be)

## Service du médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 Namur

02/548 00 70

02/548 00 80

[courrier@le-mediateur.be](mailto:courrier@le-mediateur.be)

[www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be)

## Service du médiateur fédéral

Rue Ducale 43 – 1000 Bruxelles

N° gratuit 0800/999 61

02/289 27 27

02/289 27 28

[email@mediateurfederal.be](mailto:email@mediateurfederal.be)

[www.mediateurfederal.be](http://www.mediateurfederal.be)

## Service général du pilotage du système éducatif

Ministère de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique

Boulevard du Jardin botanique 20-22 -  
1000 Bruxelles

0800/20 000

02/690 81 80

02/690 82 39

[info@enseignement.be](mailto:info@enseignement.be)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

## Service Protestant de la Jeunesse

Projets dans le cadre du Service  
Volontaire Européen

Rue Brogniez, 44 - 1070 Anderlecht  
02/510 61 61  
02 510 765 687  
info@spj.be  
www.spj.be

## Service Public Fédéral

SPF Affaires étrangères, Commerce  
extérieur et Coopération au  
Développement  
www.dg-d.be  
diplomatie.belgium.be/fr/dgd

SPF Emploi, Travail et Concertation  
sociale  
www.emploi.belgique.be

SPF Finances  
finances.belgium.be/fr

SPF Mobilité et Transports  
www.mobilite.belgium.be/fr/

SPF Santé publique, Sécurité de la  
Chaîne alimentaire et environnement  
www.health.belgium.be

SPF Sécurité Sociale et Institutions  
publiques de sécurité sociale  
www.socialsecurity.belgium.be/fr

## Service Public de Wallonie

Plan Marshall 4.0  
Place Joséphine Charlotte, 2 - 5100  
Namur  
081/31 13 11

## SVI

Service Volontaire International  
Volontariat sur des chantiers  
internationaux  
Rue des Capucins, 30 - 1000 Bruxelles  
02/888 67 13  
067/ 84 79 50  
info@servicevolontaire.org  
www.servicevolontaire.org

## Solidarité Asbl

Projet de volontariat social en Belgique  
pour les 16-25 ans.

Rue Raphaël, 14 - 1070 Anderlecht  
02/503 20 45  
02/502 67 35  
contact@solidarcite.be  
www.solidarcite.be

## Taipei Representative Office

Square de Meeûs 26-27 - 1000 Bruxelles  
02/287 28 00  
bel@mofa.gov.tw  
www.taiwanembassy.org/be

## Talencentrum Kasteel Van Velm

### Ecole de langues

Halleweg 32 – 3806 Velm

011/68 82 60

info@kasteelvanvelm.com

www.kasteelvanvelm.com

Rue Joseph II, 18 – 1000 Bruxelles

02/217 13 99

ufbe@skynet.be

www.ufbe.be

## Téléphonie

### Annuaire téléphonique international sur internet

www.levoyageur.net/annuaire.php

www.wayp.com

### Pour connaître l'indicatif du pays

www.countrycode.org

www.levoyageur.net

www.the-acr.com

### Pour téléphoner gratuitement grâce à internet

www.skype.com

## Tremplins Jeunes « Langues », « Job » ou « + »

Immersion linguistique ou  
professionnelle à l'étranger

02/227 52 72

sophie.evrard@cfwb.be

## UFBE

Union Francophone des Belges à  
l'Étranger

## UNESCO

Place Fontenoy 7 – 75352 Paris 07 SP  
(France)

+33 (0)1 45 68 10 00

www.unesco.org

## Union nationale des mutualités libérales de Belgique

Rue de Livourne 25 – 1000 Bruxelles

02/542 86 00

02/542 86 99

info@mut400.be

www.mutualiteliberale.be

## Union nationale des mutualités libres

Rue St Hubert 19 – 1150 Woluwe-Saint-  
Pierre

02/778 92 11

02/778 94 00

info@mloz.be

www.mloz.be

## Union nationale des Mutualités neutres

Chaussée de Charleroi 145 - 1060 Saint-  
Gilles

02/538 83 00  
02/538 50 18  
info@unmn.be  
www.mutualites-neutres.be

### Solidaris

Union nationale des Mutualités  
socialistes

Rue Saint Jean 32 – 1000 Bruxelles  
02/515 02 11  
02/515 02 07  
info@socmut.be  
www.socmut.be

### Universitair Ziekenhuis Brussel (UZ Brussel)

Centrum voor reis- en vaccinatieadvies

Av. du Laerbeek 101 - 1090 Jette  
Pour adultes :  
02/477 60 01 (sur rendez-vous : lu, me,  
je après-midi)  
Pour enfants :  
02/477 60 61 (sur rendez-vous : lu après-  
midi)

### UWC Belgium

United World Colleges Belgium  
www.be.uwc.org  
info@uwc.be

### Vaccins

www.passeportsante.be  
www.vaccweb.be

### Wallangues

www.wallangues.be

### WBI

Wallonie-Bruxelles International

Place Saintelette 2 - 1080 Molenbeek-  
Saint-Jean  
02/421 82 11  
02/421 87 87  
www.wbi.be

Wallonie-Bruxelles Images

Place Flagey, 18 – 1050 Ixelles  
02/ 223 23 04  
02/218 34 24  
info@wbimages.be  
www.wbimages.be

Wallonie-Bruxelles Musiques

02/218 62 09  
wbm@cfwb.be  
www.wbm.be

Wallonie-Bruxelles Théâtre

www.creationartistique.cfwb.be

### Western Union

En Belgique : 0800/99 269  
Hors Belgique : +32 2 639 7102  
www.westernunion.com

## WEP

World Education Programme  
Volontariat humanitaire en Amérique  
du nord/latine, Afrique et en Asie ou  
chantiers nature en Amérique latine,  
Australie, Nouvelle Zélande et aux USA  
ou séjours Au Pair.

Avenue de Jette 26 - 1081 Bruxelles  
02/534 53 50  
02/534 50 70  
info@wep.org  
www.wep.be

## YFU

Youth for understanding Asbl  
Programme d'échanges interculturels  
Rue de la Station 73-75, 4430 Ans  
04/223 76 68  
04/223 08 52  
info@yfu-belgique.be  
www.yfu-belgique.be

## Youthpass

www.youthpass.eu

## INFORMATIONS RELATIVES AU TRAVAIL

### Travailler En Europe

ec.europa.eu europa.eu  
europass.cedefop.europa.eu  
www.actiris.be  
www.bruxellesformation.be  
www.coe.int  
www.dorifor.be  
www.eurobrussels.com  
www.eurodyssee.eu  
www.eurograduate.com  
www.europacement.com  
www.ewep.com  
www.iagora.com/iwork/jobs/  
www.jobscareer.be  
www.leforem.be  
www.monster.com  
www.optioncarriere.be  
www.fbnl.pgcareers.com  
www.references.be  
www.stepstone.be

### Allemagne

www.arbeitsagentur.de  
www.berlinerfreum.de  
www.jobrobot.de  
www.jobs.de  
www.jobware.de

www.monster.de  
www.praktika.de  
www.praktikum.com  
www.stellenmarkt.de  
www.stepstone.de  
www.unicum.de  
www.unister.de

### Espagne

www.cbble.com  
www.laboris.net  
www.opcionempleo.com  
www.vibbo.com  
www.sepe.es

### France

www.capcampus.com  
www.pole-emploi.fr

### Italie

www.4stars.it  
www.bacheca.com  
www.careerjet.it  
www.chambre.it  
www.jobonline.it  
www.obiettivolavoro.com  
www.sportellostage.it  
www.instage.it

## Pays-Bas

[www.integrand.nl](http://www.integrand.nl)  
[www.stageplaza.nl](http://www.stageplaza.nl)  
[www.studentenbureau.nl](http://www.studentenbureau.nl)

## Royaume-Uni

[graduatetalentpool.direct.gov.uk](http://graduatetalentpool.direct.gov.uk)  
[www.careerjet.co.uk](http://www.careerjet.co.uk)  
[www.cei-dublin.com](http://www.cei-dublin.com)  
[www.cei-london.com](http://www.cei-london.com)  
[www.e4s.co.uk](http://www.e4s.co.uk)  
[www.placement-uk.com](http://www.placement-uk.com)  
[www.prospects.ac.uk](http://www.prospects.ac.uk)  
[www.ratemylacement.co.uk](http://www.ratemylacement.co.uk)

## Travailler Hors Europe

[jobs.goabroad.com](http://jobs.goabroad.com)  
[web.worldbank.org](http://web.worldbank.org)  
[careers.un.org](http://careers.un.org)  
[www.jobrank.org](http://www.jobrank.org)  
[www.anyworkanywhere.com](http://www.anyworkanywhere.com)  
[www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org)  
[www.gapwork.com](http://www.gapwork.com)  
[www.idealist.org](http://www.idealist.org)  
[www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)  
[www.opcionempleo.com](http://www.opcionempleo.com)  
[www.overseasjobs.com](http://www.overseasjobs.com)

## Afrique

[www.kunjani.org](http://www.kunjani.org)  
[www.taxibrousse.be](http://www.taxibrousse.be)  
Amérique Latine

[ar.indeed.com](http://ar.indeed.com)  
[empleo.trovitargentina.com.ar](http://empleo.trovitargentina.com.ar)  
[www.betanbauer.com](http://www.betanbauer.com)  
[bustamanteinternational.com](http://bustamanteinternational.com)  
[www.portaldaindustria.com.br](http://www.portaldaindustria.com.br)

## Australie

[www.careerjet.com.au](http://www.careerjet.com.au)  
[www.careerone.com.au](http://www.careerone.com.au)  
[www.humanservices.gov.au](http://www.humanservices.gov.au)  
[www.jobnet.com.au](http://www.jobnet.com.au)  
[www.adzuna.com.au](http://www.adzuna.com.au)  
[www.pvtistes.net](http://www.pvtistes.net)  
[www.seek.com.au](http://www.seek.com.au)  
[www.statravel.com.au](http://www.statravel.com.au)

## Asie

[jobs.chinasplash.com](http://jobs.chinasplash.com)  
[www.kimiwillbe.com](http://www.kimiwillbe.com)  
[www.careerjet.ae](http://www.careerjet.ae)  
[www.employchina.com](http://www.employchina.com)

## Canada

[actijob.nicejob.ca](http://actijob.nicejob.ca)  
[www.adecco.ca](http://www.adecco.ca)  
[www.careerjet.ca](http://www.careerjet.ca)  
[www.eluta.ca](http://www.eluta.ca)  
[www.guichetemplois.gc.ca](http://www.guichetemplois.gc.ca)  
[www.jeunesse.gc.ca](http://www.jeunesse.gc.ca)  
[www.jobboom.com](http://www.jobboom.com)  
[www.kellyservices.ca](http://www.kellyservices.ca)  
[www.monster.ca](http://www.monster.ca)  
[www.pvtistes.net](http://www.pvtistes.net)

## USA

[www.aboutjobs.com](http://www.aboutjobs.com)  
[www.bestjobusa.com](http://www.bestjobusa.com)  
[www.careeravenue.com](http://www.careeravenue.com)  
[www.careerbuilder.com](http://www.careerbuilder.com)  
[www.careerjet.com](http://www.careerjet.com)  
[www.careersite.com](http://www.careersite.com)  
[www.ciee.org](http://www.ciee.org)  
[www.collegegrad.com](http://www.collegegrad.com)  
[www.coolworks.com](http://www.coolworks.com)  
[www.experience.com](http://www.experience.com)  
[www.idealist.org](http://www.idealist.org)  
[www.indeed.com](http://www.indeed.com)  
[www.internjobs.com](http://www.internjobs.com)  
[www.internships.com](http://www.internships.com)  
[www.internweb.com](http://www.internweb.com)  
[www.internzoo.com](http://www.internzoo.com)  
[www.job.com](http://www.job.com)  
[www.job-hunt.org](http://www.job-hunt.org)  
[www.jobvillage.com](http://www.jobvillage.com)  
[www.juju.com](http://www.juju.com)  
[www.monster.com](http://www.monster.com)  
[www.nationjob.com](http://www.nationjob.com)  
[www.quintcareers.com](http://www.quintcareers.com)  
[www.simplyhired.com](http://www.simplyhired.com)  
[www.truecareers.com](http://www.truecareers.com)  
[www.us.manpower.com](http://www.us.manpower.com)  
[www.vault.com](http://www.vault.com)

## Sites spécialisés par type de stages ou d'emplois

### Agro-alimentaire (liens utiles pour les jobs saisonniers)

[www.agrimatch.be](http://www.agrimatch.be)  
[www.agriplanete.com](http://www.agriplanete.com)  
[www.chandleranddunn.co.uk](http://www.chandleranddunn.co.uk)  
[www.pickingjobs.com](http://www.pickingjobs.com)  
[www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)  
[www.travail-saisonnier.com](http://www.travail-saisonnier.com)

### Au pair

[www.4familycare.com](http://www.4familycare.com)  
[www.ackroyd.be](http://www.ackroyd.be)  
[www.aupairbelgium.be](http://www.aupairbelgium.be)  
[www.aupaircare.com](http://www.aupaircare.com)  
[www.aupairconnect.com](http://www.aupairconnect.com)  
[www.aupairinteractive.com](http://www.aupairinteractive.com)  
[www.aupair-stufam.be](http://www.aupair-stufam.be)  
[www.aupairsearch.com](http://www.aupairsearch.com)  
[www.aupair-world.net](http://www.aupair-world.net)  
[www.avantilanguage.com](http://www.avantilanguage.com)  
[www.findaupair.com](http://www.findaupair.com)  
[www.goaupair.com](http://www.goaupair.com)  
[www.homefromhome.be](http://www.homefromhome.be)  
[www.iapa.org](http://www.iapa.org)  
[www.planetaupair.com](http://www.planetaupair.com)  
[www.web-aupair.net](http://www.web-aupair.net)  
[www.wep.be](http://www.wep.be)

### Coopération au développement

[ec.europa.eu/europeaid](http://ec.europa.eu/europeaid)

europa.eu/epso  
www.acodev.be  
www.btctb.org  
www.contipress.ch  
www.coordinationsud.org  
www.croix-rouge.be  
www.humacoop.com  
www.iteco.be  
www.louvaindev.org  
www.msf-azg.be

### **Droit**

www.lexgo.be

### **Economie, commerce, gestion, exportation**

www.aiesec.org  
www.awex.be  
www.explor.tbe  
www.inomics.com  
www.pmo.be  
www.planmarshall.wallonie.be

### **Finance**

www.bba.org.uk  
www.cityjob.com  
www.efinancialcareers.be  
www.math-fi.com

### **Job étudiant, job d'été**

www.fish4.co.uk  
www.anyworkanywhere.com  
www.federgon.be

www.fede-ulg.be  
www.fundp.ac.be  
www.fusl.ac.be  
www.megajobs.be  
www.jobat.be  
www.jobetudiant.be  
www.jobtrotter.com  
www.jobs.goabroad.com  
www.payaway.co.uk  
www.student.be  
www.summerjobs.com  
www.uclouvain.be/jobs  
www.ulb.be/services/etudiants/  
www.umons.ac.be  
www.woof.net

### **Langues**

www.duolingo.com  
www.callinter.com  
www.cll.be  
www.echangeslinguistiques.com  
www.ef.be  
www.intaco.be  
www.kasteelvanvelm.com  
www.langtra.be  
www.languesvivantes.com  
www.swapasap.com

### **Tourisme, Horeca**

www.horecabepro.be  
www.stepstone.be  
www.lhotellerie-restauration.fr

## Santé

[www.annonces-medicales.com](http://www.annonces-medicales.com)  
[www.emploi.infirmiers.com](http://www.emploi.infirmiers.com)  
[www.pharmajobs.com](http://www.pharmajobs.com)  
[www.veterinaire.sansfrontieres.be](http://www.veterinaire.sansfrontieres.be)  
[www.wheelit.be](http://www.wheelit.be)

## Sciences

[www.eurosciencejobs.com](http://www.eurosciencejobs.com)  
[www.physicsword.com](http://www.physicsword.com)  
[www.sciencecareers.org](http://www.sciencecareers.org)

## Télécommunication, ICT & Internet

[www.chooseyourboss.com](http://www.chooseyourboss.com)  
[www.datanews.be](http://www.datanews.be)  
[www.etwinning.net](http://www.etwinning.net)

En partenariat avec



JAVVA ASBL

Avec le soutien de



COMPAGNONS BÂTISSEURS  
A.S.B.L.



Couverture par Thomas Dedry



# AUTRES PUBLICATIONS



Action  
Job Etudiant



What's next ?  
Démarches après  
avoir terminé ou  
arrêté ses études

Les allocations  
d'insertion  
professionnelle :  
Mode d'emploi



Je vote :  
Mode d'emploi



Retrouve-les sur notre site [www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be)  
ou demande ton exemplaire au centre Infor Jeunes le plus proche de chez toi.

[www.inforjeunes.be](http://www.inforjeunes.be)



@inforjeunes1



/inforjeunes



infor\_jeunes\_reseau



inforjeunes

Avec le soutien de



Wallonie



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement